



Schéma Directeur DD&RSE

Développement Durable et Responsabilité
Sociétale et Environnementale

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3
2024-2027



Schéma Directeur DD&RSE

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3
2024–2027

Comité Social d'Administration
d'Établissement (CSAE) du
10 septembre 2024, pour avis.

**Version votée en Conseil d'Administration
le 10/09/24**

SOMMAIRE

Mot du président p.6

PARTIE 1 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SCHÉMA DIRECTEUR

Contexte et objectifs	p.9
La méthode pour l'élaboration du schéma directeur	p.10
La complémentarité avec d'autres plans et schéma directeurs	p.11
La temporalité et le suivi	p.12

PARTIE 2 : BILAN DE L'ACTION 2021-2024

Présentation de l'Université	p.15
Axe 1 - Stratégie et gouvernance, bilan 2021-2024	p.24
1.1 - La formalisation de la stratégie DD&RSE et son intégration dans le pilotage de l'établissement : trajectoire et état des lieux	p.24
1.2 - Mobiliser les ressources humaines, techniques et financières nécessaires	p.28
1.3 - Contribuer à l'échelle du territoire (avec les parties prenantes externes et internes) à l'élaboration et au déploiement d'un développement responsable	p.30
1.4 - Politique Internationale	p.37
1.5 - Partenaires des mondes économiques et associatifs	p.38
1.6 - Perspectives et indicateurs (gouvernance et points prioritaires)	p.39
Axe 2 - Enseignement et formation, bilan 2021-2024	p.40
2.1 - Intégrer le DD&RSE dans l'offre de formation initiale à tous les niveaux	p.41
2.2 - Intégrer le DD&RSE dans l'offre de formation continue	p.44
2.3 - Favoriser et accompagner le développement des compétences DD&RSE de tout le personnel	p.45
2.4 - Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes du DD&RSE	p.46
Axe 3 - Recherche et innovation, bilan 2021-2024	p.48
3.1 - Intégrer le DD&RSE dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement	p.49
3.2 - Développer les interactions sciences et société et l'expertise en appui aux acteurs socio-économiques publics et privés	p.57
3.3. - Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique et d'accompagnement déontologique au regard de l'exercice de la RS de la recherche et de l'innovation	p.65

Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités, bilan 2021-2024 p.68

4.1 - Favoriser par les marchés publics d'achat et de recyclage une démarche exemplaire	p.68
4.2 - Les déchets	p.77
4.3 - Développer une politique en faveur de la biodiversité, de la préservation du vivant et de la ressource en eau	p.78
4.4 - Promouvoir une alimentation responsable accessible au plus grand nombre sur l'ensemble de la chaîne de valeur « du champ à l'assiette »	p.81
4.5 - Fixer des objectifs opérationnels en matière de décarbonation de toutes les activités	p.86
4.6 - Fixer des objectifs opérationnels en matière de sobriété énergétique pour l'immobilier	p.89

Axe 5 - Politique sociale et qualité de vie au travail, bilan 2021-2024 p.96

5.1 - Renforcer une politique des RH favorisant l'égalité et la diversité au sein des personnels	p.97
5.2 - Prendre en compte les besoins des étudiants pour renforcer la qualité de leur accueil et des services rendus au sein des campus	p.100
5.3 - Favoriser et accompagner le développement des compétences, dont DD&RSE, dans l'évolution de toutes les activités professionnelles	p.104
5.4 - Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement	p.104
5.5 - Mettre en place une politique d'égalité des chances et de prise en compte de la diversité des publics pour les personnes en formation	p.105

PARTIE 3 : ACTIONS PAR AXE

AXE 1 - STRATÉGIE ET GOUVERNANCE p.109

OBJECTIF 1-A Formalisation de la stratégie DD&RSE et son intégration dans le pilotage de l'établissement : trajectoire et état des lieux	p.112
OBJECTIF 1-B Mobiliser les ressources humaines, techniques et financières nécessaires	p.118
OBJECTIF 1-C Contribuer à l'échelle du territoire (avec les parties prenantes externes et internes) à l'élaboration et au déploiement d'un développement responsable	p.121

AXE 2 - ENSEIGNEMENT ET FORMATION p.128

OBJECTIF 2-A Intégrer le DD&RSE dans l'offre de formation initiale à tous les niveaux	p.130
OBJECTIF 2-B Intégrer le DD&RSE dans l'offre de formation continue	p.134
OBJECTIF 2-C Favoriser et accompagner le développement des compétences DD&RSE de tout le personnel	p.136
OBJECTIF 2-D Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes du DD&RSE	p.139

AXE 3 - RECHERCHE ET INNOVATION	p.143
OBJECTIF 3-A Intégrer le DD&RSE dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement	p.146
OBJECTIF 3-B Développer les interactions sciences et société et l'expertise en appui aux acteurs socio-économiques publics et privés	p.156
OBJECTIF 3-C Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique et d'accompagnement déontologique au regard de l'exercice de la RS de la recherche et de l'innovation	p.163
AXE 4 - RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL AVEC UN VOLET DÉCARBONATION DES ACTIVITÉS	p.166
OBJECTIF 4-A Développer le numérique écoresponsable, en augmentant la durée d'usage des matériels et en réduisant la consommation énergétique	p.170
OBJECTIF 4-B Réduire la quantité de déchets et optimiser leur valorisation	p.175
OBJECTIF 4-C Développer une politique en faveur de la biodiversité et de la préservation du vivant	p.181
OBJECTIF 4-D Favoriser notamment par les marchés publics d'achats et de recyclage une démarche exemplaire	p.185
OBJECTIF 4-E Fixer des objectifs opérationnels en matière de décarbonation de toutes les activités	p.196
OBJECTIF 4-F Fixer des objectifs opérationnels en matière de décarbonation de toutes les activités	p.203
AXE 5 - POLITIQUE SOCIALE ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	p.208
OBJECTIF 5-A Renforcer une politique des RH favorisant l'égalité et la diversité au sein des personnels	p.210
OBJECTIF 5-B Prendre en compte les besoins des étudiants pour renforcer la qualité de leur accueil et des services rendus au sein des campus	p.210
OBJECTIF 5-C Favoriser et accompagner le développement des compétences, dont DD&RSE, dans l'évolution de toutes les activités professionnelles	p.212
OBJECTIF 5-D Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement	p.214
OBJECTIF 5-E Mettre en place une politique d'égalité des chances et de prise en compte de la diversité des publics pour les personnes en formation	p.218
Liste des abréviations	p.222
Liste des tableaux	p.224
Liste des figures	p.225

MOT DU PRÉSIDENT

“



Gilles BONNET

Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3

Les enjeux environnementaux et sociaux, politiques et économiques de la transition écologique nous invitent à un choc inédit des temporalités. L'urgence de la prise de conscience et de l'action rencontre en effet l'indispensable prise en compte de la durabilité des solutions envisagées. C'est parce que l'Université, forte de ses missions de service public et de sa volonté de former ses étudiantes et ses étudiants aux enjeux majeurs de demain, a un rôle de premier plan à jouer dans cette pliure, parfois angoissante, de l'instant et de la durée, qu'existe ce schéma directeur.

Il vient en effet cristalliser un grand nombre de préoccupations à la fois individuelles et collectives, pour mettre précisément en relation les choix quotidiens de chacun et l'avenir commun. Aussi s'affirme-t-il comme un document stratégique transversal, qui constitue un précieux outil de pilotage de notre Université parce qu'il en mobilise tous les acteurs. Les actions de formation, avec les modules estampillés « TEDS », qui sont en cours d'élaboration grâce au groupe de travail « Licence » qui s'est emparé du sujet, en concertation avec les composantes, constituent bien entendu une priorité, car elles seront le socle des savoirs et compétences que nous pourrons offrir

à celles et ceux qui occuperont, dans la société de demain, les fonctions et les emplois dédiés à la transition écologique. De nouveaux moyens ont également été ouverts aux laboratoires pour favoriser les activités scientifiques dans le domaine, et ce dès le doctorat. Mais c'est en réalité l'ensemble du fonctionnement comme des investissements de notre Université qui sont concernés, depuis la politique d'achat jusqu'aux modalités d'entretien et de rénovation de notre patrimoine immobilier. Il est donc heureux, et logique, que ce document dialogue directement avec les autres textes programmatiques qui sont venus dernièrement structurer l'action de l'établissement, qu'il s'agisse du plan Qualité de Vie et des Conditions de Travail, du Schéma Directeur Vie Étudiante, du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière, ou encore du Plan Égalité. Une telle dynamique vient à propos incarner au plus près des besoins des personnels et des étudiants les engagements formulés dans notre Projet d'établissement 2021-2026.

L'une des vertus de la co-construction de ce schéma directeur aura été de nous permettre de franchir un palier dans le partage des expériences et des données, afin d'établir dans un premier temps un diagnostic fiable de l'existant, puis de nous projeter vers un impressionnant plan d'action. Ce document, à la fois profus et précis, permettra au dialogue avec le Rectorat et le Ministère de se nourrir d'objectifs clairs et de mesures chiffrées. Puisque les orientations stratégiques en faveur de la transition écologique figurent et dans notre nouveau contrat quinquennal et dans le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance, tous deux ratifiés en 2024, il était nécessaire qu'elles se trouvent rassemblées, claires et lisibles, dans un document synthétique qui leur soit propre.

”

Si ce schéma directeur constitue un moment-clé de notre action, il s'inscrit dans un faisceau d'engagements qui, depuis 2021, ont fait de l'Université Jean Moulin Lyon 3 un établissement exemplaire dans le domaine du développement durable. L'institution s'est ainsi illustrée localement et nationalement en créant, l'une des premières, une École Universitaire de la Transition Écologique, adossée elle-même à un nouveau service, le Service Général de la Transition Écologique. Portée au plus haut niveau de la gouvernance, par la présidence et par une vice-présidence, cette politique volontariste s'est traduite par de nombreuses actions, de la création d'un Master dédié en philosophie à celle d'un DU généraliste, de la signature de l'Accord de Grenoble au dépôt d'un dossier en vue d'une labellisation DD&RS (Développement Durable & Responsabilité Sociétale). Avant que cela ne devienne une recommandation ministérielle, nous avions également lancé une vague d'évaluation des activités de nos entités de recherche, en élaborant leurs bilans d'émissions de gaz à effets de serre. Le Plan Ambition Transition Écologique, présenté en 2023, avait d'ailleurs tracé les lignes de force de cette politique, adossées aux moyens afférents : le présent schéma directeur s'inscrit donc en réalité dans une lignée marquée par une volonté claire et constante de notre Université de répondre à cet enjeu vital.

Les questionnements induits par l'état du climat et de la planète sont par nature multifactoriels et interpersonnels. Aussi le document présent constitue-t-il le socle indispensable à des échanges informés et efficaces avec l'ensemble de nos partenaires, qu'il s'agisse du tissu économique et culturel du territoire comme des collectivités, Ville, Métropole, Région, avec lesquelles nous avons le

souci constant d'interagir au bénéfice de toutes et de tous. Notre établissement est reconnu pour son exigence et pour le sérieux avec lequel il mène à bien ses missions. Il l'est également pour sa capacité à déployer, aujourd'hui comme demain, une solidarité fondée sur le partage des savoirs, des compétences et des valeurs.

Tel est notre engagement car telle est notre responsabilité. Je suis fier de les assumer tous deux au nom de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et de pouvoir y associer l'ensemble de notre communauté universitaire.

L'élaboration de ce document s'est effectuée dans une démarche de co-construction. Merci à tous les collègues et étudiants qui ont consacré de leur temps à cette tâche, en particulier au sein de la Commission Transition Écologique. Merci également à tous les services qui ont été sollicités, et qui ont largement contribué à la transversalité des actions envisagées. Mes remerciements s'adressent enfin, évidemment, aux deux grands artisans de cette démarche : Bernard Gauthiez, vice-président en charge de la transition écologique solidaire (2021-2024), et Valérie Canivet, en charge de l'École Universitaire de la Transition Écologique.

Schéma Directeur DD&RSE

PARTIE 1 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SCHÉMA DIRECTEUR

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le schéma directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale (par la suite SD DD&RSE) répond en premier lieu à la lettre de la Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle du 2 juin 2023, demandant son élaboration dans chaque établissement d'enseignement supérieur, de même que son approbation avant la fin de l'année 2024.

Comme on le verra à la lecture du bilan, cette demande arrivait pour Lyon 3 dans un contexte de fort développement des actions relatives à la transition écologique à la suite du projet d'établissement adopté en 2021, notamment - pour ne citer que ces aspects - avec l'élaboration du dossier de candidature au label DD&RS, déposé en décembre 2023, et l'élaboration du BEGES (Bilan des émissions de gaz à effet de serre) de l'Université la même année. Le SD se présente donc comme une opportunité de formaliser un programme d'actions nourri d'une part par le bilan des actions déjà menées et le programme en cours depuis 2021, et d'autre part par l'identification de ce qu'il reste à faire.

Cette demande ministérielle faisait suite au rapport « Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur », rédigé par un groupe de travail dirigé par Jean Jouzel et publié en février 2022. Ce rapport incitait à une politique qui pour Lyon 3 exprimait largement la déclinaison de

son projet d'établissement adopté un an plus tôt. Le déploiement de la politique ministérielle a conduit ensuite à l'adoption de mesures majeures, dont il est tenu compte dans le présent document, en particulier :

- L'élaboration d'un Plan de sobriété (circulaire du 24 septembre 2022).
- La mise en place d'une formation Transition Écologique pour un Développement Soutenable (TEDS) en licence (note de cadrage juin 2023).
- Une attention particulière portée à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et aux Services Publics Ecoresponsables (SPE) (circulaire de novembre 2023, publiée en janvier 2024).
- L'élaboration du SD a aussi tiré un grand profit du rapport thématique de la Cour des comptes sur « L'enseignement supérieur face au défi de la transition écologique », publié en décembre 2023.

Ces documents faisaient suite à plusieurs mesures importantes prises par l'État, en particulier sur la trajectoire de décarbonation, qui avaient été adoptées antérieurement.

La volonté de l'Université Jean Moulin Lyon 3 d'avancer fortement sur la Transition Écologique a conduit aussi à la signature en 2023 de l'Accord de Grenoble (AG), un engagement moral qui nous oblige envers les étudiants, et qui comporte une importante dimension Responsabilité Sociétale (RS).

PARTIE 1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SCHÉMA DIRECTEUR

Cette dimension, on le verra, n'est pas très développée dans le cadre de ce SD, non parce qu'elle n'a pas pour l'Université Jean Moulin Lyon 3 d'importance, mais au contraire parce que, du fait de la grande importance qui lui a été donnée depuis 2021 (voir bilan), de multiples plans d'action ont déjà été adoptés sur ses différents aspects (voir infra). Les actions en matière de RS ici adoptées sont donc un complément à ce qui a déjà été réalisé. En revanche, le présent SD représente un pas majeur par exemple pour ce qui est des émissions de GES, à la suite du BEGES établi en 2023.

LA MÉTHODE POUR L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR

L'élaboration du SD a suivi la montée en puissance des travaux relatifs à la DD&RSE dans l'Université depuis 2021, avec notamment l'établissement du dossier de candidature pour le label DD&RS et la création de l'École universitaire de la Transition Écologique (EUTRE). Dans un établissement où le niveau d'encadrement est très faible, la méthode suivie a visé à la fois l'économie des moyens développés et l'efficacité. De plus, un effort particulier a été placé dans l'établissement d'un bilan de l'action menée depuis 2021, ce qui a beaucoup contribué à faire émerger des actions nécessaires et possibles. Ce bilan est présenté en partie II de ce schéma directeur.

Le Service Général de la Transition Écologique (SGTE) et le vice-président

Transition Écologique ont piloté le processus, en liaison par étapes avec la présidence, produisant plusieurs points d'avancement.

Autour du SGTE ont été associés :

- Les Vice-présidents les plus concernés, en particulier selon les axes correspondant à leurs domaines de compétence, ont été rencontrés à plusieurs reprises à partir de l'automne 2024.
- La commission Transition Écologique (CTE), réunissant ces mêmes VP, des représentants désignés par les composantes et par les services, de même que des étudiants. Formée d'une quarantaine de personnes, elle a été le lieu d'une présentation des grandes étapes de la construction du SD, de même que de l'expression de propositions et de la mise au point des actions proposées. Outre une réunion de mise en place le 20 juillet 2023, une réunion de lancement pour le Schéma a été organisée le 24 octobre 2023, suivie de points lors du premier semestre 2024 : soit une réunion d'ensemble le 22 février, et des réunions par axe dans la seconde quinzaine de mai 2024.

Les services ont également été sollicités autant que de besoin sur les points les concernant plus particulièrement. Plusieurs dizaines de réunions de travail se sont ainsi tenues.

La possibilité pour tout membre de la Commission TE et toute autre personne de faire remonter des propositions s'est avérée essentielle pour certains points.

Plusieurs aller-retours entre le SGTE, la commission TE, les VP et personnels dans les services ont permis une rédaction collaborative, capable d'intégrer les actions, au fur et à mesure de leur consolidation. Ce dispositif a permis que le contenu du schéma soit le fruit d'éléments tant issus de la gouvernance que des personnels, en évitant une démarche purement descendante.

Le processus d'élaboration a également été nourri des réflexions développées à l'occasion de nombreux séminaires en ligne et en présentiel, organisés par la commission transition écologique de France-Universités, l'AMUE, l'association des vice-présidents et responsables pour la transition écologique au sein des établissements « VP-Trees », et les groupes de travail de la ComUE Lyon-St-Étienne.

LA COMPLÉMENTARITÉ AVEC D'AUTRES PLANS ET SCHÉMA DIRECTEURS

Ces plans et schémas directeurs sont abordés dans le bilan, qu'ils soient déjà adoptés ou en cours de finalisation pour un vote en CA à l'automne 2024 :

- Le Projet d'établissement 2021-2026, dans son ensemble. L'Axe 7 développe les éléments relatifs à la Transition Écologique ;

- La Conférence sociale (adoption des mesures issues de la Conférence sociale le 5 juillet 2022) ;
- Plan égalité Femmes-Hommes (2021 ; 2024) ;
- Include (2022) ;
- Plan de Sobriété (décembre 2022) et son bilan (janvier 2024) ;
- BEGES (novembre 2023, sur données 2022), Plan de transition avril 2024 ;
- Plan Ambition Numérique (4 juillet 2023) ;
- Plan Ambition Recherche (9 mai 2023) ;
- Plan Ambition Transition Écologique (24 octobre 2023) ;
- Schéma directeur Handicap (voté 31 janvier 2024) et son bilan en avril 2024 ;
- SPSI (1er passage en CA en juillet 2024, vote en 2025) ;
- Plan Qualité de Vie et Conditions de Travail (vote septembre 2024) ;
- Schéma Directeur énergie (automne 2024) ;
- Schéma directeur de la vie étudiante (automne 2024) ;
- Plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (vote septembre 2024).

PARTIE 1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SCHÉMA DIRECTEUR

Et des labellisations :

- Adhésion de l'IAE à PRME et UN Global Compact (2013 - en cours) ;
- Certification Qualiopi (mai 2022) ;
- Label HR Excellence in Research (2018, en renouvellement) ;
- Candidature label DD&RS déposée en décembre 2023 ;
- Label Agir ensemble - campus durable et ville durable (Université de Lyon 2023).

Les états des lieux sectoriels utilisés pour établir le SD sont listés au début du Bilan.

LA TEMPORALITÉ ET LE SUIVI

Établir un plan d'action implique d'une part la détermination de la période concernée, d'autre part la mise en place d'un suivi fondé par des bilans d'étape. La durée sur laquelle porte le plan a été fixée à quatre années, de 2024 à 2027 inclus. Cette durée conserve une visibilité pour l'avenir proche et une cohérence avec le rythme des élections à la présidence de l'établissement, tout en impliquant la reprise du schéma directeur à partir de 2026 pour le faire évoluer en fonction des difficultés rencontrées et des circonstances nouvelles, par exemple réglementaires. Elle est de plus cohérente avec la durée prise en compte dans la circulaire Services Publics Écoresponsables (SPE), qui fixe des objectifs précis

pour 2027 en matière en particulier d'émissions de GES. Il s'agira pour la période suivante de fixer de nouveaux objectifs.

La détermination de ces nouveaux objectifs, dans le cadre de la trajectoire de décarbonation définie par l'État pour 2030 et 2050, reposera sur les méthodes et les pratiques mises en place d'ici-là pour parvenir aux objectifs 2027. En effet, l'État, s'il a déterminé avec un certain niveau de détail les domaines de réduction des émissions de GES, n'en a pas donné la méthode au-delà de ce que la circulaire SPE détermine pour 2027. C'est pour cela que le Plan de transition de l'Université Jean Moulin Lyon 3 envisage cet objectif de 2027, sur la base de cette méthode détaillée, reportant à 2026 la planification de l'étape ultérieure, qui devra faire l'objet d'un affinement de la méthode en fonction des résultats obtenus d'ici-là.

Ceci nécessite un pilotage sur la base de données précises annuelles, disponibles pour certains secteurs d'émission des GES. Ce pilotage va être étendu à l'ensemble du schéma directeur avec le SGTE et la Vice-Présidence Transition Écologique, et même à la constitution d'un tableau de bord incluant tous les schémas directeurs et plans de l'Université, d'où un ensemble d'actions à mettre en œuvre pour y parvenir, détaillées dans l'axe I. La construction de ce tableau de bord et son efficacité sont des éléments clés de l'évolution de l'établissement dans les années à venir. Il s'agit de passer d'un contexte où des politiques sectorielles se juxtaposent, débouchant sur un début de suivi, lui aussi sectoriel et peu formalisé, à une vision d'ensemble nourrie de données

calibrées, d'où un renforcement des moyens dédiés, notamment de la Direction de l'Information Décisionnelle et de l'Appui au Pilotage (DIDAP). Cette évolution est bien illustrée par le cas des GES. On passe d'un état des lieux ponctuel et encore peu rigoureux, effectué depuis 2013, à un bilan sur une base méthodologique validée en 2023, à reproduire tous les trois ans, et accompagné d'un plan d'action continu pouvant être ajusté sur la base de données annuelles partielles. Ce plan est défini pour la période courant jusqu'à 2027, et sera naturellement prolongé autant que de besoin ensuite.

Ce schéma directeur se décline en 136 actions

- 24 pour l'axe Stratégie et gouvernance,
- 17 pour l'axe Enseignement formation,
- 28 pour l'axe Recherche et innovation,
- 53 pour l'axe Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités,
- 14 pour l'axe Politique sociale et qualité de vie universitaire.

Schéma Directeur DD&RSE

PARTIE 2 : **BILAN DE L'ACTION** **2021-2024**

PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ

L'Université Lyon 3 propose des formations de niveau Bac +3 à Bac +8 et développe une recherche interdisciplinaire, en lien avec les grandes questions de société au sein de ses **6 écoles doctorales** et **16 unités de recherche**.

Elle offre un cadre d'études exceptionnel et de qualité avec trois campus universitaires situés au cœur de Lyon et de Bourg-en-Bresse :

- **La Manufacture des Tabacs**
- **Le Campus des Quais**
- **Le Campus de Bourg-en-Bresse**

L'Université Jean Moulin Lyon 3, spécialisée en Droit, Gestion, Sciences humaines et sociales, a accueilli **27 757 étudiants** en 2023-2024

Sources de financement

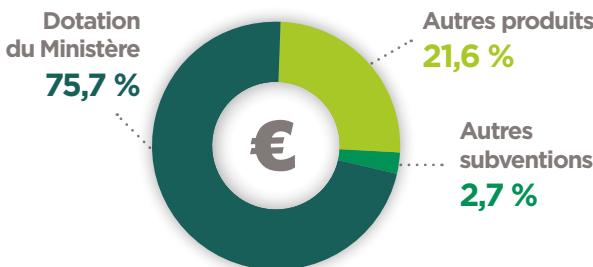


Figure 1 : Sources de financement de l'Université Lyon 3 en 2023-2024

Budget

en droits constatés

- **162,6 millions** d'euros en 2023
- **81 % de masse salariale** sur charges de fonctionnement

L'Université et son personnel

- **633** enseignants-chercheurs et enseignants
- **718** personnels administratifs et techniques
- Plus de **100** contrats étudiants
- Plus de **2 300** vacataires, chargés d'enseignement

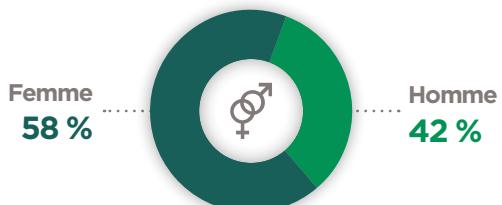


Figure 2 : Répartition Femmes/Hommes du personnel de l'Université

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

L'index d'égalité Femme/Homme de l'établissement s'établit pour l'année 2023 à **81 points sur 100** ; corrigé de la structure de notre population, il atteint 83 points sur 100. Ce score permet de mesurer sur une échelle de 0 à 100 points les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, sachant que la cible à atteindre pour les établissements publics de l'Etat est de 75 points sur 100.

L'Université Jean Moulin Lyon 3 propose des **formations de Bac +3 à Bac +8** dans les disciplines suivantes : Droit, Science politique et relations internationales, Francophonie, Gestion, Management, Comptabilité, Philosophie, Langues, Lettres, Histoire, Géographie et Aménagement, Information et Communication au sein de six Facultés et Instituts.

Les formations sont structurées selon l'architecture européenne de l'enseignement supérieur, dite LMD, fondée principalement sur trois grades : Licence, Master et Doctorat, et fonctionnant avec un principe de crédits ECTS.

L'Université propose également des **Bachelors Universitaires de Technologie** (B.U.T.) et des Licences professionnelles. En plus des diplômes nationaux, elle offre la possibilité de se spécialiser dans un certain nombre de domaines grâce à des **diplômes d'Université** (DU) et des **attestations de formation**. Enfin, elle comprend des préparations à des diplômes et concours nationaux.

À la pointe de l'accompagnement des professionnels aux transformations de leurs métiers et de leurs organisations,

notre Université permet à chaque profil de trouver, avec des diplômes et des programmes qui répondent à des projets d'évolution avec des formations diplômantes ou certifiantes, des formations courtes...

Une offre de formation riche

- **88 %** d'étudiants en formation initiale hors apprentissage
- **16 %** d'étudiants internationaux
- **67 %** d'étudiantes au global et **49 %** en niveau doctorat
- **3** B.U.T.
- **9** mentions en Licence
- **12** mentions en Licence Professionnelle
- **54** mentions en Master
- **36** Doctorats
- **86** DU et attestations de formation
- **28** préparations de diplômes et concours
- **1** DAEU

Attractivité

11 440 nouveaux étudiants à Lyon 3, sont inscrits pour la première fois dans l'une des formations proposées par l'Université (pour l'année 2023-2024)

Signe de son attractivité, l'Université Jean Moulin accueille **47 %** de nouveaux étudiants en 1^{re} année de niveau master.

Répartition par cursus

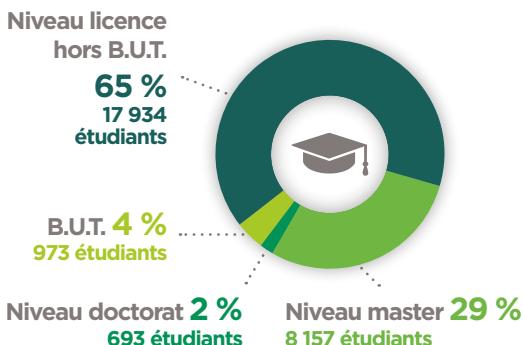


Figure 4 : Répartition par cursus de l'effectif étudiants
(Année 2023-2024)

Répartition par genres

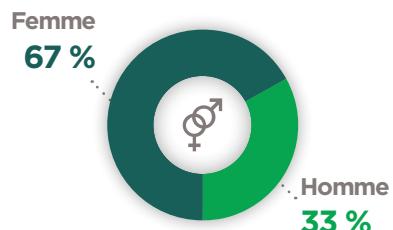


Figure 3 : Répartition Femme/Homme de l'effectif étudiant

Nouveaux bacheliers par série de baccalauréat

La majorité des **5 081** nouveaux bacheliers accueillis à l'Université sont titulaires du **Nouveau Baccalauréat GÉNéral (NBGEN)** : **88 %** en moyenne. Les **baccalauréats technologiques**, essentiellement la série Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG), correspondent à **10 %** des nouveaux bacheliers de l'Université. L'Université compte **2 %** de **bacheliers professionnels**.

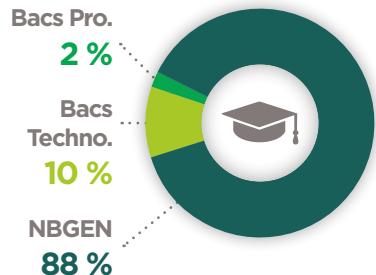
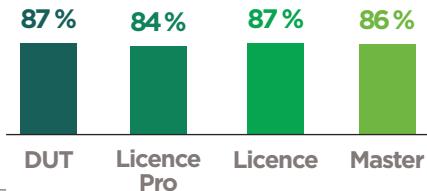


Figure 5 : Nouveaux bacheliers par série de baccalauréat

Des taux de réussite élevés

8 790 diplômes délivrés à la session 2023

- **87 %** en DUT
- **84 %** en Licence Pro*
- **87 %** en Licence*
- **86 %** en Master*



* Hors formations délocalisées à l'étranger

Figure 6 : Taux de réussite par niveau de diplôme à la session 2023

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

Réussir ses études à Lyon 3

Engagée dans la réussite de tous ses étudiants, et parce que l'entrée à l'Université représente un changement important d'environnement et de méthodes de travail, l'Université Jean Moulin mène une politique d'accompagnement pour faciliter cette transition et les aider tout au long de leur parcours, du lycée au premier emploi. Elle met en place des outils et dispositifs permettant d'utiliser au mieux les ressources documentaires et pédagogiques pour les aider à réussir leurs études et leur entrée sur le marché du travail.

33 % des étudiants inscrits perçoivent une bourse sur critères sociaux. La proportion de boursiers atteint **47 %** en DUT / B.U.T., **33 %** en licence générale et **32 %** en master.
Proportions calculées par rapport aux étudiants en diplômes ouvrant droit à ces bourses

Une insertion professionnelle de qualité

Le taux d'emploi* est de :

- **86 %** pour les diplômés de DUT
- **96 %** pour les diplômés de Licence Pro*
- **86 %** pour les diplômés de Master

*Données issues des enquêtes réalisées par l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP) de l'Université Jean Moulin sur les promotions 2020 et de l'IUT Jean Moulin sur les promotions 2020.

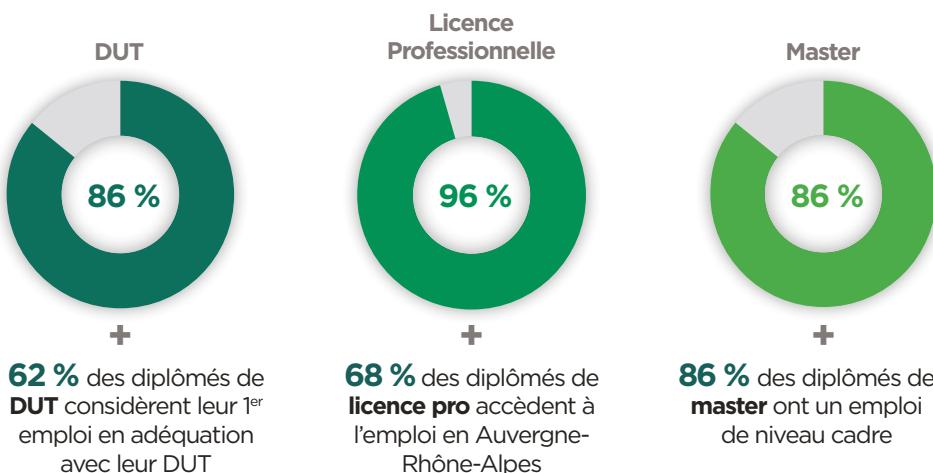


Figure 7 : Taux d'insertion professionnelle par niveau de diplôme (2020)

Relations avec le monde socio-économique

Offre aux entreprises

- **1 925** étudiants en alternance
dont **1 615** apprentis et **310** contrats de professionnalisation
- **1 442** étudiants en formation continue

Un chiffre d'affaires en formation professionnelle de **19,7 millions** d'euros dont **14,7 millions** d'euros pour les formations en alternance

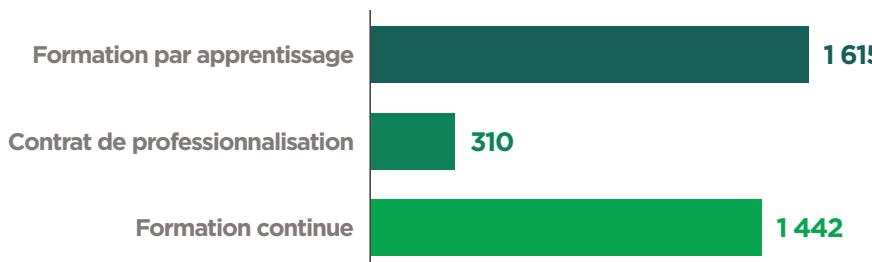


Figure 8 : Effectifs alternants et formation continue

Thèses et entreprises

23 doctorants inscrits en 2023-24 ont bénéficié d'une convention CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche)

Stages et entreprises

5 512 stagiaires (Source : enquête 'Stages' sur année 2020-21) : **28 %** des étudiants de 3^e année de licence générale et **56 %** des étudiants de Master 2 ont effectué un stage

VAE et VAPP (données 2022-23)

191 dossiers acceptés suite à une VAPP (Validation des Acquis Professionnels & Personnels) ou une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024**Une recherche innovante**

16 unités de recherche labellisées par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

397 enseignants chercheurs dont **51 %** de femmes

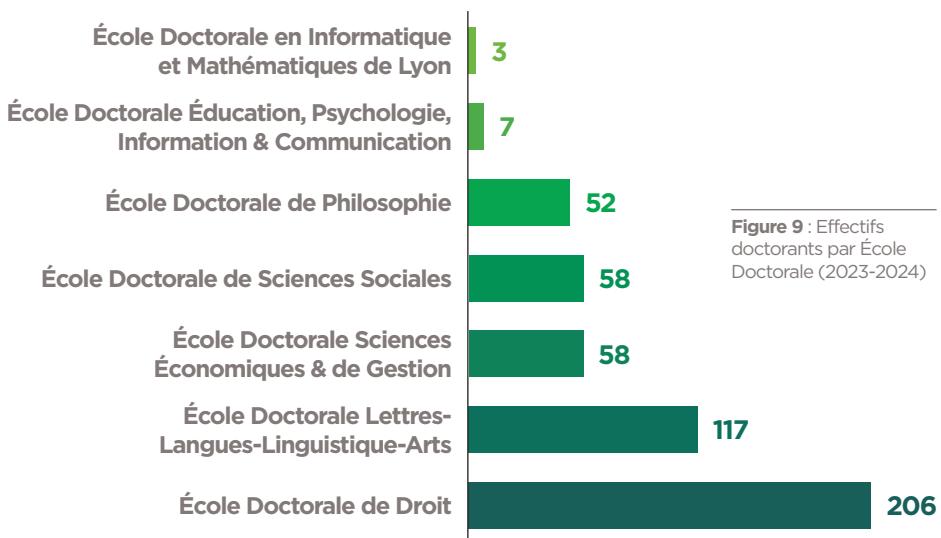
Thématiques de recherche (liste non exclusive)

- Humanités environnementales (écologie, problématiques urbaines...)
- Santé
- Démocratie
- Normes et valeurs
- Sociétés en mutation
- Numérique en SHS
- Mémoire et héritage
- Religion et laïcité
- Entrepreneuriat et innovation
- Dimension transversale : Science et société (« science avec et pour la société »)

Doctorants

501 doctorants affectés au sein de **7** écoles doctorales - **60** thèses délivrées en 2023

Les femmes représentent **55 %** des doctorants



International

5 198 étudiants internationaux en 2023-24

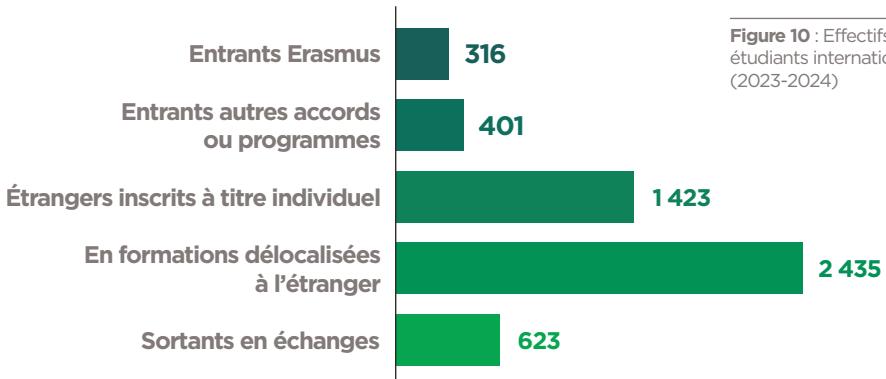


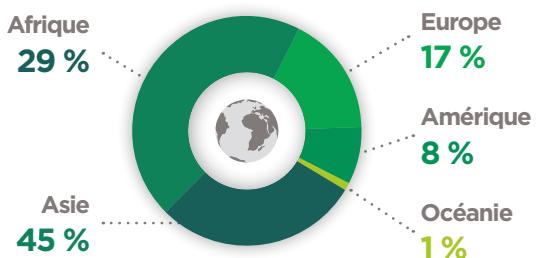
Figure 10 : Effectifs étudiants internationaux (2023-2024)

- **106** partenaires Erasmus+
- **214** partenaires hors Erasmus+
- **44** programmes délocalisés à l'étranger (23 partenaires dans 18 pays)

- **687** bénéficiaires de bourses de mobilité pour les études et **102** pour des stages à l'étranger
- **31** cotutelles de thèse avec **13** pays
- **157** doctorants de nationalités étrangères

Étudiants étrangers¹ par nationalité

4 498 étudiants étrangers de **119** pays différents sont inscrits à l'Université Jean Moulin Lyon 3.



¹ Étudiant étranger : étudiant de nationalité étrangère non-bachelier (admis sur un titre en équivalence au bac)

Figure 11 : Effectifs étudiants étrangers par nationalité

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

Étudiants étrangers par niveau

**Distribution des étudiants étrangers
par niveau de diplôme (2023-24)**

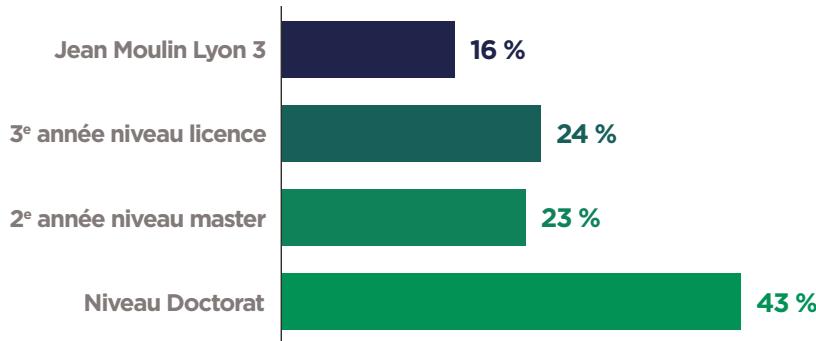


Figure 12 : Distribution des étudiants étrangers par niveau de diplôme (2023-2024)



PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024**AXE 1 - STRATÉGIE ET GOUVERNANCE,
BILAN 2021-2024**

Arrivée aux responsabilités à la tête de l'Université Jean Moulin Lyon 3 il y a trois ans et demi, l'équipe du Président Éric Carpano a engagé de nombreux chantiers qui s'inscrivent dans une dynamique de changement profond de trajectoire de l'établissement. Gilles Bonnet, après son élection à la présidence de l'Université le 18 juin 2024, a réaffirmé le cap politique formulé dans le projet d'établissement adopté en 2021 et conservé pour l'essentiel l'équipe mise en place par son prédécesseur.

La prise en compte des questions DD&RSE à l'Université Lyon 3 a fait avant 2021 l'objet d'avancées déjà significatives, mais marquées par une absence de pérennité des structures qui les portaient (quatre chargées de mission successives et avec interruptions entre 2011 et 2020). En 2016, une action menée par la chargée de mission auprès du président avait permis la réalisation d'un bilan de la situation (dans le cadre de l'Université de Lyon), assorti d'un bilan carbone (2015), qui permettent aujourd'hui des comparaisons avec la situation actuelle et dessinent une trajectoire de forte accélération de la réduction de la consommation d'énergie et d'émission de GES depuis 2022. La situation actuelle pourra être en conséquence mise en perspective d'une part relativement à celle de 2016 pour certaines données, à périmètre équivalent, et dans les développements intervenus à partir de 2022, moment où un nouveau chargé de mission à la

Transition Écologique fut nommé, avant qu'une vice-présidence ne soit mise en place en septembre de la même année, ce qui marque un changement de nature dans l'action menée et les moyens affectés. Quand cela peut être possible, l'état de la trajectoire récente de l'Université, notamment relativement à l'avant-Covid, sera retracé.

**1.1 - La formalisation de la
stratégie DD&RSE et son
intégration dans le pilotage
de l'établissement :
trajectoire et état des lieux**

Dans le préambule du Projet d'établissement adopté pour la période 2021-2026, le président Éric Carpano écrivait :

« Lyon 3 doit être aussi un acteur majeur de l'accompagnement des transformations sociétales en cours : changement climatique, digitalisation, globalisation, mutations du travail, droits humains ou encore santé globale sont autant d'enjeux que nos formations et nos ressources de recherche se doivent de relever ».

Le projet d'établissement, qui a suivi une phase d'état des lieux, ou autoévaluation, en 2021, est décliné en 7 axes² auxquels il sera fait référence autant que de besoin dans les

² Consultable ici https://www.univ-lyon3.fr/médias/fichier/projet-eta-21-26-web_1642581701889-pdf

parties suivantes. Point important, l'Axe 7 du projet d'établissement, « *Une Université éthique dans un écosystème durable* » (p. 94-103) détaille la politique de l'Université dans le domaine de la transition écologique, notamment au travers de l'objectif d'une labellisation DD&RS. De plus : « *les dimensions de développement durable et de responsabilité sociétale seront privilégiées et considérées comme critères qualitatifs présidant à l'établissement des conventions internationales, que ce soit en matière de formation sur des enjeux DD&RS, de potentiels partenariats de recherche sur des thématiques couvrant le champ DD&RS (pouvant aller de l'écologie à l'Université inclusive), ou d'intégrité des pratiques du partenaire.* »

La mise en œuvre de ce projet au plan de la gouvernance a fait l'objet d'avancées très significatives :

- **Mise en place d'un groupe de travail en 2021**, sous la direction d'Isabelle Delpla (VP recherche), sur la transition écologique à l'Université ;
- **Nomination au 1^{er} janvier 2022 d'un chargé de mission Transition Écologique** auprès du président, Bernard Gauthiez, professeur en géographie ;
- **Création d'une vice-présidence à la transition écologique et solidaire**, avec nomination comme vice-président de Bernard Gauthiez au 1^{er} septembre 2022 ;
- **Mise en place à l'été 2022 d'éléments fondateurs de la politique de l'établissement³**

Les domaines d'action principaux suivants ont été alors dégagés :

Labellisation DD&RS

À travers son engagement pour l'obtention du label DD&RS, Lyon 3 a souhaité valoriser nationalement et internationalement ses démarches de développement durable et de responsabilité sociétale. Deux auto-évaluations ont jalonné l'élaboration du dossier de candidature, qui a été déposé pour la session d'automne 2023. Du fait du grand nombre de candidatures déposées à cette session, l'examen de celle de Lyon 3 a été reporté à la session de printemps 2024. Le piratage du site de CIRSES nous a contraint à redéposer tous les éléments nécessaires en mai 2024. La candidature est en cours d'instruction pour un avis attendu fin 2024. Ce label est constitué de 5 axes parmi lesquels on retrouve les enjeux suivants :

- **Former**, les étudiants, les personnels et ses partenaires aux enjeux de la transition écologique ;
- **Recherche** : Lyon 3 développe une recherche ambitieuse, explorant notamment une voie originale d'articulation entre science ouverte, science avec et pour la société et la transition écologique (voir Axe3) ;
- **Améliorer la performance environnementale de l'Université** :
 - Décarbonation – Bilan carbone
 - Plan de mobilité
 - Marchés publics
 - Biodiversité

³Voir <https://transition-ecologique.univ-lyon3.fr/>

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 1 - Stratégie et gouvernance, bilan 2021-2024

Ces actions (mobilités, chauffage, végétalisation, mais aussi prise en compte des sur-chaleurs en périodes de canicule) visent aussi à rendre la vie des agents et des étudiants, plus agréable au sein des espaces qui leur sont dédiés, dans une démarche de Qualité de Vie et des Conditions de Travail déployée à l'échelle de l'établissement.

Pour avancer dans la transition écologique, l'Université Jean Moulin travaille avec de nombreux partenaires, et le développement des relations interuniversitaires internationales est un objectif prioritaire.

Pour avancer dans la transition écologique, l'Université Jean Moulin travaille avec de nombreux partenaires, et le développement des relations interuniversitaires internationales est un objectif prioritaire.

Création d'un Service Général de la Transition Écologique (SGTE), votée en CA, qui depuis octobre 2023 figure dans les statuts de l'Université (recrutement de son responsable administratif en septembre 2022).

L'agent en charge du service a les missions suivantes :

- appui technique au vice-président en charge de la transition écologique et solidaire pour la définition de la politique de l'Université en matière de transition écologique,
- pilotage des actions de l'Université relatives à la transition écologique,
- gestion du budget dédié,
- encadrement de l'École Universitaire de la Transition Écologique.

Une ligne budgétaire Transition Écologique a été introduite dans le budget de l'Université.

Création de l'École Universitaire de la Transition Écologique (EUTrE) en juillet 2022. Sa vocation est d'être, au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3, un acteur majeur dans les domaines de la sensibilisation et de la formation en matière de transition écologique, capitalisant les compétences au sein de l'Université et œuvrant à les développer. Elle offre une appréhension pluridisciplinaire et porte spécifiquement sur les enjeux contemporains comme sur les modalités d'action en matière de transition écologique. Elle vise également à renforcer et à faire connaître les formations comme les projets de recherche de l'Université dans ce domaine.

Mise en place en octobre 2023 d'une Commission Transition Écologique, formée du président, des vice-présidents les plus directement impliqués, du directeur général des services et de ses adjointes, des directrices des ressources humaines et de l'immobilier et de la logistique, des correspondants dans les composantes et services désignés par leurs responsables, et de quatre représentants étudiants. Cette commission a pour mission de contribuer à l'élaboration des projets de transformation de l'établissement au titre de la transition écologique, et de veiller à leur suivi, en favorisant le dialogue entre les parties prenantes internes. Sa première mission a résidé dans l'établissement du SD DD&RSE et les projets relatifs à chaque axe qu'il comporte. Elle constitue l'articulation organique entre la présidence, le Conseil

d'Administration et les parties prenantes internes de l'Université. Son animation est menée par la vice-présidence à la transition écologique et solidaire et le SGTE.

L'organisation relative à la transition écologique à Lyon 3 repose donc au sommet, en prise directe avec la présidence, sur un vice-président et un service général de la transition écologique. Le relai avec les composantes et les directions et services est assuré par des correspondants au sein de chacun d'entre eux, au nombre d'une trentaine, réunis pour une première séance de mise en place le 20 juillet 2023, puis au sein de la Commission Transition Écologique, réunie pour la première fois le 24 octobre 2023 avec pour ordre du jour le SD DD&RSE. En l'état, l'organisation de l'Université relativement à la transition écologique présente un dispositif complet, qui sera consolidé, et qui ne préjuge pas des besoins en compétences au sein des services, qui feront l'objet d'un renforcement.

Un état des lieux très précis a tout d'abord pu être établi, au prix d'une forte mobilisation des personnels de l'Université. Ainsi, outre le **rapport d'auto-évaluation produit en 2021**, établi à l'intention du HCERES (présenté en conseil d'administration le 25 mai), les bilans suivants, à partir desquels mieux construire l'action, ont été menés :

- Autoévaluations dans le cadre de la préparation du dossier de labellisation DD&RS (juillet 2022, novembre 2022) ;
- Bilan des émissions de gaz à effet de serre (achevé en novembre 2013), avec le plan de transition établi en avril 2024 ;
- Bilan GES de six laboratoires (2022-23), sur la base labo 1.5. (Quatre bilans supplémentaires en cours 2024) ;
- Bilan de biodiversité sur tous les sites de l'Université (2023) ;
- Audit sur les déchets (octobre 2023) ;
- Inventaire des formations Transition écologique et Responsabilité Sociétale, et des cours dédiés en licence (2022) ;
- Listage des thèses, publications et programmes de recherche DD&RS (2023, mis en ligne sur le site de l'EUTRE <https://transition-ecologique.univ-lyon3.fr/productions-scientifiques>) .
- Recensement des liens science-société (2023) ;
- Plan de sobriété (décembre 2022) et son bilan (janvier 2024) ;
- Cartographie des réseaux souterrains (réalisation fin 2023-début 2024, restitution février 2024).

La ComUE Université de Lyon dont l'Université est membre a obtenu le Label Agir ensemble campus durable en ville durable en 2023. Le classement du Times Higher Education (THE) 2024 la place au 863^e rang sur 1963 établissements d'enseignement supérieur ayant répondu au questionnaire THE.

L'établissement d'un Schéma directeur DD&RSE et la politique menée par l'Université depuis 2021 conduisent progressivement à un changement culturel profond dans la prise en compte des enjeux environnementaux. Une culture fondée sur la pratique empirique dans tel ou tel domaine cède progressivement sa place à une culture de connaissance de l'état des lieux et de mesure de l'action, elle-

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024**> Axe 1 - Stratégie et gouvernance, bilan 2021-2024**

même encadrée par une planification, le tout ancré dans des structures pérennes au plus haut niveau de la gouvernance de l'établissement. Cette transition est exigeante et repose sur le positionnement adéquat de la DIDAP, tout à fait compétente dans la mesure de l'action et de l'état des lieux, mais non configuré pour répondre aux exigences de la TE. C'est pourquoi il a été décidé de demander dans le cadre du COMP 2023 un financement complémentaire pour le recrutement d'un agent en charge de la mise en place, au sein de la DIDAP, du système de mesure nécessaire à l'accompagnement du Schéma Directeur DD&RSE.

1.2 - Mobiliser les ressources humaines, techniques et financières nécessaires

1.2.1 - Ressources humaines

Les ressources spécifiquement dédiées concernent le poste de vice-président et le poste de responsable administratif du SGTE à temps plein.

S'y ajoutent au sein des services une ingénierie économie de flux dans la direction de l'immobilier et de la logistique et une personne au sein de la direction du numérique.

Deux recrutements supplémentaires ont été effectués :

- Une ingénierie pédagogique dédiée au montage des formations transition écologique pour un développement

soutenable (TEDS) en licence, sur financement Région AURA 2022,

- Un agent chargé de la politique d'achat responsable, sur financement Dialogue de Performance (Rectorat), en 2023.

Dans l'objectif de trouver le meilleur équilibre entre le renforcement du SGTE et la mise en place de compétences TE décentralisées dans les services, le premier poste a été affecté au SGTE, le second au sein du service achat. Les fiches de poste précisent que la mission doit être menée en étroite relation avec la DEVU dans le premier cas, le SGTE dans le second. En procédant ainsi, on assure une meilleure efficacité entre un pilotage clairement identifié et l'appropriation par les services des questions relatives au DD&RSE. À ces recrutements s'ajoutera fin 2024 l'agent prévu pour le système de données du schéma directeur, au sein de la DIDAP. De plus, l'action de diverses personnes, vice-présidents, chargés de mission, directions et services les plus concernés, est déterminante, notamment :

Pour l'équipe rattachée au président :

- Vice-président chargé du pilotage et du Conseil d'administration,
- Vice-présidente chargée de la Formation, de la Vie étudiante et de l'Insertion professionnelle,
- Vice-président chargé de la Stratégie numérique,
- Vice-présidente chargée de la Recherche,
- Vice-présidente chargée des Affaires sociales et de la Qualité de vie au travail,
- Vice-président chargé des Finances et du Patrimoine,

- Vice-président chargé de la Formation professionnelle, des partenariats et des relations entreprises,
- Vice-présidente chargée de l'Égalité et de la lutte contre toutes les discriminations,
- Chargé de mission Handicap,
- L'ensemble des référents de l'Université (Intégrité scientifique, Déontologie et alerte, Laïcité, Racisme et antisémitisme, Radicalisations, Handicap des personnels, Handicap des étudiants).

Au sein des services, en particulier :

- Directeur Général des Services,
- Responsable qualité,
- Chargée de la qualité de vie au travail,
- Direction de l'immobilier et de la logistique,
- Direction du numérique,
- Bibliothèque universitaire,
- Direction des affaires financières et des achats,
- Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle.

Ces listes mentionnent tout particulièrement les unités et personnes significativement impliqués pendant les années 2022-23 dans les actions relatives au DD&RSE.

Il faut y ajouter les personnels enseignants-chercheurs et administratifs impliqués dans les nombreuses formations en lien avec la TE et la RSE. Ces formations seront évoquées dans l'axe qui leur est dédié.

Une mesure exacte du nombre d'emplois impliqués en équivalents Temps Plein s'avère de ce fait difficile.

On peut cependant retenir :

- 6 postes actifs et 2 en cours de recrutement,
- Une trentaine de correspondants dans les structures de l'établissement,
- Une forte participation de plusieurs vice-présidences, directions et services, de personnels enseignants-chercheurs et d'administratifs des composantes.

Au total, sans que cela puisse être chiffré précisément, les effectifs travaillant sur la RSE correspondent à plusieurs dizaines de personnes. Une très grande part des services et des composantes est impliquée à un niveau élevé, sur les questions de DD&RSE.

1.2.2 - Ressources techniques

Elles concernent les locaux, l'équipement et le web.

Un local de 50 m² a été mis à disposition du SGTE au 22 rue Rollet, donnant directement sur rue en rez-de-chaussée, portant une signalétique explicite en façade. Il dispose de trois postes de travail et d'un espace de réunion pour 6-8 personnes, équipé d'un grand écran pour sessions en visioconférence. Un site web a été construit avec la Direction de la Communication, et fait l'objet de développements continus⁴.

⁴Voir <https://transition-ecologique.univ-lyon3.fr/>

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 1 - Stratégie et gouvernance, bilan 2021-2024

1.2.3 - Ressources financières

Les ressources budgétaires du SGTE, constituées en ligne dédiée au sein de l'Université, reposent sur des financements multiples. Une part en est assumée par l'Université sur son budget propre, et d'autres ressources ponctuelles peuvent être mobilisées, comme pour un Bootcamp en 2023 et en 2024⁵, ou pour le financement d'un ingénieur pédagogique en 2022 sur AAP Région AURA, celui d'un agent DIDAP grâce au COMP 2024. Enfin, certaines dépenses concernant directement la transition écologique, comme pour l'énergie, sont prises en charge par des services dédiés. Les dépenses, outre l'immobilier, portent sur les études et bilans nécessaires pour mener la transformation, les formations à destination du personnel et d'étudiants en formation continue, des actions de communication, des recrutements à même de compléter les compétences nécessaires (pédagogie pour la TEDS, achats responsables, mise en place des indicateurs). Dans l'ensemble, le budget évolue en fonction de l'avancement du projet année après année, le passage de l'étude au plan d'action puis à la réalisation et au suivi.

À ces sommes s'ajoutent celles affectées par la Direction de l'Immobilier et de la Logistique (DIL) à l'exploitation et à la maintenance de l'immobilier ou au confort dans les locaux (études préliminaires pour la pose de panneaux photovoltaïques, tiers-lieu, confort thermique, modification d'ouvertures, exploitation avec la gestion technique centralisée (GTC), etc.).

1.3 - Contribuer à l'échelle du territoire (avec les parties prenantes externes et internes) à l'élaboration et au déploiement d'un développement responsable

1.3.1 - Parties prenantes internes

Cf. [partie 1](#)

Au cours de l'année 2022, tous les responsables de services ont été rencontrés et les points DD&RSE en lien avec les objectifs du service ont été abordés.

Sur les 24 services/directions de l'Université (hors composantes), 12 services ont déjà des objectifs DD&RSE depuis plusieurs années à savoir :

- La **Direction de l'Immobilier et de la Logistique** (DIL) à travers ses efforts permanents pour la maîtrise de la consommation de l'énergie (suivi et travaux pour le confort thermique) mais également sur la gestion des déchets et la gestion des espaces non bâties.
- La **Direction des Affaires FinAncières** (DAFA) a entrepris de développer les marchés avec des critères RSE en premier lieu et plus récemment des critères DD&RSE. La centralisation des achats facilite la mobilisation des services pour les rendre écoresponsables.

⁵ Accueil d'un groupe de 18 étudiants américains à l'été 2023 sur le thème de la transition écologique, programme financé par l'ambassade de France aux États-Unis. Accueil prévu de 40 étudiants américains et chinois à l'été 2025 sur un même thème, dans le cadre d'une collaboration avec les Universités d'Harvard et de Shangai.

- La **Direction des Études et de la Vie Universitaire** (DEVU), côté formation, a mis en place un groupe de travail consacré à la Licence, qui a proposé une méthode pour l'instauration d'une formation obligatoire en licence en transition écologique en 2025-2026 (TEDS). La reconnaissance des initiatives étudiantes et les financements d'actions d'associations étudiantes en faveur du DD ou de la dimension RS (non-discrimination, politique handicap, VSS...) sont favorisées.
- Le **Service Général de la Recherche**, maintenant **Direction de la Recherche et des Études Doctorales** (DRED), a déployé de nombreux outils en faveur d'une « recherche éthique et responsable » et du DD&RSE : incitation des laboratoires à réaliser leur bilan gaz à effet de serre, AAP internes qui prennent en compte le DD&RSE, création d'un AAP spécifique consacrée aux thématiques DD&RSE, environné d'un contrat doctoral financé par an, commissions (recherche, des aides, des directeurs d'unités...) dans lesquelles la thématique DD&RSE est régulièrement suivie, une politique forte sur la science ouverte et la pluridisciplinarité.
- La **Direction du NUMérique** (DNUM) s'est engagée, que ce soit dans sa politique d'achat ou d'utilisation du matériel. Le Directeur de la DNUM s'est vu confier une mission spécifique sur la question du numérique responsable.
- Le **Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle** (SCUIO-IP), très mobilisé en interne sur cette thématique, participe à l'expérimentation sur l'alternative aux goodies et dans son enquête « devenir des diplômés 2020 », montre que plus de 34 % d'entre eux en sortant de master ont des missions en lien avec la transition écologique dans leur emploi.
- Le **service des Ressources Humaines** (RH), contribue au déploiement de la conférence sociale, du plan égalité, du plan qualité de vie et des conditions de travail, de sa politique contre le racisme, l'antisémitisme et la radicalisation. Il participe également à la nomination de référents (handicap étudiants et personnels, déontologue) et au déploiement de formations DD&RSE en appui des missions du SGTE (formation pour les nouveaux arrivants, ateliers fresque du climat, ateliers 2 tonnes...).
- La **Bibliothèque Universitaire** (BU) est animée par des personnels très mobilisés sur la thématique qui ont déployé un ensemble d'actions à destination des étudiants (prêt d'ordinateurs reconditionnés par exemple). Ils se font régulièrement le relais des actions menées à l'Université (expérimentation alternative aux goodies) et participent à la visibilité de la recherche en DD&RSE (listage des publications et thèses DD&RSE) et œuvrent pour la science ouverte.

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 1 - Stratégie et gouvernance, bilan 2021-2024

- La **Direction des Relations Internationales** (DRI) développe des projets DD&RSE (Bootcamp 2023, partenariat Harvard-Shangaï pour 2025, partenariat d'Universités méditerranéennes),
- Le **Service Santé Étudiants** dans sa dimension RSE (SSE),
- La **Direction de l'Innovation et du Développement** (DID) dans la mobilisation de partenaires impliqués dans le DD&RSE,
- Et le **Service Général de la Transition Écologique** (SGTE) dans le pilotage de la politique DD&RSE.

1.3.2 - Parties prenantes externe

Enseignement supérieur

- **MESR/DGESIP**

Le VP TE Lyon 3 est membre des groupes de travail de la DGESIP portant sur l'enseignement TEDS en Licence. Quatre réunions se sont tenues à Paris en janvier-février 2023.

- **France Universités**

L'établissement participe aux groupes de travail France-Universités, en particulier celui qui porte sur la Transition Écologique, avec une réunion mensuelle en ligne.

- **Association VP-TREES**

Il est aussi membre de l'association des vice-présidents et chargés de mission transition écologique dans

les établissements d'enseignement supérieur, représenté par le VP TE. Participation au 1^{er} colloque annuel de l'association en juillet 2023 à Paris.

ComUE (Communauté d'Universités et établissements) - Université de Lyon-St-Étienne

L'Université de Lyon et ses membres, en partenariat avec le Crous de Lyon et avec le soutien de la Caisse des Dépôts, sont engagés collectivement pour réussir la transition énergétique et écologique du site universitaire Lyon Saint-Étienne et se mobilisent pour réduire son impact sur l'environnement. Le site représente environ 500 bâtiments soit 1,4 million de mètres carrés, où sont accueillis près de 150 000 personnes, étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs et personnels. La transition écologique du site universitaire, en raison de ses besoins en chauffage et en électricité, des déplacements qu'il génère ou des déchets qu'il produit, est un enjeu d'importance dans la lutte contre le changement climatique du territoire. Par sa stratégie immobilière, déployée notamment dans le cadre de Lyon Cité Campus et du Contrat de Plan État Région, qui consacre un niveau d'investissement sans précédent à la transition énergétique et écologique, l'Université de Lyon s'affirme déjà comme un acteur important de la transition énergétique du territoire régional.

L'action de la ComUE Lyon Saint-Étienne repose sur une charte adoptée en 2015 par ses membres⁶.

⁶ Voir <https://www.universite-lyon.fr/vie-des-campus/developpement-des-campus/demarche-de-transition-energetique-et-ecologique/la-charte-pour-la-transition-energetique-et-ecologique-28654.kjsp?RH=1590494402708>

La feuille de route 2023-24 comporte quatre axes :

- ▣ **Axe 1** | Sensibiliser, former, mobiliser.
- ▣ **Axe 2** | Se déplacer, au quotidien et à l'international.
- ▣ **Axe 3** | Acheter durablement.
- ▣ **Axe 4** | Planifier, suivre et évaluer.

La grille d'analyse de l'avancement des projets élaborée par le GT transition écologique de la ComUE en 2023 permet d'évaluer l'état d'avancement de l'Université Lyon 3.

Indicateurs proposés pour un tableau de bord DD&RSE à l'échelle du site Lyon St-Étienne.

CATÉGORIE/AXE	INDICATEURS	SOUS INDICATEURS	DÉTAILS/RÉPONSE ATTENDUE, ÉTAT LYON 3
Généralités	Nombre d'étudiants		27 660 (2022-23)
	Nombre de personnels		633 EC, 718 BIATSS, 100 contrats étudiants, 2 300 vacataires
Gouvernance	Existence d'un document stratégique DD&RSE et d'un plan d'action associé		Le présent document, soumis au CA à l'automne 2024
	Le DD&RSE est porté au niveau du CODIR		OUI
	Existence d'un BEGES de moins de 3 ans		OUI (2023)
	Quelle est la trajectoire bas carbone choisie ?	% de baisse des émissions de CO2e et échéance	BEGES et plan de transition élaborés

LÉGENDE : ■ indicateurs remplis ■ en cours ou projetés ■ à prévoir

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 1 - Stratégie et gouvernance, bilan 2021-2024

CATÉGORIE/AXE	INDICATEURS	Sous Indicateurs	DÉTAILS/RÉPONSE ATTENDUE, ÉTAT LYON 3
Sensibilisation /Formation	Prise en compte dans le plan de formation des enjeux DD&RSE		OUI
	Part des agents ayant suivi un atelier de sensibilisation (Fresque du climat et Atelier 2 tonnes)	Enseignants	1 % (8 sur 700 en 2023)
		Personnels BIATSS	13 % (87 sur 622 en 2023, hors Cadres dirigeants)
		CODIR	54 % (19 sur 35 en 2023)
		Président	OUI
		VP et CM	0 %
	Part des agents ayant suivi une formation métier (permettant de prendre en compte les enjeux DDRS dans son métier)	Enseignants	0 %
		Personnels BIATSS	0 % (hors formation initiale)
		CODIR	0 %
Mobilité	Existence d'un plan de mobilité		NON (projeté 2024)
	Existence d'une politique incitative à la réduction des impacts des mobilités internationales	CODIR	NON (exemples de mesures). Actions dans le présent SD
	Taux de personnes se déplaçant en mode doux (transports en commun, mode de transport actif, covoiturage...)	Étudiants	82 %, et 54 % la marche
		Personnels	71 % et 31 % la marche

LÉGENDE : ■ indicateurs remplis ■ en cours ou projetés ■ à prévoir

CATÉGORIE/ AXE	INDICATEURS	Sous indicateurs	DÉTAILS/RÉPONSE ATTENDUE, ÉTAT LYON 3
Achats	Existence d'une politique d'achats responsables		OUI
	Part des achats (en montant) incluant une valeur de 30 % minimum des critères DDRS dans le jugement des offres		30 % des marchés Montant inconnu
Politique sociale	Plan(s) d'action		OUI
	Enquête de satisfaction sur la qualité de vie auprès de l'ensemble des personnels		Non

LÉGENDE : ■ indicateurs remplis ■ en cours ou projetés ■ à prévoir

Tableau 1 : Indicateurs proposés pour un tableau de bord DD&RSE à l'échelle du site Lyon St-Étienne

CHEL[s]

Le Collège des Hautes Etudes Lyon Science[s] réunit 8 établissements membres ou associés de l'Université de Lyon : le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon, l'École Centrale de Lyon, l'École normale supérieure de Lyon, Mines Saint-Étienne, Sciences Po Lyon, VetAgro Sup, EMLyon Business School et l'Université Jean Moulin Lyon 3, qui a rejoint le collège en avril 2023.

L'objectif majeur de cette démarche de rapprochement est de conjuguer les compétences des établissements

pour offrir aux étudiants des atouts supplémentaires de réussite professionnelle.

Le CHEL[s] permet non seulement aux étudiants, mais aussi aux enseignants et personnels de ces 8 établissements, de croiser leurs regards et d'enrichir leurs parcours et leurs expériences sur des champs pluridisciplinaires.

Deux projets de formation sont actuellement en gestation (voir axe formation).

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 1 - Stratégie et gouvernance, bilan 2021-2024

De façon générale, les collectivités locales autour de l'Université Jean Moulin Lyon 3, les parcs naturels, dans les départements du Rhône et voisins, sont partenaires dans le cadre de stages et d'apprentissages pour des étudiants, dont plusieurs dizaines par an touchent aux questions de DD&RSE. Plusieurs centaines de partenaires impliqués dans des actions relatives au DD&RSE sont listés d'ores et déjà pour la faculté des Humanités, Lettres et Sociétés et l'IAE.

Plus particulièrement :

Acteurs publics

- **Métropole de Lyon**

La Métropole de Lyon intervient en tant que financeur du Contrat Plan Etat Région (CPER) et dans l'élaboration du schéma de développement universitaire. Une action particulière a été menée pour la mise à disposition des étudiants, gratuitement, de vélos recyclés.

- **Ville de Lyon**

L'Université est engagée comme partenaire du projet « Lyon 2030 ville climatiquement neutre »⁷, porté par la Ville de Lyon à la suite d'un appel à projet de la Commission Européenne. Les travaux ont commencé à l'été 2022 et visent à définir des solutions, puis à les mettre en œuvre, en vue d'une décarbonation totale sur le territoire de la collectivité à l'horizon 2030. Si cet objectif apparaît optimiste, les échanges de savoirs et de savoir-faire attendus contribueront aux projets de transformation de

l'Université, de même que l'apport de Lyon 3 dans le projet municipal pourra être significatif, grâce aux expertises développées dans sa gouvernance et ses composantes disciplinaires. La convention de partenariat Université Lyon 3/Ville de Lyon a été signée le 23 janvier 2024.

- **Région AURA**

La région AURA intervient dans les financements du CPER.

L'Université a été lauréate d'un appel à projets de la Région portant sur un : « Soutien à l'innovation pédagogique, au développement des formations et à l'amélioration des conditions d'études : pour la réussite étudiante au Centre d'Études Universitaires de Bourg et de l'Ain (CEUBA) » (Volet 2 du projet). Ce financement a été octroyé et a permis en particulier de financer le recrutement d'un ingénieur pédagogique pour aider à l'introduction de la formation TEDS en licence, à concurrence d'environ 50 000 euros. L'approche transdisciplinaire des enseignements relatifs à la transition écologique constitue une opportunité pour les nouveaux étudiants en L1 de mesurer la grande diversité des disciplines mobilisées, et ainsi de découvrir de nouvelles voies d'orientation professionnelle et universitaire, facteur important de la réussite étudiante.

- **Département de l'Ain et Bourg agglomération**

Ces partenaires interviennent notamment dans le cadre du financement du CPER

⁷ Voir <https://www.lyon.fr/lyon-2030/lyon-2030-ville-climatiquement-neutre>

1.4 - Politique Internationale

L'Université Jean Moulin Lyon 3 attache une importance particulière au dynamisme des relations internationales porté par l'ensemble des acteurs de l'Université et notamment par le Service Général des Relations Internationales pour l'initiation et l'accompagnement des projets⁸, par l'ensemble des composantes de l'établissement et par **l'Institut international de la francophonie (2IF)**.

Ces acteurs proposent plusieurs programmes-clefs :

- Des **programmes spécifiques** et adaptés aux étudiants internationaux dispensés en français (Diplôme d'Études Universitaires Françaises, DEUF), et plus encore en anglais, tant en Droit (*LLM in International and European Business Law*), qu'en Sciences de Gestion, (*Master International Business Realities Program ; Master General Management Program, GMP*) ou de manière transversale (*Study in English in Lyon, France, SELF*).
- Des **programmes délocalisés** (diplôme français proposé dans un pays étranger) dans une très grande diversité de pays⁹.
- Des **doubles diplômes** développés avec des partenaires en Europe et hors Europe, permettant aux étudiants de valider un cursus de Licence ou Master à la fois dans leur Université d'origine et dans l'Université partenaire.

Ce dynamisme international se traduit aussi par une politique volontariste dans les autres domaines essentiels que constituent la **recherche** (par des collaborations scientifiques internationales régulières) ou **l'entrepreneuriat** (par la mise en place de partenariats avec des établissements étrangers).

Le **projet international** de l'Université est en lien avec la politique mise en œuvre par les acteurs locaux et nationaux (France Universités, la Région Auvergne Rhône Alpes (AURA), la Métropole de Lyon, la ville de Lyon et la ComUE Lyon Saint-Étienne notamment).

L'Université Lyon 3 est partenaire de plus de 250 Universités (environ 55 dans les Amériques, 15 en Afrique, 135 en Europe, 40 en Asie et 8 en Océanie)¹⁰. Les bootcamps évoqués ci-dessus ont été et seront l'occasion d'actions-phares, portées avec l'ambassade de France aux États-Unis et deux Universités prestigieuses américaine et chinoise, en croisant les thématiques de la transition écologique avec un développement de l'attractivité internationale de l'Université. La cartographie de la part prise par le DD&RSE dans ces échanges reste à compléter.

EUA (European Universities Association)

Lyon 3 est membre de l'EUA. "With more than 850 members across 49 countries, EUA is the largest and most comprehensive organisation representing universities in Europe. As the voice of Europe's universities, EUA supports and takes forward the interests of individual institutions and the higher education sector as a whole".

⁸ Voir <https://www.univ-lyon3.fr/cooperation-internationale>

⁹ Voir <https://www.univ-lyon3.fr/les-programmes-delocalises>

¹⁰ Voir <https://www.univ-lyon3.fr/les-universites-partenaires>

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 1 - Stratégie et gouvernance, bilan 2021-2024

**Harvard University, Radcliffe Institute for Advanced Study, Bryant University
Department of Earth and Planetary Sciences; Université de Shangaï**

Collaboration en cours de développement sur “*both infrastructure and curriculum change in response to climate change*”, avec un accent porté sur la philosophie, en liaison avec l’Université de Shangaï et celle d’Harvard. Lyon 3 porte un diplôme délocalisé en philosophie depuis plusieurs années à Shangaï.

Union d’Universités méditerranéennes

Un partenariat avec une dizaine d’Universités autour de la Méditerranée est en cours de finalisation. La transition écologique forme l’un des trois axes de ce partenariat.

1.5 - Partenaires des mondes économiques et associatifs

De très nombreuses entreprises, et associations accueillent des étudiants en stage et en alternance. Certaines apportent une contribution financière à certaines composantes, en particulier dans le cadre de la taxe d’apprentissage et de l’alternance (Droit, IAE, Lettres et civilisations, philosophie...)

L’Université s'est dotée d'un logiciel permettant de cartographier précisément les partenariats (CRM Eudonet). L’IAE s'en est pleinement saisi, avec 8 licences, les autres composantes, faute de personnel (33 licences disponibles), ne l'ont pas encore fait. De plus, l’IAE a obtenu le label *Business School Impact System*

BSIS, avec une méthodologie mesurant l’impact sur la société, développée par la FNEGE (Fondation nationale pour l’enseignement de la gestion).

D’autres plateformes peuvent être exploitées pour cette cartographie :

- La plateforme Université, Étudiants-Entreprises-Emploi (U3^e) sur les conventions de stage, l’emploi jeunes diplômés, les jobs étudiants, l’alternance et les volontariats (service civique, VIE, VIA) ;
- SOLTEA, outil de la Caisse des Dépôts et Consignations, en place depuis 2022, pour la taxe d’apprentissage et les contrats pro. Tous les versements concernés passent par cette plateforme ;
- Formasup pour les alternances : base existante ;
- Pour les mécènes : service des conventions.

La faculté des Humanités, Lettres et Sociétés a constitué une base de données sur ses partenaires. Elle comprend 800 entrées, dont 500 actives pour des stages et alternances. De même, l’IAE comptait en 2021 près de 2 000 partenaires, dont 50 « de premier rang »¹¹.

L’IAE School of Management de Lyon 3 a développé une politique très active en matière d’objectifs du développement durable tels que définis par les Nations Unies, en particulier au travers de l’adhésion à l’initiative Principes pour une Éducation au Management Responsable

¹¹ Rapport PRME & UN Global Compact, iaelyon School of Management, 2019-2021, publié en 2022 : https://d30mztlbxg5lt.cloudfront.net/public/uploads/sip-reports/iaelyon-School-of-Management-_

(PRME ou PRIME) soutenue par le Global Compact, dès 2013.

Les Principes pour une Education au Management Responsable (PRME) sont une initiative des Nations Unies, lancée en 2007 qui invitent les écoles de management à transmettre aux futurs managers les compétences nécessaires pour devenir des décideurs responsables, pour faire avancer le DD, en s'appuyant en particulier sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

Un rapport est établi tous les trois ans pour faire état de l'action menée¹².

Par ailleurs, l'IAE a été classé 1^{er} dans la catégorie « Universités » du label *Happy At School* en 2021¹³.

1.6 - Perspectives et indicateurs (gouvernance et points prioritaires)

Il est particulièrement important de mesurer la réponse à la demande sociale et ses modalités, dans ses contenus et son chiffrage (y compris pour les opérations gratuites). Cette cartographie, bien avancée pour les productions scientifiques et les thèses, doit porter maintenant sur les partenariats extérieurs, les personnels impliqués en interne, et les relations internationales.

Un objectif stratégique devrait être le développement d'une Direction du DD&RS, d'une part pour mieux guider et mettre en œuvre la politique interne de l'établissement, d'autre part pour la

mise en place d'une interface physique entre l'Université et le monde extérieur pour les questions de transition écologique, de façon à mieux valoriser les formations et recherches menées au sein de l'Université et en faciliter le développement. Cela pourrait passer par la création d'un espace exemplaire Transition Écologique.

Un Plan Ambition Écologique a été présenté le 24 octobre 2023, qui détaille les actions alors réalisées et annonce le plan d'action envisagé à cette date¹⁴.

¹² Voir <https://www.unprme.org/iaelyon-school-of-management/>

¹³ HappyIndex®AtSchool

¹⁴ Voir <https://www.univ-lyon3.fr/plan-ambition-transition-ecologique-2025>

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 2 - Enseignement et formation, bilan 2021-2024

AXE 2 - ENSEIGNEMENT ET FORMATION, BILAN 2021-2024

L'Axe 1 du projet d'établissement « Formation et insertion » a les objectifs suivants :

« L'Université Jean Moulin Lyon 3 est une Université dotée d'une identité particulière, assez proche de celle d'une école. Reconnue comme une Université exigeante, elle est régulièrement plébiscitée par les étudiants et l'écosystème. Composée pour deux tiers d'étudiants et d'enseignants en Droit et Gestion et pour un tiers d'enseignants et d'usagers du domaine Lettres-Langues-SHS, elle se distingue par un excellent taux d'insertion professionnelle et un engagement très fort en faveur de la professionnalisation et de l'entrepreneuriat. Elle offre des parcours de formation riches et diversifiés (de la Licence au Doctorat, en passant par les diplômes d'établissement, en formation initiale, alternance ou en formation continue) et développe une politique d'ouverture à l'international grâce à de multiples partenariats universitaires (parcours délocalisés, échanges internationaux, doubles diplômes). Elle est par ailleurs soucieuse de la qualité de ses formations et allie par conséquent une exigence dans les conditions de délivrance de ses diplômes et une volonté d'offrir des dispositifs d'aide à la réussite à tous les étudiants. [...] »

La politique de formation est vue pour et par les étudiants. L'aspect le plus ambitieux du projet est sans nul doute la réforme du cycle de Licence, qui repose à la fois sur un changement de la structure

de l'offre de formation en Majeures / Mineures (en lieu et place de la structure ternaire en unités d'enseignement fondamentales, complémentaires et d'ouverture) et sur le développement de l'approche par compétences. La réforme vise à permettre aux étudiants de construire leur propre parcours, en développant des formations modulaires mono- ou pluridisciplinaires. Les étudiants sont ainsi étroitement associés aux choix pédagogiques et pleinement acteurs de leur apprentissage et de la construction de leur projet personnel et professionnel. [...] Cette évolution de l'offre de formation s'inscrit dans les choix stratégiques de l'établissement en termes de qualité et d'attractivité des formations, d'insertion professionnelle des étudiants et de rénovation des pratiques pédagogiques. Elle sera mise en œuvre de manière concertée avec l'ensemble des composantes et des services pour garantir la complémentarité des formations et des dispositifs. »

Les formations délivrées par l'Université Jean Moulin Lyon 3 sont adossées à la recherche, « tant pour le cycle Licence que pour le cycle Master, grâce à la présence d'enseignants-chercheurs dans les équipes pédagogiques et à leur rattachement à des unités de recherche reconnues. En Licence comme en Master, la recherche déjà présente dans les formations sera renforcée par plusieurs dispositifs et initiatives ». (Axe 1 – Formation par la recherche du plan stratégique).

Au cœur de la mission de l'Université Jean Moulin Lyon 3, le développement durable y a été tôt développé, notamment dans les années 2000 avec le master en droit de l'environnement porté par le professeur Philippe Billet, en philosophie avec un premier master sur le développement durable, et à l'IAE, avec un premier diplôme RSO en 2003, et bénéficié d'une importante expérience accumulée depuis deux décennies sur les formations à la transition écologique et à la responsabilité sociétale. De même, un cours sur le développement durable avait été introduit en 2006 pour les étudiants en licence de géographie-aménagement. Comme on va le voir, le spectre des formations offertes est maintenant très large et a connu une très forte augmentation dans les dernières années. Il est sans équivalent en sciences humaines dans un très large tiers sud-est de la France.

Cette dynamique s'est accélérée en 2022 avec la mise en place de l'École universitaire de la Transition Écologique (EUTrE), qui, ne se substitue pas aux composantes, mais vise à coordonner les formations existantes ou à accompagner la genèse de nouvelles formations, en philosophie, en géographie..., ou encore dans le cadre du partenariat avec le CHEL[s] pour répondre à une demande émanant des étudiants dans les écoles d'ingénieurs.

2.1 - Intégrer le DD&RSE dans l'offre de formation initiale à tous les niveaux

La trajectoire de l'Université Lyon 3 en matière de formation est celle d'une augmentation très importante des parcours en master depuis le pointage fait en 2016. À cette date, il existait 7 parcours, 1 en droit, 1 en sciences politiques, 4 en gestion à l'IAE (RSO) et 1 en philosophie.

Le bilan en 2022 fait état de 16 parcours en master : 6 en droit, 6 en gestion dont 4 au contenu revu, 6 en géographie et aménagement dont 2 revus, 1 en philosophie. S'y ajoutaient 5 parcours de licence. Plusieurs parcours de master avaient été mis au point pour la rentrée 2022.

La rentrée 2023 a vu apparaître un parcours en Langues et un projet de master 1 en philosophie, d'où la situation suivante :

MASTER

(mentions et parcours)

DROIT EUROPÉEN

- Droit global du changement climatique (M1+M2)
- Droit de l'énergie (M1+M2)

DROIT PUBLIC Droit de l'environnement et de l'urbanisme (M1+M2)

RELATIONS INTERNATIONALES

Francophonie et transition écologique (M1+M2)

RISQUES ET ENVIRONNEMENT

- Gouvernance des risques environnementaux (M1+M2)
- Gouvernance des risques urbains et de l'eau (M1+M2)

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 2 - Enseignement et formation, bilan 2021-2024

MANAGEMENT SECTORIEL

- Manager QSE – Qualité, sécurité, environnement (M1+M2)
- Management des équipes, qualité et développement durable (M1+M2)
- Management de la transition dans les territoires et les organisations durables (M1+M2)
- Responsabilité socio-économique des organisations (M2)

MARKETING VENTE Marketing-Vente en B to B – Transitions digitales et environnementales (M1+M2)

GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

- Altérités, réflexivité, géographie sociale (M1+M2)
- Santé, environnement, informations spatiotemporelles (M1+M2)

GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

- Aménagement et développement durable des territoires (M1+M2)
- Ingénierie des collectivités territoriales et stratégie foncière (M1+M2)

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Systèmes socio-écologiques : héritages, dynamiques, Gestion (M1+M2)

PHILOSOPHIE Transition écologique : éthique et environnement (M1 (en projet)+M2)

LANGUES Études germaniques et humanités environnementales (M1)

LICENCE**(mentions et parcours)**

GESTION Management des équipes, qualité et développement durable (L2+L3)

GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

- Géographie et aménagement (L1+L2)
- Géographie – spé Environnement (L3)
- Géographie – spé Géographie sociale (L3)
- Géographie et aménagement – spé Aménagement et sciences du territoire (L3)

La dynamique des enseignements relatifs au DD&RSE concerne aussi l'introduction de cours nouveaux dans des formations autres, qui a principalement concerné la géographie et l'aménagement, et la licence :

NOUVEAUX COURS**(en 2023)****DROIT****Maj « Droit public »**

- Grands principes du droit de l'environnement (24h CM) - L3

Min « Monde contemporain »

- Éthique et RSE (16h CM + 12h TD) - L2

PHILOSOPHIE**Min « Philosophie »**

- Philosophie de l'environnement (10h CM + 15h TD) - L1
- Philosophie de l'environnement (30h CM + 45h TD) - L3

GÉOGRAPHIE

Maj « Géographie »

- Changements globaux (36h CM + 36h TD) - L3

Min « Géographie »

- Développement durable et transitions (18h CM) - L2
- Gestion territoriale des enjeux environnementaux (18h CM) - L3
- Santé et environnement (18h CM) - L3
- Pratiques et enjeux du développement durable (22h CM) - L3

HISTOIRE

Maj « Histoire »

- Histoire de l'environnement (24h CM + 16h TD) - L3

AMÉNAGEMENT

Min « Aménagement et sciences du territoire »

- Grandes problématiques environnementales de L'aménagement (18h CM) - L1
- Aménagement et développement durable (18h CM) - L2
- Territoires et transitions : climat et environnement (18h CM) - L3

L'IAE a listé, de plus, 15 cours RSO donnés en licence en 2019-21¹⁵. On comptait pour cette année universitaire à l'IAE 614 étudiants ayant suivi un module RSO en licence et 1 349 en master (M1 + M2), 48 en DU et 210 en séminaires internationaux, au total 2 421.

De plus, l'IAE propose depuis l'an passé un cours RSO en e-learning obligatoire pour tous les étudiants de Master qui leur permet d'obtenir la certification CforCSR®¹⁶ par le biais de la plateforme du cours.

Les réflexions sur de nouvelles formations continuent. Elles intègrent l'introduction d'un module Transition Écologique pour un Développement Soutenable en licence (TEDS), pour toutes les formations. Le groupe de travail formé pour le passage à la structure Majeure/Mineure et la répartition des enseignements par compétences en Licence a été saisi de cette introduction, en étroite liaison avec le SGTE pour ce qui est des contenus. La réflexion s'oriente vers une répartition par moitié du module en socle sur Climat/Biodiversité/ressources terrestres et en déclinaison disciplinaire, le tout pour environ 30 heures de cours et 3 ECTS. La mise en place de ce module prendra place pour l'essentiel en 2025.

Une licence pluridisciplinaire dédiée est en cours de définition dans la faculté des Humanités, Lettres et Sociétés, associant géographie, Info-com et histoire, avec un objectif d'ouverture à la rentrée 2025.

Dans l'état actuel, environ 10 % des étudiants en master suivent un parcours DD ou RSE (environ 360 sur 3600), et 2 % en licence. En 2025-26, la situation n'aura que peu évolué en master du fait d'une réponse adaptée déjà à la demande sociale. En revanche, tous les étudiants en licence auront suivi un enseignement dédié.

La mise en place d'un module de formation à la TEDS en doctorat est en cours de réflexion dans le cadre de la COMUE Lyon Saint-Étienne, en relation avec les Écoles Doctorales.

¹⁵ Voir Rapport PRME & UN Global Compact, iaelyon School of Management, 2019-2021

¹⁶ Voir [Les compétences RSE | CforCSR.com](#)

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 2 - Enseignement et formation, bilan 2021-2024

2.2 - Intégrer le DD&RSE dans l'offre de formation continue

L'Université a décidé, pour mieux structurer le lien entre formation continue, partenariat et innovation, de fusionner le service FC3 Langues/Lettres/Philosophie, dédié à la formation continue et professionnelle dans ces domaines, avec la Direction de l'Innovation et du Développement (DID), dont la mission est de concevoir ou d'accompagner des projets qui affirment l'Université comme acteur de l'innovation auprès de nos partenaires socio-économiques. La nouvelle direction a pour objectif de développer les projets et les réseaux, de favoriser une approche globale des partenaires (formation continue, valorisation, recherche...). Elle accompagne les projets stratégiques de l'Université et continue à soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat étudiant, notamment au travers des deux programmes d'incubation, Start et Up.

De nombreux masters sont accessibles en formation continue, auxquels s'ajoutent trois diplômes d'Université portant sur le DD&RSE.

DROIT

D.U. (fc) Qualité, Evaluation et Management de projet dans les Structures Sanitaires et Sociales

PHILOSOPHIE

D.U. Transition écologique : éthique et environnement (TREE)

IAE

D.U. Management de la Qualité de Vie au Travail & Santé

Pour répondre à la demande sociale, un nouveau DU capitalisant les compétences dans les différentes composantes de l'Université a été créé, porté par l'EUTRE, qui ouvrira en 2025 : D.U. <https://www.univ-lyon3.fr/d-u-enjeux-et-dynamiques-de-la-transition-ecologique>

Ce D.U. repose sur :

- L'expertise académique d'enseignants-chercheurs de l'Université Jean Moulin Lyon 3, Maîtres de conférences et Professeurs d'Université, dans le domaine des enjeux environnementaux ;
- Une pluridisciplinarité rassemblant les domaines d'excellence, reconnus internationalement, de l'Université Lyon 3 ;
- Un adossement aux derniers acquis de la recherche scientifique en humanités environnementales ;
- L'inscription dans une dynamique portée par l'EUTRE : accès à un fonds documentaire dédié et à toutes les ressources des Services de documentation ; accès à une offre diversifiée de débats et de conférences dédiés à la transition écologique, animés par des spécialistes reconnus.

Il s'adresse à tous les cadres, décideurs et managers, d'entreprises publiques ou privées, de collectivités ou d'associations, qui voient les enjeux juridiques, économiques, sociaux et éthiques, liés à la transition écologique transformer actuellement leur métier.

Le développement de nouveaux DU devrait prochainement déboucher sur un diplôme porté par le CHEL[s], avec une première rentrée en 2025.

L'enquête sur l'insertion professionnelle des étudiants issus de licences professionnelles et masters réalisée en 2023 par l'OFIP auprès des diplômés de 2020 a donné des résultats dont les résultats sont très encourageants.

En licence, sur 726 diplômés, 55 % des étudiants étaient effectivement en insertion professionnelle (45 % en poursuite d'études). Parmi ces étudiants, 15 % ont un métier comprenant des missions liées à l'environnement et au développement durable, et 16 % des missions relevant de la responsabilité sociétale. Au total, ces missions peuvent se cumuler et concernent 21 % des insertions professionnelles post-2020.

En master, sur 2353 diplômés, les proportions respectives sont de 28 % et 21 %, pour au total 34 % des insertions professionnelles comportant des missions DD&RSE.

Ces chiffres montrent l'importance des métiers concernés en tout ou partie par de telles missions. Ils montrent la pertinence de l'effort consenti par l'Université Lyon 3 pour former les étudiants aux enjeux du DD&RSE, en regard des formations existantes, parcours de licence et de master, cours délivrés dans les parcours non dédiés DD&RSE.

2.3 - Favoriser et accompagner le développement des compétences DD&RSE de tout le personnel

La vice-présidence et le SGTE ont œuvré pour amorcer la mise en place de formations à partir de 2023, en développant plusieurs modalités :

- Module obligatoire de 2h sur la transition écologique pour les personnels nouveaux arrivants, mis en place à l'automne 2023. Ce module est aussi proposé, de façon facultative, aux personnels déjà en place. À l'automne 2023, 19 agents y ont assisté ;
- Sessions de formation Atelier 2 Tonnes, Fresque du climat, Fresque de l'économie circulaire, Fresque de la biodiversité ;
- Les agents de la Direction de l'Immobilier ont suivi la Fresque du Climat en 2023 dans le cadre de leur AG ;
- Les responsables de services ont suivi un Atelier 2 tonnes dans le cadre d'une réunion de direction ;
- Le président et le DGS sont formés via le MESR.

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 2 - Enseignement et formation, bilan 2021-2024

Le tableau ci-dessous présente les résultats de ces actions de formation à ce jour :

PUBLICS	FORMATION AU DD&RSE
Enseignants	1 % (8 sur 700 en 2023)
Personnels BIATSS	13 % (87 sur 622 en 2023, hors cadres dirigeants) 54 % (19 sur 35 nouveaux arrivants en 2023)
CODIR	OUI
Président	OUI (formation MESR/France Universités)
DGS	OUI (formation cadres supérieurs fonction publique)
Vice-présidents et CM	

Ces actions ont été reconduites en 2024, en attendant les préconisations qui seront définies par le groupe de travail dédié de la ComUE Lyon Saint-Étienne.

2.4 - Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes du DD&RSE

Obtenue en mai 2022, la certification Qualiopi atteste la qualité des prestations proposées par les organismes de formation sur la base du Référentiel National Qualité. C'est une reconnaissance pour l'établissement de ses actions de formation et de ses actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience, qui témoigne de l'adéquation des formations proposées avec les besoins du marché du travail, des organisations mais également de la prise en compte de l'évolution des métiers.

Les formations décrites dans les points 2.1, 2.2 et 2.3 sont des contributions importantes à cet égard.



PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 3 : Recherche et innovation, bilan 2021-2024

AXE 3 - RECHERCHE ET INNOVATION, BILAN 2021-2024

La recherche représente l'Axe 2 du Projet d'Établissement :

« L'Université Lyon 3 souhaite mener une politique scientifique capable de développer une recherche soucieuse de qualité et de rigueur. Cette recherche ambitieuse et exigeante doit également prendre en considération son impact sociétal, afin de participer pleinement à la vie de l'espace public en dialoguant efficacement avec la société et le territoire. La recherche menée à l'Université assumera son rôle de laboratoire d'idées, afin de veiller à la diffusion et à la valorisation de ses résultats comme à leur transfert dans le tissu social, scientifique et culturel, à l'échelle locale, nationale et internationale... ».

L'engagement de l'établissement dans le déploiement d'une science ouverte vécue comme un bien commun rejoint les objectifs définis par le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI). Elle correspond à la vision d'une recherche avec et pour la société qui pourra compter sur le dynamisme de ses recherches en philosophie des sciences, en éthique sociale ou en sciences juridiques pour éclairer de grandes questions de sociétés telles que la démocratisation des savoirs et la place de la science dans la décision collective.

Au plan méthodologique, il s'agit de viser une alliance nouvelle entre science ouverte, communication comme outil de médiation, et programmes scientifiques. Cette alliance repose sur la co-construction entre les différents services et les enseignants-chercheurs d'une philosophie et d'un projet commun de médiation scientifique répondant aux défis sociaux, politique, économique et écologique de notre temps.

Ces grands enjeux rencontrent d'ores et déjà les orientations majeures des laboratoires appelés à collaborer avec les autres acteurs de la recherche du site Lyon Saint-Étienne ainsi que les grands axes du projet d'établissement de notre Université.

Pour accompagner au mieux cette ambition et les projets qui en émanent, le CA le 17 octobre 2023 de l'établissement a acté la transformation du service général de la recherche, structure auparavant existante, en une Direction de la Recherche et des Études Doctorales (DRED). Celle-ci reconnaît notamment la place centrale du doctorat, des écoles doctorales et des doctorants dans la dynamique de recherche à Lyon 3, tout en consolidant l'accompagnement des chercheurs.

Cette ambition « Recherche » s'accompagne d'une dimension immobilière venant donner corps à cette dynamique de rencontre science-société à travers la création d'un espace

de près de 300 m² dédié à recherche sur le site des Quais, au 15 quai Claude Bernard. Co-construit avec les acteurs de la recherche, il offrira une meilleure qualité de vie au travail par une atmosphère chaleureuse et confortable pour les chercheurs, avec une attention particulière pour les chercheurs visiteurs en apportant des conditions auparavant inexistantes, et réunira les services supports de la recherche. Il favorisera les échanges informels comme institutionnels et collaboratifs entre chercheurs des différentes disciplines et = personnels administratifs. Cet axe constitue l'un des volets du **Plan Ambition Recherche**¹⁷ présenté le 9 mai 2023. Il fixe un cadre d'ensemble aux principales actions actuelles et futures, organisées autour de quatre axes :

- **Redonner du temps ;**
- **Redonner des moyens ;**
- **Donner de la visibilité ;**
- **Créer des espaces.**

3.1 - Intégrer le DD&RSE dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement

3.1.1 - Fédérer et recenser la recherche en DD&RSE

CONTEXTE

Le site lyonnais est l'un des plus riches et denses concernant les recherches en écologie. Il se caractérise par des thématiques fortes, développées sur le long terme, comme l'environnement

urbain, mais aussi l'eau et la biodiversité. Il se caractérise également par une coopération étroite entre les sciences du vivant et les humanités environnementales dans de nombreuses disciplines et des champs de recherche variés. Cette structuration de longue date par les **labex IMU** ou plus récemment la **fédération de recherche (FR) BioEnviS** a été encore renforcée par trois programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR) qui ont leur centre de gravité sur le site lyonnais : **Solubiod, One water** et **Ville Durable**.

Des recherches de diverses disciplines à Lyon 3 portent à la fois sur les problématiques de Responsabilité Sociétale et sur la Transition Écologique, et plus largement sur les humanités environnementales. Le travail mené ces dernières années a d'abord été de recenser et fédérer les forces existantes, parfois déjà identifiées, parfois plus discrètes, tant au niveau de l'établissement qu'au niveau du site. Moins fortement structurées au niveau du site, les recherches en RSE, sont néanmoins présentes, le genre étant par exemple l'un des axes historiques de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH).

ACTIONS RÉALISÉES

Au niveau du site

Les liens se sont renforcés récemment avec la MSH Lyon Saint-Étienne dont des axes de recherche sont le genre¹⁸ et l'environnement urbain.

Inscription dans des structures fédératives

- **Labex IMU (Intelligence des Mondes Urbains)** : Participation depuis 2014 ;

¹⁷ Voir <https://intranet.univ-lyon3.fr/plan-ambition-recherche-2025>

¹⁸ Voir par exemple, le projet « REPAIR : violences sexistes et sexuelles, changer les représentations, repenser les prises en charge », l'un des 5 projets lauréats de l'AAP en 2023

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 3 : Recherche et innovation, bilan 2021-2024

- **Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Genre** : Lyon 3 est aussi partenaire de l'Institut du Genre¹⁹. Fondé en 2012 à l'initiative de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS, l'Institut du Genre réunit une trentaine de partenaires institutionnels engagés dans la recherche sur le genre et les sexualités ;
- **Fédération de recherche OTHU et ZABR** (voir infra) ;
- Adhésion précoce à la **FR BioEnvis** (voir infra), adhésion par l'Université (depuis 2021) et par le laboratoire Environnement Ville Société (EVS) (depuis 2016) ;
- Participation à plusieurs PEPR ;
- Associé à SHAP-med@Lyon²⁰;
- EUR H2O : Elle se fait par l'intégration dans de multiples organismes, qui concernent notamment la gestion de l'eau et l'étude des hydrossystèmes, l'OTHU, la ZABR. Lyon 3 participe activement à l'Ecole Universitaire de Recherche H2O²¹. De nombreux projets de recherche portent sur ce thème²². Le PEPR OneWater est en cours de développement.

- **Fédération des recherches sur la ville, l'environnement urbain et la biodiversité en ville** : des structurations de la recherche portent sur la ville (École Urbaine de Lyon, avec le financement de plusieurs thèses à thématique TEDS portées par Lyon 3), le LabEx IMU, avec notamment les projets ARMATURE et Collectifs sur l'histoire récente de la végétation dans le périmètre de la métropole de Lyon et la biodiversité dans les ensembles de logements collectifs. Cette dernière recherche, pilotée à Lyon 3 (laboratoire EVS) avec Lyon 1 (LEHNA), et associant de nombreux partenaires comme la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon, l'association Arthropologia, a abouti à une connaissance très fine et approfondie de la biodiversité en milieu urbain, ce qui représente une percée importante²³.

¹⁹ Voir https://institut-du-genre.fr/qui_sommes_nous/presentation/

²⁰ Voir Shape-Med@Lyon – Structuring One Health Approach for Personnalized Medicine

²¹ <https://h2olyon.universite-lyon.fr/h2o-90225.kjsp>

²² ANR Thermopolis sur l'accès à l'eau dans les villes occidentales ; PEPS CNRS Sechuja (terminé), sur l'histoire des usages de l'eau dans un désert côte au nord du Pérou ; Projet CNRS/UMelb sur la dynamique hydrologique de bassins versants qui subissent actuellement l'étalement urbain ; Projet BAIGNADES URBAINES, studio du Labex IMU. <https://imu.universite-lyon.fr/studios/baignades-urbaines/baignades-urbaines-279604.kjsp> ; Projet Prodij (TIGA Dijon, « Dijon, alimentation durable 2030) (EVS-IDE) ; Projet terminé ANR PRCI Val uses (ANR-CONACYT), (EVS-IDE) associant des chercheurs français et mexicains, relativ au bassin versant du fleuve Usumacinta. Idem Projet ANR Mercro, (EDIEC), sur l'effectivité de la police en mer

²³ <https://collectifs-biodiversite.universite-lyon.fr/suivez-nos-actions/#evenements>

PRÉSENTATION DE QUELQUES STRUCTURES FÉDÉRATIVES

La **FR BioEnvIS** est une Fédération de Recherche regroupant plusieurs unités de recherche de la communauté scientifique lyonnaise, opérant dans le champ de la biologie, de l'environnement et de ses implications dans le domaine de la santé globale (aussi bien humaine qu'animale ou végétale). Elle regroupe notamment les préoccupations agronomiques, vétérinaires ou de santé des environnements non anthropisés des unités membres. Elle opère actuellement au sein de l'Université de Lyon. Ses objectifs principaux sont de gérer des plateformes techniques et centres de ressources d'intérêt commun aux unités constituantes, et d'animer la transversalité des activités de recherche des unités constituantes.

L'**OTHU** est un **laboratoire de recherche ‘hors murs’ d’observation des rejets urbains et de leurs impacts sur les milieux récepteurs** - notamment par temps de pluie sur la région lyonnaise - pour proposer de nouvelles solutions de conception et de gestion de l'assainissement. C'est une fédération de recherche (FED 4161) unissant 9 établissements de recherche [12 laboratoires/100 chercheurs], le Graie et de nombreux partenaires opérationnels (<https://www.graie.org/othu/>)

La **ZABR (Zone Atelier Bassin du Rhône)** créée en 2001, est un réseau de laboratoires de recherche qui a pour mission de :

- Promouvoir, coordonner et valoriser les recherches sur le fonctionnement des hydrossystèmes du bassin du Rhône
- Organiser le transfert des résultats aux gestionnaires de l'eau et des territoires et à leurs partenaires
- Mettre à leur disposition des outils d'aide à la décision et des méthodes d'évaluation utiles pour une gestion durable des fleuves et rivières

La **ZABR** est un réseau de chercheurs qui rassemble les scientifiques de 19 unités de recherche de 23 établissements situés entre Genève et la mer méditerranée. Structurée en GIS – Groupement d'intérêt Scientifique depuis 2005, elle rassemble 345 chercheurs en 2020.

Elle permet de bénéficier des soutiens financiers de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée. Dans ce cadre une thèse Lyon 3 du projet PULSE, en partenariat avec l'INRAE.

Voir <https://www.zabr.assograie.org>

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 3 : Recherche et innovation, bilan 2021-2024

Au niveau de l'établissement

- Codirection par la VP recherche du GT transition écologique pour le projet d'établissement en 2021 ;
- Réunion de recensement des forces en humanités environnementales (juillet 2021) ;
- Création de l'EUTRE en 2022 pour recenser et mettre en valeur les recherches à ce sujet à Lyon 3 ;
- Recensement des publications, des projets et des thèses en écologie dans ce cadre. Ainsi, 16 thèses ont été soutenues en environnement en 2020-22²⁴;
- Organisation par Lyon 3 d'une journée annuelle de rencontres entre doctorants sur les recherches concernant la transition écologique, depuis 2023. Cette journée a pour objectif de renforcer les rencontres et les échanges interdisciplinaires entre doctorants et doctorantes travaillant sur les thématiques de la transition écologique et de l'environnement. Elle est ouverte aux doctorants et doctorantes de toutes disciplines.

3.1.2 - Soutenir les recherches en DD&RSE**CONTEXTE**

Ce soutien se manifeste par l'adhésion aux fédérations recherche déjà citées (voir rubrique précédente). Il se manifeste surtout par un soutien accru aux enseignants-chercheurs et aux laboratoires de recherche, dans le contexte d'une Université sous dotée, tant financièrement qu'en ressources humaines, où les EC peinent à trouver du temps pour leur travaux et où la dotation des laboratoires de recherche était parmi les plus faibles au niveau national. Un effort historique a été accompli dans le cadre du Plan Ambition Recherche 2025 pour redonner du temps et des moyens aux chercheurs. Est ainsi assurée à tous les laboratoires une dotation plus substantielle, mais aussi plus équitable, établie selon des critères établis collégialement, clairs et publics. L'augmentation de l'aide est également ciblée sur les projets de recherche sur la transition écologique, dans le cadre de la mise en œuvre de l'EUTRE.

Quelques éléments de structuration de la recherche à Lyon 3 :

- L'Université Lyon 3 est tutelle de 16 unités de recherche (Sur ces 16 équipes de recherche, 11 sont des équipes interdisciplinaires)²⁵;
- 5 UMR dont Lyon 3 est tutelle principale ;
- 10 Unités de recherche dont Lyon 3 est la seule tutelle ;
- Une UR en cotutelle ;
- L'Université Lyon 3 est aussi tutelle

²⁴ Voir <https://transition-ecologique.univ-lyon3.fr/theses-soutenues>

²⁵ Voir <https://www.univ-lyon3.fr/unites-et-reseaux-de-recherche-hdr>

et partenaire de l'UAR Maison des Sciences de l'Homme Lyon-St-Étienne, avec laquelle les relations se sont intensifiées.

ACTIONS RÉALISÉES

- D'une façon générale, **la revalorisation du temps propre à la recherche** est l'une des priorités. Largement exprimée à la faveur de la Conférence sociale (voir Axe 5), cette nécessité a d'ores et déjà été intégrée dans la révision du référentiel des primes et des décharges et grâce à la politique des contrats de valorisation de la recherche qui représentent une véritable reconnaissance du temps dédié à l'animation de la recherche de la part des directeurs d'unité de recherche, mais aussi des diverses modalités de la recherche, qu'il s'agisse du montage ou de la réalisation d'un projet, ou encore du retour à la recherche après une période d'interruption. Le nombre d'activités éligibles à une prise en compte dans le service ou à une décharge, comme le nombre de collègues potentiellement concernés, a ainsi augmenté dans des proportions importantes ;
- Lyon 3 a développé depuis 2022 une politique très proactive dans le renforcement des recherches qui y sont menées, à la fois en dotant mieux les laboratoires, avec une augmentation des budgets globalement alloués de 60 % dès 2023, sur la base d'une répartition transparente mise en place en 2022-23 ;
- Cette augmentation quantitative s'accompagne aussi d'un approche qualitative partagée, transparente, équitable et définie collectivement, dans le cadre d'un accompagnement des services centraux et du vice-président en charge des Finances et du Patrimoine ;
- L'accompagnement des doctorants est une priorité et une Chargée de mission au doctorat a été nommée à la rentrée 2024 ;
- **Soutien historique à EVS**, l'UMR 5600 Environnement, Ville, Société**, le principal laboratoire SHS sur les questions environnementales en AURA²⁶, dont Lyon 3 est tutelle principale et porteuse. EVS bénéficie de la part de l'Université d'un soutien de longue date, notamment par l'octroi d'un nombre important de mètres carrés (près de 600), dans une Université de centre-ville dont les espaces sont restreints. EVS bénéficie aussi d'un soutien spécifique et additionnel pour l'emploi d'un gestionnaire, et l'UMR a également bénéficié de l'augmentation globale de la dotation des laboratoires ;
- La revalorisation substantielle de la dotation des laboratoires a bénéficié aux autres laboratoires qui ont des recherches actives sur l'environnement (Larhra, IrPhIL, Magellan, EDPL...) ou sur la RSE (Magellan...) ou le genre (IETT, EDIEC...) ;

²⁶ <https://umr5600.cnrs.fr/fr/accueil/>

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 3 : Recherche et innovation, bilan 2021-2024

- Création d'un appel à projets (AAP) missions de recherche (archives, terrain) (mai 22) permettant aux chercheurs de financer leurs déplacements et leurs séjours de recherche et qui bénéficie notamment aux collègues menant des recherches de terrain sur l'environnement ;
- L'AAP EUTrE lancé en 2022 propose un financement de 50 000 euros sur 4 ans et un contrat doctoral pour des recherches novatrices sur la transition écologie et les humanités environnementales. Le lancement de cet AAP, réalisé conjointement avec le SGTE dans le cadre de l'EUTRE, vise à développer les recherches sur les humanités environnementales, qui sont l'une des forces de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Cet appel lancé pour la première fois en 2022, renouvelé le 24 octobre 2023, a fait émerger des projets prometteurs et des thématiques nouvelles à Lyon 3. Il est assorti d'un contrat doctoral, selon des modalités qui seront pérennisées et renouvelées chaque année. Le lauréat pour 2023 a été Antonin Plarier, historien, sur une recherche relative à l'exploitation des ressources minières en Algérie pendant la période coloniale « Ressources naturelles et conflictualités environnementales dans l'empire colonial français (XIX^e – XX^e siècle) ». En 2024 c'est Kiara Neri qui a été lauréate de cet AAP avec une thématique sur la mer et le changement climatique.

3.1.3 - Sensibilisation et information**CONTEXTE**

Les normes et actions DD&RSE représentent un changement d'attitude dans les pratiques de recherche ou envers les pairs, par les doctorants et l'ensemble des acteurs de la recherche. Elles appellent donc des actions de sensibilisation et d'information. Ces actions ont été menées auprès de l'ensemble des acteurs de la Recherche de l'Université Lyon 3, et ont bénéficié d'une grande diversité de canaux de diffusion.

La commission Recherche de l'établissement et les réunions du service général de la recherche devenu depuis DRED et les directeurs des unités de recherches et des écoles doctorales, traditionnels relais de l'actualité de la recherche, ont constitué des espaces de communication privilégiés, en raison de leur caractère régulier et de la représentativité qu'ils permettent. Le public des doctorants est lui ciblé lors de café doctorants, organisés conjointement par la DRED et la BU. Les médias numériques, le flash info de la Recherche ou encore le site internet de l'établissement, ont permis quant à eux une diffusion de l'information à une plus large audience, incluant les publics extérieurs à l'établissement. De surcroît, des actions plus ponctuelles et ciblées, ont été menées dans le cadre de rencontres et de journées de formation, complétées par la réalisation et la diffusion de supports d'information. La

charte du doctorat a quant à elle été refondée, intégrant plus clairement des exigences relevant du secteur DD&RSE.

ACTIONS RÉALISÉES

L'ensemble des actions menées dans le cadre des activités de recherche en matière de DD&RSE et qui ont pu être mises en avant en vue de l'obtention du label DD&RS, a fait l'objet d'une présentation et d'un suivi systématique auprès des membres de la Commission Recherche de l'établissement et des directeurs de laboratoire et d'école doctorale. La stratégie de réduction de l'empreinte carbone des laboratoires et les Programmes et Equipement Prioritaires de Recherche (PEPR) ont ainsi été abondamment exposés et commentés, au même titre que les mesures relatives à l'éthique et à l'intégrité scientifique et notamment au label HRS4R. Les Groupements d'Intérêt Scientifique thématiquement concernés (sur le genre, sur l'environnement...), la structure fédérative de recherche BioEnviS et les réseaux structurants de la Recherche ont également fait l'objet d'une présentation détaillée.

Le guide pratique des risques psychosociaux, réalisé par l'Université de Lyon en version anglaise et française, a été diffusé au sein des écoles doctorales. Il est également consultable en ligne dans la rubrique prévention de la page dédiée aux études doctorales, qui propose une sensibilisation aux thématiques des discriminations ou encore du harcèlement²⁷. L'accès au service d'écoute de l'Université y est également présenté.

Le parcours de prise en charge des personnels de la recherche exposés aux risques psychosociaux a, quant à lui, fait l'objet d'une présentation par le psychologue de l'Université, aux directeurs et gestionnaires de laboratoires et d'écoles doctorales. Une sensibilisation aux ressources concernant la prévention du suicide a été faite auprès des directeurs d'unités (DU) et directeurs d'écoles doctorales (ED) par la médecin de prévention et par un psychiatre en charge de la prévention du suicide.

Une journée annuelle de formation, à destination des directeurs de thèse et des membres de comités de suivi individuel (CSI), a été inaugurée au mois de juin 2022, puis pérennisée. Une sensibilisation aux bonnes pratiques en matière de développement durable et de responsabilité sociétale a été menée à cette occasion. Un *vademecum* a été réalisé et remis à chaque participant.

Les cafés des doctorants permettent également de communiquer sur les projets DD&RSE et de favoriser l'interdisciplinarité. La sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles a fait l'objet d'une intervention de Mme Gaëlle MARTI, professeure de droit public à l'Université Lyon 3 et spécialiste des questions de genre, à l'occasion du café doctorant du 08 novembre 2022²⁸.

²⁷ Voir <https://www.univ-lyon3.fr/etudes-doctorales>

²⁸ Voir le programme en ligne <https://cafe-doct-oaw22.sciencesconf.org/resource/page/id/2>

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 3 : Recherche et innovation, bilan 2021-2024

3.1.4 - Piloter et mettre en pratique le DD&RSE

CONTEXTE

Les exigences et mesures de DD&RSE ont bénéficié des instances de pilotage et de collégialité déjà existantes à l'Université et qui ont été encore renforcées ces trois dernières années par la mise en place de groupes de travail (GT) et d'une commission doctorat et HDR. Elles ont aussi bénéficié de la mise en place d'instances et de mesures spécifiques, comme la création d'un GT transition écologique, puis d'une commission transition écologique (CTE). Un dispositif de soutien aux laboratoires pour la réalisation de leur bilan carbone, par le financement de stages dédiés et un appui méthodologique par le SGTE, a également été mis en place, de manière à mettre en cohérence les principes et les pratiques.

Instances

La thématique DD&RSE est traitée à différents niveaux des instances décisionnelles et collaboratives de la recherche, à savoir :

- Au sein de la **commission recherche (CR)** où ont été validées, par exemple, la charte des mobilités et la charte révisée du doctorat ;
- La **commission des aides** issue de la CR permet l'attribution des financements aux colloques / missions/ AAP internes et prend en compte les critères DD&RSE pour la sélection des projets.
- Les **réunions des directeurs d'unités de recherche et d'école doctorale** ;

- Mise en place de dialogue de gestion avec les laboratoires ;
- La création d'une **commission « direction de thèses et HDR »** permet d'aborder la question de l'interdisciplinarité ;
- La CTE où la recherche est représentée par la VP recherche.

ACTIONS RÉALISÉES

- Intégration du DD&RSE dans tous les AAP internes : Révision de l'ensemble des aides internes de la DRED pour intégration - si besoin- de critères d'intégrité scientifique, de science ouverte, de DD&RSE, notamment pour les mobilités de recherche ;
- Révision de la charte du doctorat en accord avec la ComUE Lyon Saint-Étienne et les partenaires du site, cette charte renforçant les exigences en matière de RSE ;
- Vote par la commission recherche d'un cadre pour l'équilibre hommes/ femmes dans les jurys de thèse ;
- Trois fiches actions intégrées dans le Schéma directeur handicap (réforme de la procédure d'admission des contrats des doctorants handicapés dès 2021) ;
- Mise en œuvre du BEGES des laboratoires avec l'appui de stagiaires. Dans un contexte de réchauffement climatique de plus en plus perceptible, un effort tout particulier a porté sur l'établissement de BEGES pour les laboratoires.

Cela a été fait en 2022 pour l'UMR EVS et l'IRPhIL, sur la base des outils développés par Labos1.5²⁹, et a été étendu en 2023 à plusieurs laboratoires de sciences humaines, ce qui est relativement peu commun en SHS : Marge, IHRIM et CIHAM en 2023 et CRDMS, CLHDPP, HISOMA alors qu'EVS et l'IRPhIL vont établir un nouveau bilan. L'originalité de la démarche de Lyon 3 est d'avoir organisé et financé un système de stage pour réaliser ce bilan et ne pas alourdir la tâche des enseignants-chercheurs ;

- Mesures en faveur de l'égalité entre doctorants (Décisions sur la prise en charge financière de la reproduction des thèses qui était inégalement réalisée selon les labos) ;
- Limitation du nombre de thèses imprimées.

3.2 - Développer les interactions sciences et société et l'expertise en appui aux acteurs socio-économiques publics et privés

CONTEXTE

L'Université Lyon 3 est depuis plusieurs années très en avance sur les actions de science ouverte, notamment avec la création du **pôle Prairial**. Toutefois, elle restait en retrait dans le domaine de la diffusion et de la communication scientifiques. Un travail de fond est entrepris depuis 2023 pour : rendre visibles les activités et productions scientifiques de Lyon 3, mais aussi plus largement la riche activité de médiation scientifique, et de partenariat ou d'expertise en matière de DD&RSE, qui restait méconnue. En effet, les questions de « Sciences avec et pour la société (SAPS) » ont émergé pour Lyon 3 avec la fin de l'Université cible lorsqu'en 2021 a commencé le démantèlement des actions de l'Université de Lyon (boutique des sciences, etc.), qui, côté SAPS, ont été principalement reprises par Lyon 2. Des activités sciences et société existent à Lyon 3, mais encore insuffisamment coordonnées et trop peu visibles. En reprenant les grandes rubriques des SAPS, l'Université déploie ses efforts en matière de :

- Diffusion et médiation scientifique ;
- Partenariats avec acteurs culturels, institutions publiques, société civile ;
- Expertise et appui à la décision publique.

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 3 : Recherche et innovation, bilan 2021-2024

3.2.1 - Diffusion et médiation**ACTIONS RÉALISÉES****Science ouverte**

- Une **Charte science ouverte** a été adoptée en 2020³⁰, en réponse aux appels pour une science plus ouverte de Budapest (2002), Berlin (2003), Amsterdam (2016), Jussieu (2017). L'Université a fait le choix de s'engager en faveur du libre accès aux publications scientifiques et aux données de la recherche ;
- Le pôle éditorial **Prairial** est un dispositif global de soutien aux revues scientifiques du site Lyon Saint-Étienne. Il propose un ensemble de services : soutien éditorial, appui technique, conseil juridique, formation et documentation, aide au référencement, etc. Il dispose aussi d'une **plateforme de diffusion** en accès ouvert fondé sur le modèle diamant qui héberge des revues scientifiques et professionnelles et leur offre un accompagnement pour monter en qualité éditoriale. Il vise enfin à favoriser l'ouverture des publications en sciences humaines et sociales (SHS) impulsée par le « **Plan national pour la science ouverte** ». Prairial est le fruit d'un partenariat entre les Universités Lumière Lyon 2, Jean Moulin Lyon 3 et la MSH Lyon Saint-Étienne. À souligner

également la création d'un fonds science ouverte, fruit d'une collaboration avec la Bibliothèque Universitaire, en pointe sur ce sujet notamment dans le cadre du pôle éditorial Prairial, en collaboration avec Lyon 2, avec 17 revues, dont 2 sur Open Edition et 2 autres qui rejoindront cette plateforme en 2024 ;

- L'accent mis sur les publications en Open Access (OA) a conduit à la mise en place du dispositif **Bonus Science Ouverte**, qui permet aux équipes de recherche de bénéficier d'un surcroît de financement dès lors que le nombre de dépôts de publications en OA est égal ou supérieur au nombre de membres du laboratoire, ou lorsque le taux de publications en OA dépasse la moyenne nationale en SHS ou la moyenne nationale, toutes disciplines confondues. Cet accent sur la science ouverte se traduit par une forte implication dans une politique d'incitation au partage des données, encore peu développé en SHS. Des exemples de partage de données dans le cadre de travaux de recherche sur l'histoire de la ville de Lyon sont intégrés aux actions de sensibilisation à la science ouverte dès le Master, en lien avec des projets dont les données ont été archivées et rendues accessibles au public avec les Archives Départementales et de la Métropole de Lyon (données vecteur, Lyon et secteur UNESCO de Lyon).

³⁰ Voir https://www.univ-lyon3.fr/médias/fichier/charter-science-ouverte-lyon3-web_1608112950703-pdf

Diffusion et communication

- Assurer une meilleure visibilité est un grand chantier qui s'est traduit par la nomination de Lucien Perticoz, Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, comme **chargé de mission « Communication et diffusion scientifiques »**. Il a pour mission de préparer un plan pragmatique et ambitieux pour une meilleure visibilité de la recherche et des chercheurs à Lyon 3, en lien avec les exigences de science ouverte et d'une recherche impliquée dans la cité ;
- Un important travail de recensement des thèses et des publications des enseignants-chercheurs de Lyon 3 portant sur des thématiques DDRS a été mené en 2022-23³¹. Ces listes, assorties de liens, sont déjà mis en ligne³². Un outil de recensement des publications a été mis en place par la BU.
- Reprise du site internet de la recherche (DRED).

SAPS

- Le **projet PartiCité** (« Pour une Recherche qui Participe à la vie de la Cité ») a été mené de l'automne 2022 à fin 2023. Il constitue un développement majeur dans notre Université. Il recense les forces et faiblesses en matière de science et société au sein de l'Université. Pour cela, il s'est avéré nécessaire

d'effectuer un état des lieux dont l'objectif visait à une meilleure connaissance des actions science et société, la manière dont on pouvait les définir, les identifier et les replacer dans le contexte institutionnel qui les promeut et les finance (ANR, MESRI, Europe). À partir de cette contextualisation, ont été identifiés les types de ressources propres à Lyon 3 qui proposaient déjà des actions science et société : les services, les facultés, les laboratoires et les enseignants-chercheurs.

De nombreuses activités de médiation ont ainsi pu être recensées. Variées, elles peuvent être présentées par types de productions et d'événements de médiation scientifique :

- Les **manifestations scientifiques (inter)nationales** : Nuit européenne des chercheurs, Journées européennes de l'archéologie, Fête de la science, Nuit du droit, États généraux de l'Antiquité, Nuit de l'histoire. De nombreux enseignants-chercheurs sont impliqués dans ces grands événements de médiation et de vulgarisation scientifique. C'est notamment grâce à l'implication des services et des facultés dans certains événements qu'ils promeuvent ou portent : la faculté de droit pour la Nuit du droit ; la BU, le SGR et le service des affaires culturelles pour la Fête de la science par exemple. À ces occasions, sont proposées différents types d'objets ou d'événements de médiation : expositions, conférences, tables rondes, etc.

³¹ Voir aussi l'inventaire réalisé par l'IAE pour 2020-21 : Rapport PRME & UN Global Compact, iaelyon School of Management, 2019-2021

³² <https://transition-ecologique.univ-lyon3.fr/productions-scientifiques>

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 3 : Recherche et innovation, bilan 2021-2024

- **Les cycles de conférences** : organisés par les facultés et les services, ils participent à l'irrigation du débat démocratique, à la diffusion des savoirs scientifiques, aux questions d'actualité, etc. À titre d'exemples, les conférences débats « questions de sociétés » organisées par la BU ou la « semaine de l'Europe » portée par le laboratoire EDIEC (Équipe de Droit International Européen et Comparé) ou encore le cycle des Grandes Conférences mis en place depuis la rentrée 2023 par l'iaelyon.
- **Les expositions** : proposées principalement par la BU et le service des affaires culturelles, elles sont adossées à divers dispositifs de médiation et de programmation culturelle (conférences, résidences d'artistes, Fête de la science, etc.).

- **Les médiations scientifiques et culturelles** portées essentiellement par le service des affaires culturelles : via le festival annuel de théâtre universitaire international MERAKI, l'accueil de résidences d'artistes dans les murs de l'Université, le prix Caméléon (porté par la faculté des langues et la BU) et la participation de chercheurs dans des institutions culturelles (Villa Gilet, musées, théâtres, etc.). Ce type de médiations est à la croisée de la médiation scientifique (qui met en relation des publics avec des savoirs scientifiques) et de la médiation culturelle (qui met en relation des publics avec des objets/œuvres artistiques).

- **Les productions audiovisuelles** de médiation scientifique internes à l'établissement : les « Portraits de chercheurs »³³ portées par le SGR et produits par le PAVM proposent de courtes vidéos d'interviews vulgarisées de chercheurs de l'établissement qui présentent leurs parcours et objets de recherche ; les podcasts « Commun Campus »³⁴, portés par le Service communication, traitent d'une question de société ou d'actualité qu'un enseignant-chercheur éclaire, contextualise et vulgarise. À noter également tout le travail réalisé autour de « la Transition écologique en projection », qui vise à sensibiliser par l'art cinématographique aux enjeux DD et à la transition écologique³⁵

- **La participation de nos chercheurs dans les médias** : radio, presse, TV, magazines et journaux de vulgarisation scientifique (ex : abonnement de l'Université à The Conversation depuis 2024, Pop'sciences), ouvrages grand public. Cette participation est de plus en plus recensée et diffusée (en dehors du projet PartiCité), notamment par les services et les facultés qui en font la communication.

À partir de la (re)connaissance des actions qui sont déjà menées par l'ensemble des acteurs impliqués, une analyse de type SWOT et des recommandations ont été proposées.

³³Voir **Portraits de chercheurs - Université Jean Moulin Lyon 3**

³⁴Voir **Commun Campus - Université Jean Moulin Lyon 3**

³⁵Voir <https://transition-ecologique.univ-lyon3.fr/transition-ecologique-en-projection>

3.2.2 - Partenariat et expertise

CONTEXTE

L'Université Jean Moulin Lyon 3 s'inscrit dans un écosystème riche et dense et souhaite répondre aux enjeux sociétaux. De nombreux partenariats sont développés dans le cadre de la formation (intervention de personnes du monde socio dans nos formations, taxe d'apprentissage, participation à des forums étudiants, formations continues de leur personnel). Lyon 3 est aussi une Université partenariale dans le domaine de la recherche et développe ainsi des interactions avec les acteurs du monde socio-économique et culturel pour produire et transmettre, pour leur bénéfice et l'intérêt commun, les connaissances développées au sein de ses unités de recherche. L'Université Lyon 3 noue des partenariats variés pour répondre aux besoins identifiés ou défis à relever, en fonction de l'identité du partenaire, qu'il soit du secteur privé (association, start-up ou groupes internationaux) ou du secteur public (collectivité territoriale ou ministère, institutions publiques tels qu'hôpitaux, musées...) et l'objet de la coopération.

ACTIONS RÉALISÉES

- Le renforcement de l'activité partenariale de la DRED par l'embauche d'une nouvelle personne dédiée au traitement des conventions de recherche en 2022 ;
- La participation à des colloques

et tables rondes organisées par les chercheurs ou par des structures variées du monde socio-économique et culturel voire des organes mobilisés dans les politiques publiques. Les conférences, colloques, tables rondes peuvent rassembler aussi bien les enseignants-chercheurs, experts dans un domaine scientifique particulier que les personnels de structures variées ;

- Les collaborations de recherche : elles associent des unités de recherche avec des acteurs du monde socio-économique et culturel, qui apportent ainsi un environnement, un terrain, des compétences et des données spécifiques ainsi que des questions scientifiques concrètes et spécifiques auxquelles les chercheurs s'attachent à apporter des réponses ... ;
- Thèses CIFRE : les collaborations avec les partenaires publics et privés sont développées également dans le cadre des thèses CIFRE. Ce dispositif de Conventions Industrielles de Formation par la Recherche, dispositif phare de la recherche partenariale qui implique le recrutement d'un doctorant par un partenaire du monde socio-économique et culturel, constitue un levier pour initier et renforcer les coopérations public-privé en recherche et favoriser l'emploi des docteurs. La liste des thèses en lien avec la thématique DD&RSE est disponible sur le site web transition écologique de l'Université Lyon 3³⁶.

³⁶ Voir <https://transition-ecologique.univ-lyon3.fr/theses-soutenues>

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 3 : Recherche et innovation, bilan 2021-2024

Le tableau de financement de l'ensemble des thèses présenté ci-dessous montre que le financement CIFRE est un outil régulier dans le financement des thèses.

FINANCEMENT SUR L'ENSEMBLE DE LA THÈSE	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Thèse financée (au moins une année jusqu'à l'année d'observation)	236 43 %	258 49 %	254 49 %	247 49 %	264 51 %
dont Contrat doctoral	159	158	154	151	166
dont Convention CIFRE	27	25	28	22	23
dont Contrat à durée déterminée associé à la thèse (ATER)	57	60	67	53	54
Aucun financement jusqu'à l'année d'observation	317 57 %	270 51 %	268 51 %	259 51 %	253 49 %

Tableau 2 : Données 2022-2023 du service statistique et décisionnel sur le financement des thèses

- Collaboration de recherche dans le cadre d'appels à projets impliquant des partenaires du monde socio-économique ou culturel, privé comme public comme acteur de la recherche ou parties prenantes intéressées par la réception ou l'utilisation des résultats attendus :
 - Programme Horizon Europe impliquant des « stakeholders » : projet **Merging** ;
 - Pack Ambition de la Région AURA impliquant un partenaire pour apporter une assise territoriale : projet **Envol**, ... ;
- Un ensemble de conventions (autres que les consortiums académiques) sont également passées avec les acteurs du secteur public ou privé et témoignent du dynamisme de l'Université et de ses laboratoires dans ses collaborations et le transfert de la recherche sur les territoires sur des thématiques en lien avec la transition écologique (tableau ci-après) ;

CONVENTIONS EN COURS (HORS AVENANTS) AU 30-11-2023	Nombre total	DD	DD&RSE	RS	SO
Convention en cours avec au moins un partenaire socio-économique non académique	58	13	1	11	
Convention en cours avec seulement des financeurs ou partenaires académiques	91	10	1	2	1
Total général	149	23	2	13	1

Tableau 3 : Nombre de conventions en cours au total et sur les thématiques DD&RSE
Sur les conventions en cours en 2023, 26 % sont en lien avec les thématiques DD&RSE

- Les actions de mécénat dans le cadre de chaires de recherche : les partenaires, mécènes, soutiennent financièrement une chaire dont l'objet est de développer la connaissance scientifique sur une thématique particulière répondant aux enjeux de la société, et de diffuser largement cette connaissance ;
- Le transfert de connaissances par la création de start-ups (l'accompagnement de la **Satt Pulsaly** permet à certains projets scientifiques issus des laboratoires de l'Université de Lyon (territoire de Lyon et Saint-Étienne) de devenir des opportunités économiques pour les entreprises et les start-ups. L'Université Lyon 3 est membre de Pulsaly (via la ComUE Lyon Saint-

Étienne, actionnaire de la Satt) et participe aux différents comités décisionnels. La startup **L&F Enviro consulting** (devenue depuis CityClimatex) témoigne du succès de cette collaboration puisqu'elle a permis à une doctorante de l'UMR 5600 EVS de valoriser les algorithmes de modélisation de la surchauffe urbaine issus de ses travaux de recherche en application mobile commercialisée permettant à ses utilisateurs de se déplacer et d'être guidés par le trajet le plus court et le plus confortable climatiquement et avec la meilleure qualité de l'air du moment. Plus largement cette startup est reconnue par l'Agence Spatiale Européenne (incubée ESA-BIC Sud-France, promotion 2021), la BPI et la région

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 3 : Recherche et innovation, bilan 2021-2024

Auvergne-Rhône Alpes pour son savoir-faire et sa qualité scientifique dans les modélisations du confort thermique, des vulnérabilités des populations et dans l'utilisation des données satellitaires à des fins de services opérationnels.

Expertise

Les compétences de nos enseignants-chercheurs en font des experts dans leur domaine scientifique, les amenant à des expertises régulières dans un cadre académique (évaluation d'articles en *peer review*, évaluation entre pairs dans le cadre du Conseil national des Universités (CNU), du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), ou autres instances nationales et internationales). Les enseignants-chercheurs peuvent également devenir experts par leur domaine de compétence hors de l'ESR et répondre à des besoins spécifiques de partenaires en effectuant des études ou des interventions pour des institutions publiques ou privées.

Expertise publique

- Les enseignants-chercheurs de Lyon 3, notamment juristes, sont particulièrement actifs dans l'expertise publique, qui consiste en auditions au parlement, en participation à des missions ministérielles, ou à des instances publiques nationales, régionales ou locales. Ils peuvent également acquérir le statut d'expert judiciaire. Cette expertise se déploie aussi dans les musées ou les archives, notamment pour les historiens ;

- Mentionnons parmi les actions d'expertise et de conseil, le partenariat avec la Ville de Lyon dans le cadre de **Lyon 2030-ville climatiquement neutre**, projet lauréat de la Commission européenne en 2022. Un tel partenariat est fondé sur le transfert des compétences développées à l'Université vers une collectivité territoriale. La signature d'une convention (23 janvier 2024) formalise la vision et les engagements pour la neutralité climatique à l'horizon 2030 à Lyon de l'Université Jean Moulin Lyon 3 ainsi que les axes de coopération avec la Ville en matière de formation et de recherche dans le domaine de la transition écologique.

Dans le cadre de prestations

- Les prestations de service : de façon plus occasionnelle, les chercheurs de Lyon 3 peuvent être sollicités pour leur expertise dans le cadre de contrats de prestation. Ils peuvent concerner des missions de conseils/expertises pour des cabinets (avocats, notaires) ou plus largement pour des structures publiques et/ou privées.
- Un comptoir d'expertise à Lyon 3 : la Clinique juridique³⁷. Très active, la Clinique juridique représente une autre forme d'expertise à Lyon 3, celle d'étudiants en master de la Faculté de droit (et d'élèves avocats de l'École des avocats Rhône-Alpes), qui, supervisés par des enseignants-chercheurs, proposent un service d'orientation juridique

³⁷ Clinique Juridique (univ-lyon3.fr)

gratuit et confidentiel ouvert au public. Que ce soit dans l'accès au droit à tous (permanences assurées par les cliniciens dans les murs de l'Université) ou par l'implication dans des projets partenariaux (avec le Défenseur des droits, des écoles et des artistes pour la sensibilisation aux droits de l'enfant, etc.), la Clinique juridique pratique une expertise vulgarisée du droit qui s'apparente au dispositif des Boutiques des sciences ou Science shops. Ainsi, elle permet d'apporter l'expertise juridique, scientifique, à destination du quidam ou du citoyen. Elle peut traiter une centaine de dossiers annuellement (150 sur l'année 2020-2021) et conçoit des fiches d'informations juridiques vulgarisées accessibles au grand public et en accès libre³⁸ (ex : fiches « Droit et handicap ») des vidéos, des podcasts, etc. Ludovic Pailler, professeur en droit, en est le directeur.

3.3. - Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique et d'accompagnement déontologique au regard de l'exercice de la RS de la recherche et de l'innovation

CONTEXTE

L'Université Lyon 3 s'est très tôt lancée dans le processus de labélisation « **Human Resources Strategy for Researchers** » (**HRS4R**) qui, dans le cadre normatif européen, englobe des grands principes d'éthique ou d'intégrité scientifique et plus largement de transparence et de publicité, et ce, avant même que la législation française ne les codifie. Ainsi les quatre grands principes associés à l'intégrité scientifique (Fiabilité, Honnêteté, Respect, Responsabilité) doivent irriguer les diverses dimensions de recherche, aussi bien les relations avec ses pairs que le suivi des doctorants, le respect du travail intellectuel de chacun via les signatures, celui de l'environnement dans les missions de terrains ou l'accessibilité des données de la recherche, rejoignant ainsi une démarche de science ouverte. Ces grands principes sont pour notre Université une partie intégrante de l'activité de recherche.

³⁸ Les fiches courtes de la Clinique juridique - Clinique Juridique (univ-lyon3.fr)

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 3 : Recherche et innovation, bilan 2021-2024

ACTIONS RÉALISÉES

- L'Université a été labellisée « **HR Excellence in Research** » (**HRER**) en 2018, première Université à l'être sur le site Lyon-Saint Étienne. La démarche HRS4R (*Human Resources Strategy for Researchers*) de la Commission européenne vise à améliorer les pratiques des organismes et établissements de recherche en matière de recrutement et de cadre d'exercice des chercheurs. Le label valorise les établissements signataires de la « Charte européenne des chercheurs » et du « Code de conduite de recrutement des chercheurs ». C'est pour l'établissement une reconnaissance de sa stratégie de ressources humaines pour les chercheurs et des objectifs qu'il poursuit : *participer au développement de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, contribuer au rayonnement international de l'Université, faciliter la mobilité des chercheurs du monde entier.*

Ce label est en phase de renouvellement.

- Deux référentes ont été nommées dans le sillage de ce label et des exigences nationales :

- **Référente déontologue** (voir Axe 5) Élise Untermaier-Kerléo a été désignée référente déontologue en février 2020 et renouvelée en avril 2021.

- **Référente intégrité scientifique (RIS)**

Dès 2018, Lyon 3 a nommé une RIS et détaillé dans sa lettre de mission son rôle central, anticipant de la sorte l'essentiel des missions listées dans le **décret « relatif au respect des exigences de l'intégrité scientifique par les établissements publics »** du 3 décembre 2021. La RIS a pour mission de répondre aux questions relatives à l'intégrité scientifique posées par les personnels (enseignants, chercheurs, administratifs) et les étudiants. Elle s'attache à créer une culture de l'intégrité scientifique par des actions de sensibilisation, d'animation et de réflexion au sein de l'Université afin de faciliter la mise en œuvre de bonnes pratiques de la part des chercheurs et des étudiants. Elle peut être saisie par toute personne souhaitant obtenir un conseil/avis sur une situation en lien avec l'intégrité scientifique³⁹.

- En décembre 2020, la commission recherche a adopté un Guide pour le recueil et le traitement des signalements de manquements à l'intégrité scientifique, garantissant le respect des principes de confidentialité et du contradictoire et la transparence de la procédure pour les personnes impliquées ;
- Détection du plagiat : Lyon 3 a été parmi les premières Universités à instaurer une détection systématique du plagiat, avant la

³⁹ Contact referent-integritescientifique@univ-lyon3.fr

soutenance de thèse, via le logiciel Compilatio et la mise en place d'un centre de ressources informatiques (CRI). Plus que la sanction, toujours possible, c'est la prévention qui est visée par un accompagnement humain des doctorants et des directeurs de thèse.

- Développement d'une culture de l'intégrité scientifique (IS) :
 - o À travers ses instances collégiales avec des interventions de la RIS ;
 - o Une sensibilisation par ses formations des doctorants et des enseignants-chercheurs (mise en place d'une journée de formation pour les directeurs de thèse et membres de CSI) ;
 - o L'inscription de l'IS dans ses aides et AAP internes à la recherche (dans les aides à mission de terrain, mise en évidence du lien entre intégrité et respect de l'environnement) ;
 - o Révision des critères d'inscription en HDR et d'octroi de l'HDR où une formation à l'IS est demandée ;
 - o Adoption de la charte révisée du doctorat qui renforce les exigences en matière d'intégrité scientifique.

• Cador : mise en place du RGPD et d'un accompagnement à la gestion et à l'ouverture des données

Une bonne gestion des données de la recherche est l'une des dimensions

de l'intégrité scientifique. Une cellule d'appui à la gestion des données de recherche (CADOR) a été mise en place au sein de l'établissement afin de mieux renseigner et accompagner les chercheurs de l'établissement dans leurs démarches scientifiques, éthiques, juridiques et techniques liées à la gestion des données. Cette cellule regroupe des acteurs de la DRED, de la BU, du SAJGA (Service des affaires Juridiques, Générales et des Archives), de la DNUM ainsi que des ingénieurs de recherche. Elle dispense une offre de conseil et met à disposition via l'intranet de l'établissement des outils et ressources pédagogiques et des formulaires spécialisés. CADOR est par ailleurs impliquée dans la construction d'un atelier de la donnée au niveau du site Saint-Étienne visant à la mise en place d'une offre de service pluridisciplinaire et mutualisée susceptible d'être labellisée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre appel à manifestation d'intérêt (AMI) nationale.

• Comité d'éthique de la recherche

L'Université Lyon 3 participe au Comité d'éthique de la recherche mis en place en 2022 par la ComUE au niveau du site lyonnais. Un comité d'éthique ad hoc a été mis en place pour un projet Marie-Curie.

PARTIE 2**BILAN DE L'ACTION 2021-2024**

> Axe 4 : Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités, bilan 2021-2024

AXE 4 - RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL AVEC UN VOLET DÉCARBONATION DES ACTIVITÉS, BILAN 2021-2024

4.1 - Favoriser par les marchés publics d'achat et de recyclage une démarche exemplaire

4.1.1 - L'achat responsable

La dynamique des achats est par nature fortement inertie, ne serait-ce que par la durée des marchés, souvent de quatre années, et le taux de renouvellement. De sorte que l'introduction de clauses nouvelles, en particulier relatives à la DD&RSE, doit être une action suivie sur plusieurs années.

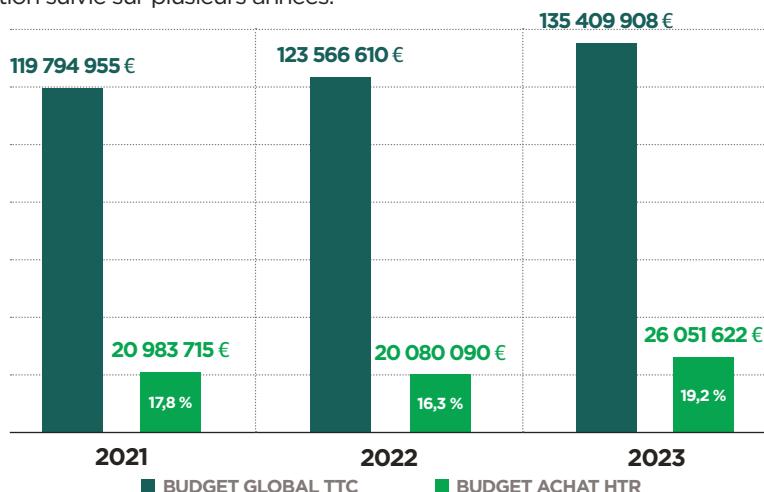


Figure 13 : Budget annuel TTC et achat HTR de 2021 à 2023

La part des achats sur le budget global annuel (cf. **figure 13**) était de 17,8 % en 2021 et elle diminue en 2022, puisqu'elle correspond à 16,3 % du budget global. En 2023 le budget annuel a augmenté de 3 % en raison des enjeux forts sur les bâtiments (rénovations) et du fonctionnement (fort regain de l'inflation). Ceci étant, les achats représentent 19,2 % du budget global, ce qui correspond à une part normale (entre 16 et 22 %).

La figure 14 permet d'avoir la part de dépenses par grande famille d'achats.

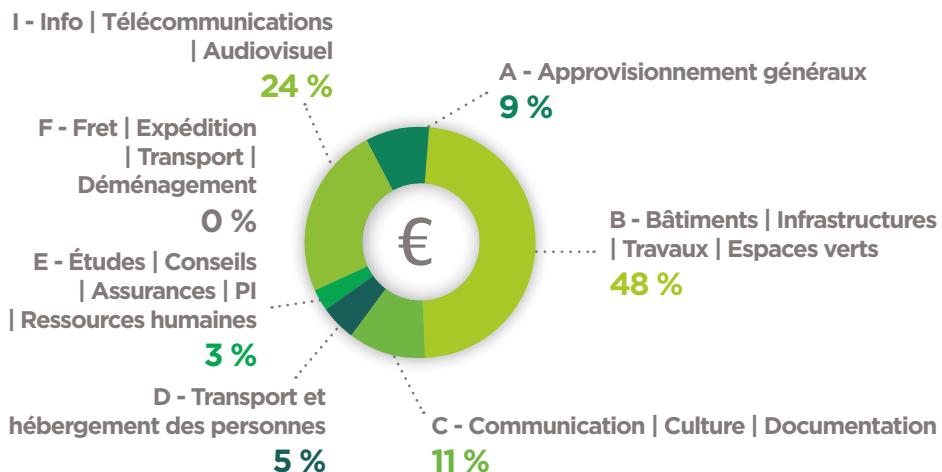


Figure 14 : Part des dépenses achats en pourcentage par famille en 2023

Les approvisionnements généraux représentent 9 % des achats, c'est cette famille qui génère le plus de bons de commande, contrairement aux bâtiments qui représentent 48 % des achats avec des montants engagés importants (travaux de rénovation en cours). La communication et la culture avec 11 % des achats représentent une part importante, et les dépenses liées aux transports et hébergements sont revenus au niveau d'avant la crise sanitaire. Les investissements à la direction du numérique (nouveau *data center*, équipements des enseignants avec des ordinateurs portables par exemple) font que les dépenses liées à l'informatique et à l'audiovisuel, avec 24 % du total, sont importantes.

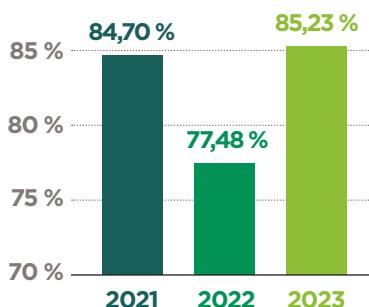


Figure 15 : Taux de couverture par des marchés entre 2021 et 2023

Le nombre total de marchés en cours en 2023 est stable par rapport aux années antérieures (294 en 2019, 298 en 2020, 294 en 2021, 290 en 2023).

Le travail de centralisation réalisé par la centrale des achats et des immobilisations est précieux et permet de rationaliser les achats par rapport aux marchés. Le taux de couverture des achats par un marché est très important (85,23 % des dépenses), ce qui est très positif en termes de maturité des achats.

PARTIE 2**BILAN DE L'ACTION 2021-2024**

> Axe 4 : Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités, bilan 2021-2024

L'action menée dans le sens du DD&RSE à Lyon 3 peut être illustrée par la proportion de nouveaux marchés comprenant une ou plusieurs clauses la concernant (cf. **figure 16**). Sur le nombre de marchés en cours en 2022 (294), 71 ont été renouvelés la même année, et la part qui incluait une ou plusieurs clauses DD&RSE était de 27 marchés pour **38 % du total**. Cette part n'a jamais été plus grande et montre les effets de l'action menée. La dynamique vers le DD&RSE est illustrée par deux chiffres, cette part de 38 % dans les nouveaux marchés, et le fait que le total des marchés renouvelés concernés depuis quatre ans, de 2019 à 2022 (254) est de 30 % (75). Les objets des marchés se sont particulièrement prêtés en 2022 à l'application de clauses DD&RSE, ce qui était moins le cas en 2023 avec les marchés en lien avec les travaux sur les bâtiments.

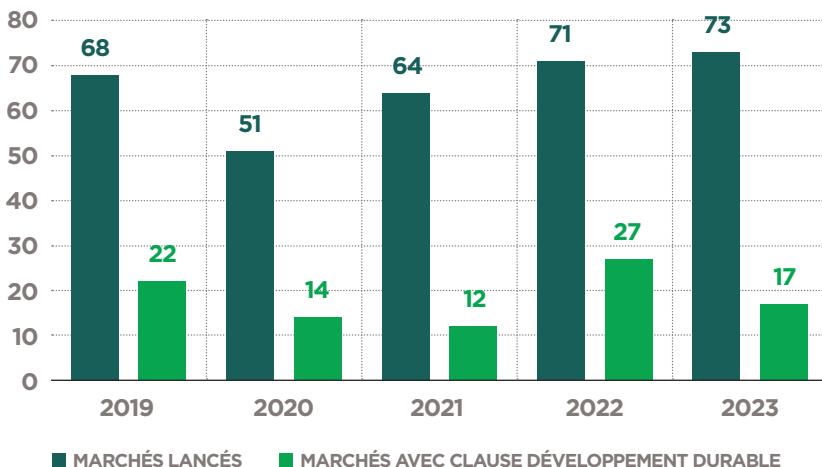


Figure 16 : Marchés avec des clauses DD par rapport au nombre total de marché lancés

Des clauses environnementales ont été par exemple instaurées pour les produits d'hygiène et de mobilier avec la suppression des plastiques et des cartons dans les livraisons. Mais l'enjeu est d'atteindre les 100 % en 2026, ce qui représente un défi d'autant qu'il n'y a pas l'équivalence de facilitateurs comme pour les clauses sociales. L'enjeu est de pouvoir vérifier la bonne exécution de ces clauses avec des moyens humains contraints.

Un effort particulier a aussi été accompli pour l'insertion de clauses sociales relatives à des actions d'insertion professionnelle (cf. **tableau 4** et **tableau 5**).

Pour l'insertion des clauses sociales dans les marchés, l'Université a été accompagnée par la Maison de Lyon pour l'emploi. L'enjeu est d'utiliser l'achat public pour réinsérer par le travail des personnes éloignées de l'emploi. Cette clause est obligatoire pour des marchés dont le montant est supérieur à 40k€

PRINCIPAUX INDICATEURS	2023	2022	2021
Opérations	10	7	3
Marchés	16	12	3
Heures d'insertion	3 760,03	4 178,02	412,67
Bénéficiaires	13	9	3
Contrats	20	10	3
Nombre d'entreprises accompagnées	12	9	3

Tableau 4 : Insertion de clauses sociales dans les marchés de 2021 à 2023

En 2023, 12 entreprises ont été accompagnées et 13 contrats ont été signés pour des personnes éloignées de l'emploi. Le tableau 5 donne les détails des opérations qui ont intégré des clauses sociales. L'Université en 2023 est à 61 % de réalisation de l'engagement. Certains marchés ont fait l'objet d'efforts particuliers, notamment :

- Sur les produits d'hygiène, en grande partie ECOLABEL ou PEFC ; sur les goodies dont 33 sur 91 sont issus d'écoproduits (36 %) ; les papiers, et sur les fournitures informatiques.
- Le service achat s'emploie à limiter les dépenses et à se porter sur des produits à l'impact environnemental limité. Pour aller plus loin, une expérimentation est en cours avec certains services (SCUIO, BU) pour proposer aux étudiants le parrainage d'un arbre dans des conditions certifiées (entreprise forestière française avec une pratique durable et agissant pour la préservation de la biodiversité) et limiter ainsi la distribution de goodies.

- Une mutualisation des imprimantes et l'encouragement à imprimer en recto-verso : on est ainsi passé en 2014 de 518 imprimantes et 122 photocopieurs à 98 imprimantes et 148 photocopieurs en 2022, soit un passage de 640 machines à 246, ce qui représente une baisse de 60 %. La réduction de la quantité de papier utilisée a été de 50 % entre 2016 (60 tonnes) en 2022 (30,6 tonnes).
- De plus, la Bibliothèque Universitaire organise une collecte interne du papier brouillon, ou imprimé seulement sur une face, pour l'usage des étudiants. Ce dispositif a vocation à être étendu aux services volontaires.
- Parallèlement, l'évolution des pratiques pédagogiques a conduit de plus en plus à rendre la documentation nécessaire accessible sur Moodle.
- Le papier utilisé dans l'Université est maintenant majoritairement du papier recyclé.

PARTIE 2**BILAN DE L'ACTION 2021-2024**

> Axe 4 : Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités, bilan 2021-2024

LISTE DES OPÉRATIONS INTÉGRANT DES CLAUSES SOCIALES AU 31.12.2023	HEURES INSERTION RÉALISÉES EN 2023	HEURES PRÉVUES SUR L'OPÉRATION	HEURES INSERTION CUMULÉES AU 31.12.2023	% DE RÉALISATION DE L'ENGAGEMENT
AC Travaux de rénovation, d'adaptation et d'aménagement de l'ensemble des locaux de l'Université	304	1 580	304	19 %
ACBC Tri sélectif	NA (1 engagement insertion)	NA (1 engagement insertion)	NA (1 engagement insertion)	0 %
MABC Conception et l'exécution de travaux d'installation en matière de courant faible et courant fort 21-25	0	724	895,35	124 %
Marché de prestation nettoyage 2023-2027	635,5	5 120	635,5	12 %
Marché de sécurité incendie, de sûreté, de gardiennage et de surveillance pour les bâtiments	2 570,03	780	2 570,03	329 %
Marché de travaux de remplacement de menuiseries extérieures	126,5	152	152	100 %
Marché d'exploitation et maintenance de Chauffage Ventilation Climatisation CVC P2-P3	0	1 400	0	0 %
Migration du système de sécurité incendie	0	350	564	161 %
Prestation de nettoyage	124	6 950	4 357,36	63 %
Travaux d'améliorations énergétiques de locaux pédagogiques de la Manufacture des Tabacs	0	1 505	1 143,34	76 %
TOTAL	3 760	17 409	10 621,58	61 %

Tableau 5 : Détails de clauses sociales dans les marchés de 2021 à 2023

On a donc une évolution très importante sur trois postes :

- Réduction de 80 % du nombre d'imprimantes en fonction, et recyclage des imprimantes décommissionnées. Impossibilité de se pourvoir en toner pour les matériels hors inventaire ;
- Réduction de 50 % de la quantité de papier utilisée et d'une part recyclage, d'autre part réutilisation secondaire comme papier brouillon ;
- Utilisation de papier recyclé.

L'économie circulaire est aussi présente, pour :

- Les fournitures de bureau : (économie entre 2 000 et 4 000 € /an). Récupération, tri et redistribution des fournitures auprès des services dès l'expression du besoin et avant toute commande ;
- Le mobilier : (économie entre 10 000 et 20 000 € /an), tri et récupération, proposition de meubles mutualisés dès l'expression du besoin et avant toute commande. En effet, dans le cadre de sa stratégie en faveur d'une économie verte, la centrale des achats et des immobilisations vérifie dans son stock l'existence de matériel d'occasion disponible pouvant être réutilisé avant de procéder à l'achat de nouvelles fournitures. La procédure en cours de développement est formalisée sur l'intranet de l'Université, et la centralisation des achats permet sa mise en œuvre ;
- Les vêtements de travail : dès le départ d'un agent, vérification du paquetage et reconditionnement des vêtements en bon état pour réutilisation.

4.1.2 - Le numérique responsable

CONTEXTE

La question du papier touche, on le voit ici, à celle du matériel informatique. De ce point de vue, une politique systématique de réduction des impacts et de gestion attentive des matériels a été mise en place.

Depuis plusieurs années, le pôle support a mené des actions visant à avoir une consommation responsable des matériels informatiques passant par une rationalisation du nombre d'équipements par personne, une utilisation plus durable de ces matériels, la modification de leur cycle de vie et enfin un engagement écoresponsable quant au choix des matériels proposés et des partenaires fournisseurs. Sous l'impulsion de la nouvelle direction (2022), le pôle infrastructure s'est lancé dans une modernisation de ses équipements réseaux et a engagé une rénovation de la salle serveurs afin d'en réduire non seulement la consommation électrique mais également les besoins en climatisation, l'idée générale étant de bénéficier de meilleures performances tout en faisant preuve de plus de sobriété.

Un Plan Ambition Numérique a été présenté le 4 juillet 2023⁴⁰. Outre la sécurité, la simplicité et l'accessibilité, un accent a été mis sur la durabilité : l'Université souhaite engager un changement de paradigme, en

⁴⁰ Voir <https://www.univ-lyon3.fr/plan-ambition-numerique>

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024**> Axe 4 : Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités, bilan 2021-2024**

modifiant les modalités d'achat et de traitement des matériels informatiques à l'échelle de tout l'établissement via leur centralisation, la mise à disposition d'un parc d'ordinateurs de remplacement et la création d'un pack numérique pour tous les agents. Cette politique rationalisée permettra de travailler sur le cycle de vie des ordinateurs, de les reconfigurer après 5 ans et de les reconditionner, pour qu'ils aient droit à une seconde vie, sous la forme de prêts gratuits de longue durée aux étudiants de la première année de licence jusqu'au doctorat.

Depuis 2016 une réduction significative du nombre d'équipements a été conduite, on est ainsi passé de près de 6 000 matériels enregistrés dans l'inventaire à 3 700 aujourd'hui. Cela a impliqué l'identification de l'ensemble des matériels informatiques inutilisés dans le but de les sortir de l'inventaire et de les revaloriser au travers du partenariat RSE avec le fournisseur (cf. marché public DNUM). Cette réduction a pris aussi la forme du passage, en tendance, d'une configuration où chaque enseignant-chercheur pouvait bénéficier d'un poste fixe en bureau et d'un ordinateur portable à un seul ordinateur portable.

Cycle de Vie

La durée de vie des équipements destinés aux enseignants et au personnel administratif a été fixée à 5 ans, suivis d'un reconditionnement pour une seconde utilisation par les étudiants. À l'heure actuelle, cela représente un parc de 200 postes

dédies aux étudiants en situation de précarité numérique. Ce nouveau cycle de vie, ainsi étendu à 10 ans (2 fois 5 ans), prolonge considérablement la durée d'utilisation des équipements. À l'issue de ces 10 ans, le matériel est renvoyé à un fournisseur spécialisé pour le traitement responsable de ses composants (Déchets d'équipements Electriques et Electronique ou D3E). L'objectif est d'étendre ce parc étudiant à 1 000 postes d'ici les 3 prochaines années.

Taux d'équipement

La DNUM a anticipé depuis 2016 la transition et la généralisation des équipements nomades en réponse à la mise en place du télétravail. Cette transition a connu une accélération significative lors de la crise de la COVID-19. La généralisation des équipements nomades a permis de réduire de moitié le taux d'équipement des agents de l'Université (cf. **tableau 6**). Cette réduction a contribué à la baisse de la consommation d'énergie de l'ensemble du parc informatique.

Choix responsable

Dès 2021, profitant de son renouvellement, le marché de fourniture informatique a été réécrit pour intégrer des choix responsables directement à l'achat du matériel, avec de plus sa reprise et sa revalorisation en fin de vie (marché ujm 2021-25). L'ensemble des matériels doivent répondre aux normes environnementales : RoHS, label energy star, blue Angel, EPEAT, TCO.

Des discussions avec la société fournissant les sacs à dos pour ordinateurs ont été entamées afin de rechercher des matériaux entièrement recyclés pour leur fabrication.

Dès 2018, a été mis en place un programme qui éteint automatiquement tous les ordinateurs des salles informatiques pédagogiques et de la Bibliothèque Universitaire à 21 heures en semaine et à 17 heures le samedi. De plus, la mise en veille automatique sur l'ensemble des ordinateurs du parc après 30 minutes d'inactivité a été systématisée. Ces initiatives ont permis de réduire la consommation électrique. Enfin, une réflexion approfondie a été entreprise concernant l'intégration d'une partie du parc sous forme de matériel reconditionné.

La mise en œuvre de la centralisation des achats informatiques offre une vision globale améliorée de l'ensemble du parc existant, ce qui permet de mieux appréhender les besoins des différentes populations. Il est ainsi possible de réaffecter du matériel qui avait été acheté précédemment par une composante et qui n'était pas utilisé, afin de le redistribuer à une autre composante ayant des besoins identifiés, sans avoir à effectuer de nouveaux achats. Cela limite la production de déchets électroniques et favorise l'utilisation plus longue des équipements, réduisant ainsi l'empreinte environnementale liée à la fabrication et à l'élimination des appareils obsolètes.

NOMBRE DE POSTE	2016	2022
Personnels		2 815
Étudiants	1 500	954
TOTAL	6 000 (estimation)	3 700

Tableau 6 : Évolution des postes informatiques entre 2016 et 2022

Toutes les mesures prises jusqu'à présent, telles que le taux d'équipement par agent ou la généralisation des équipements nomades qui étaient initialement appliquées uniquement aux services centraux, pourront maintenant être étendues à l'ensemble de l'Université.

Enfin, la consolidation des achats permet également de réduire de manière significative les déplacements des partenaires. En effet, les différentes composantes passaient commande d'une façon très fragmentaire, parfois seulement pour un ou deux ordinateurs, ce qui entraînait à chaque fois un déplacement. Aujourd'hui, la DNUM est en mesure d'anticiper et de centraliser ces achats, ce qui signifie qu'une seule livraison n'est nécessaire que pour plus de 200 machines. Moins de déplacements signifie moins d'émissions de GES dues aux transports.

PARTIE 2**BILAN DE L'ACTION 2021-2024**

> Axe 4 : Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités, bilan 2021-2024

ACTIONS RÉALISÉES EN 2023**Modernisation du réseau**

Dans le cadre du plan Numérique l'Université a lancé le remplacement de l'ensemble des équipements réseaux. Sur les données qui accompagnent ce document on notera qu'un modèle des équipements remplacés était peu énergivore (ERS4550) mais présentait des débits 10 fois inférieurs aux 2 autres modèles (ERS4950 et ERS5420). Le modèle le plus récent ERS5420 ne réduit la consommation électrique que d'environ 10 % par rapport à l'ERS4950 mais dissipe notablement moins de chaleur, rendant la climatisation des locaux techniques inutile.

Un nouveau data center

L'actuel data center de l'Université présente tous les défauts possibles : exposé plein sud, sous une toiture peu ou pas isolée avec de larges fenêtres, climatisation inadaptée. Deux nouveaux data centers sont en cours de construction dans des emplacements beaucoup moins soumis aux variations de température mais surtout avec une climatisation de type Inrow et un système d'allée chaude et d'allée froide séparant les flux d'air chaud et froid (Un sur le site des Quais et un sur le site de la Manufacture). Cette organisation est beaucoup plus efficace en termes de refroidissement des serveurs et beaucoup plus sobre en climatisation grâce à des flux d'air maîtrisés.

Rationalisation des équipements

Les équipements de l'Université, en particulier ceux qui concernent le stockage, forment un ensemble hétéroclite constitué au gré des acquisitions. Outre les difficultés de gestion de cet ensemble, chacun de ces équipements présente ses propres besoins en énergie, et la plupart arrivent en fin de vie. Le choix a été fait d'acquérir de nouveaux équipements beaucoup moins nombreux, beaucoup moins consommateurs, mais qui offrent des performances et des capacités très supérieures.

Gain climatisation

D'une manière générale, entre la croissance du nombre d'équipements pour répondre aux besoins et la baisse de leur consommation individuelle, la consommation électrique globale devrait peu changer.

Recyclage des équipements réseaux et des serveurs en fin de vie

Le pôle infrastructure prévoit également de se doter de procédures pour systématiser le recyclage des équipements réseaux et des serveurs en fin de vie. Ils sont pour l'instant entreposés dans un local de l'Université en attente d'une solution de recyclage voire de valorisation. Cette situation présente des coûts de stockage en m² important qui pourraient être évités à l'heure ou l'Université manque de place. Cette politique pourrait également s'appliquer à la téléphonie mobile, elle aussi gérée par le pôle infrastructure.

4.2 - Les déchets

La collecte sur les sites de l'Université se fait d'une part via la collecte (gratuite) de la Métropole de Lyon pour les DOM/papiers cartons et d'autre part via celle organisée par un prestataire privé en complément. RECYGO / SUEZ a été retenu dans le cadre du nouveau marché 2023 complémentaire pour le tri. Un audit sur la collecte des déchets à Lyon 3 a été réalisé avec une restitution début novembre 2023 pour les déchets récoltés par le prestataire.

Cet audit a reposé sur la méthode suivante :

- **Caractérisation** : évaluation du gisement de déchets sur un point de collecte précis. La méthodologie employée par RECYGO repose sur trois étapes :

1. Collecte des bacs roulants par typologie de flux et évacuation un à un dans un camion dédié de leurs contenus ;
2. Clichés photographiques ;
3. Rapport sur constatation visuelle des différents flux identifiés.

- **Audit de captation des déchets** : évaluation des flux de personnes présentes sur les différents sites, la façon dont elles procèdent pour jeter les déchets, et étude des poubelles de tri. La méthodologie repose sur 3 étapes :

1. Collecte de données visuelles liées à une observation sur l'ensemble des sites ;
2. Clichés photographiques pour illustration ;
3. Rapport et propositions d'amélioration.

Les résultats principaux sont les suivants pour la Manufacture des Tabacs :

- En septembre 2023, 1,6 tonnes de matières fibreuses (35 % papier et 65 % carton) ont été collectées. Cette collecte en bac ne pose pas de problèmes particuliers. Il n'a pas été constaté de carton souillé de type alimentaire (ex : boîte de pizza) ou gobelets, ni de papier hygiénique (ex : essuie-main) ;
- Pendant la même période, 5,8 tonnes de déchets résiduels ont été collectées, qui représentent 70 % du total des déchets. Ces déchets résiduels sont formés à 10 % de métaux (canettes essentiellement), 10 % de plastiques (bouteilles et films plastiques), et 10 % de déchets fibreux (gobelets, feuilles, cartons, emballages alimentaires) et de sacs poubelles contenant des essuie-mains ou du papier souillé ou assimilés (ex : serviettes) ;
- Les autres sites ont contribué pour 0,85 tonnes de matières fibreuses d'une nature équivalente à celles de la Manufacture.

Le bilan est donc bon pour les matières fibreuses (papiers et cartons), mais fait apparaître des points de progression importants sur lesquels des préconisations ont été faites :

- Le tri à la source est insuffisant dans l'ensemble des locaux de l'Université Lyon 3 ;
- Préconisation d'investissement sur des mobiliers de tri avec a minima un biflux sur les emprises publiques et l'ajout de bornes sur les espaces bureaux/bibliothèques, avec sacs poubelles transparents, vracs dans

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024**> Axe 4 : Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités, bilan 2021-2024**

- les bacs roulants emballages et papier/carton, chariots biflux ;
- Temps de collecte à diminuer ;
- Une évaluation de l'efficacité des mesures prises par des nouvelles caractérisations et une observation du basculement de la volumétrie résiduelle dans les volumétries recyclables ;
- Harmoniser les modèles de poubelles : 1 modèle à l'intérieur / 1 modèle à l'extérieur ;
- Favoriser la concentration des poubelles en des îlots de tri identifiés ;
- Flux emballages et résiduels espaces publiques, ajout borne papier espaces bureaux.
- Suppression des poubelles des salles de cours, amphithéâtres - ciblage des flux (couloirs, entrées/ sorties principales, bibliothèques, espaces de réunion) ;
- Un affichage adapté : panneaux, affiches, campagne de communication.

De plus, l'Université adhère à un dispositif de donation entre établissements publics et associations. La centrale des achats et des immobilisations vérifie dans son stock l'existence de matériels d'occasion disponibles pouvant être réutilisés avant de procéder à l'achat de nouvelles fournitures. La procédure est formalisée sur l'intranet de l'Université, et la centralisation des achats permet sa mise en œuvre.

Il en va de même pour les matériels de bureau (point 4.1.1). Il faut également noter la politique de réutilisation - recyclage de la DNUM (4.1.3) et la politique innovante du CROUS

sur les sites de Lyon en matière de prévention du gaspillage alimentaire et d'utilisation de contenants réutilisables (voir démarche de sensibilisation du CROUS). Sur le site de la Manufacture un dispositif de caméra couplée à une intelligence alimentaire permet l'analyse des plateaux restitués après le repas. Cette analyse du gaspillage alimentaire permet à la fois de communiquer auprès des étudiants et de les sensibiliser, mais aussi de mener une démarche d'amélioration continue sur les repas servis.

La question des déchets reste cependant pour la période à venir un domaine d'amélioration.

4.3 - Développer une politique en faveur de la biodiversité, de la préservation du vivant et de la ressource en eau

Les sites de l'Université Lyon 3, à l'exception du site de Bourg-en-Bresse qui accueille un peu plus de 900 étudiants, sont localisés en secteur urbain central. Ils ont bénéficié de la façon de considérer les espaces libres dans un tel contexte lors de leur construction ou réhabilitation. Les espaces de végétation y sont très réduits et le niveau de minéralité très élevé.

Le coefficient de biotope est de :

- 5 % Site de la Manufacture (2,5 ha), Surface écoaménageable 1 400 m²
- 21 % Site Athéna (0,37 ha), Surface écoaménageable 570 m²
- 3 % Site Chevreul (0,2 ha), Surface écoaménageable 220 m²
- 10 % Site rue Pasteur (0,23 ha), Surface écoaménageable 180 m² (sur dalle)
- 0 % Site 15 quai Claude-Bernard (0,43 ha), Surface écoaménageable non déterminée
- 33 % Site de Bourg-en-Bresse (1,86 ha), Surface écoaménageable 11 660 m² (à noter qu'une partie du site a été mise à disposition de la ville et transformée en parc public)

Cette situation de faible potentiel explique vraisemblablement que la question de la biodiversité n'ait pas jusqu'à ce jour été soulevée. C'est pour établir un état des lieux qu'une étude de biodiversité a été lancée en 2023, de façon à connaître les espèces présentes en matière de flore et de faune, principalement aviaire. Cette étude a été menée par l'association **Horizon d'Ailes** en impliquant les étudiants. Elle montre une présence d'espèces très limitée, par exemple 5 espèces d'oiseaux sur le site Athéna, 8 à la Manufacture et 14 à Bourg-en-Bresse. La proportion des espèces végétales exogènes est importante, auxquelles s'ajoutent plusieurs espèces invasives.

Un plan d'action de réaménagement des espaces libres de l'Université est à l'étude. Ce plan pourra être nourri par les résultats de la recherche *Collectifs* évoquée en partie 3.11. Pour ce faire, il

est apparu qu'une connaissance précise de l'état des lieux était aussi nécessaire pour la gestion des eaux pluviales, aujourd'hui toutes évacuées dans un réseau unitaire de la Métropole de Lyon. Cependant, l'établissement ne disposait pas de plans de récolelement des réseaux, mais seulement de documents partiels, à la fiabilité limitée. Une cartographie précise de tous les réseaux présents sous les espaces libres a donc été réalisée en 2023/2024. De même, l'état des sols n'étant pas connu, une étude a été lancée pour en mesurer les degrés de perméabilité et de pollution, en juillet 2024. L'information BRGM (BASIAS) est en effet insuffisante pour répondre à cette question, sachant que le site de la Manufacture était celui d'une industrie (tabacs), et que le site Athéna, siège de l'Université construit vers 1880, abritait initialement la faculté de médecine. De premiers résultats montrent que la perméabilité des sols, tant à la Manufacture que sur le site Athéna, est très grande, et devrait permettre une réinfiltration importante des eaux pluviales directement dans la nappe sous-jacente.

Ces travaux permettront l'établissement d'un plan portant sur la biodiversité et la gestion de l'eau avec la désimperméabilisation des sols (étude de faisabilité prévue en 2024). La réutilisation des eaux de pluie sera prise en compte ainsi que la faisabilité pour l'installation d'ouvrages de gestion d'eau pluviale. Ces aspects font l'objet d'échanges avec la Métropole de Lyon et l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, actives sur ces sujets.

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 4 : Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités, bilan 2021-2024

Par ailleurs, l'Université suit avec précision ses consommations d'eau (cf. **figure 17**). Le suivi se fait grâce au compte client EGL qui permet des données de consommations journalières par point de livraison. Il permet aussi le paramétrage d'alerte en cas de dépassement d'un seuil de volume journalier par compteur. Une veille en continu sur les écoulements est également organisée, qui conduit en cas de surconsommation à des alertes mail faites par EGL. Ces alertes permettent d'agir rapidement en cas de fuite ou de dysfonctionnement d'un robinet ou

d'une chasse d'eau. L'Université œuvre à la réduction de la consommation en eau, comme en témoigne le graphique de la figure 17. Même si la consommation d'eau est fortement liée au nombre d'étudiants qui est à la baisse depuis 2013, on constate une diminution de la consommation d'eau de 23 % entre 2018 et 2023 (Les années 2020 et 2021 ne sont pas représentatives car impactées par la crise sanitaire). Suite à ces alertes, des investigations ont pu être réalisées et cela a permis d'intervenir sur des fuites.

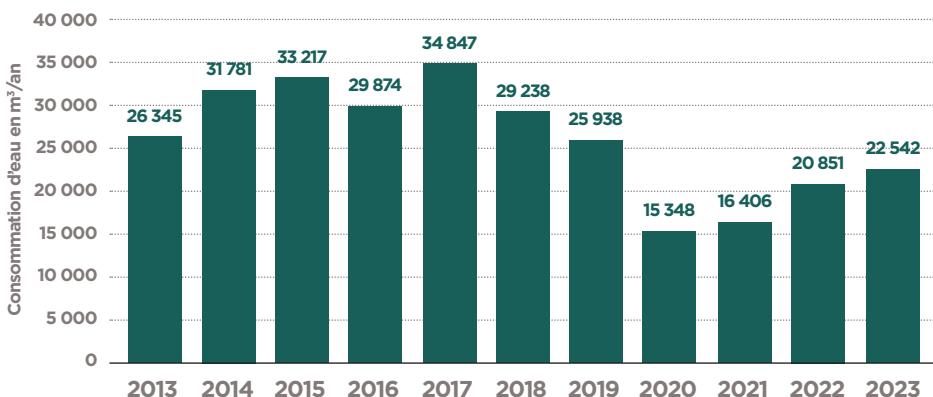


Figure 17 : Consommation annuelle d'eau en m³ pour l'ensemble des sites de l'Université

Le travail mené pour repenser les aménagements des cours et développer la biodiversité ira de pair avec celui de la préservation de la ressource en eau, avec une réflexion à mener sur la réutilisation des eaux pluviales, pour l'arrosage mais également à plus long terme pour les sanitaires.

Un jardin partagé est en projet sur le site Athéna. Ce projet a fait l'objet en 2023 d'une étude de faisabilité dans le cadre du master « Gouvernance des risques environnementaux » avec **l'association Edelya** et sous le pilotage de Philippe Billet. L'aménagement de ce jardin pourrait être une première étape du réaménagement d'ensemble. Une restitution

de ces travaux et une table ronde intitulée « végétaliser et cultiver les villes de demain » a eu lieu le 19 septembre 2023. Ces aménagements ambitieux ont également été présentés dans le cadre du Plan Ambition Transition Écologique le 24 octobre 2023.

Avec le soutien de l'association L3DD (**Lyon3 Développement-Durable**), l'Université a mobilisé les résidents de la rue Rollet jouxtant l'Université (site Manufacture, côté est) pour qu'ils répondent à l'AAP jardin de rue de la ville de Lyon. L'enjeu de cet AAP est de permettre aux résidents de se réapproprier l'espace et de revégétaliser leur rue en leur fournissant les végétaux, la terre et l'accompagnement des jardiniers de la ville. La ville a répondu favorablement à la demande des résidents et les plantations ont été réalisées en novembre 2023. Ces aménagements profiteront directement aux étudiants et personnels de l'Université.

Ces développements contribuent au Plan Qualité de Vie et des Conditions de Travail qui comporte un volet espaces extérieurs.

4.4 - Promouvoir une alimentation responsable accessible au plus grand nombre sur l'ensemble de la chaîne de valeur « du champ à l'assiette »

Ce secteur lié à l'activité de l'Université comporte quatre parties distinctes :

4.4.1 - L'alimentation repas

La partie la plus importante concerne les repas pour les étudiants. Elle concerne aussi un restaurant pour les personnels à la Manufacture. Elle est pour la plus grande part prise en charge par le CROUS, qui dispose de restaurants universitaires sur le site de la Manufacture et dans le bâtiment qui réunit aussi la MILC et l'IUT sur le campus des quais. L'Université se repose, pour cet aspect du service rendu aux étudiants, sur les efforts faits par le CROUS dans le sens d'une alimentation plus durable.

La stratégie du CNOUS (Centre national des œuvres universitaires et scolaires) déclinée au niveau local montre l'engagement fort de la structure en faveur de la transition écologique avec :

- La réduction des émissions de GES,
- La réduction de l'empreinte énergétique,
- La réduction de l'impact sur l'environnement,
- La promotion d'une alimentation responsable (cf. **Figure 18**),

PARTIE 2**BILAN DE L'ACTION 2021-2024**

> Axe 4 : Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités, bilan 2021-2024

- La sensibilisation et la formation des personnels et des étudiants à l'urgence climatique, à la perte de biodiversité et à la responsabilité sociétale,
- L'intégration de critères écologiques dans les projets immobiliers.

L'action du CROUS porte sur une offre quotidienne de produits de qualité pour une alimentation plus saine et durable. Pour le site de la Manufacture, les chiffres 2022 montrent l'engagement fort du CROUS pour une alimentation saine avec des produits durables.



Figure 18 : Les indicateurs pour le CROUS de la Manufacture en 2022 sur les produits durables

Le CROUS propose le plus possible une alimentation responsable avec une option végétarienne quotidienne, des plats faits maison et des produits de qualité. Tous les étudiants y ont accès à tarif social.

Sur le site de Lyon une démarche innovante en faveur de la transition écologique a été mise en place pour réduire le gaspillage alimentaire et pour améliorer le service (caméra couplée à une IA pour l'analyse des plateaux restitués – entreprise **Kikléo** : quantification des restes dans les assiettes lors de 3 périodes de 2 semaines par an).

Les données fournies (figure 19) permettent de sensibiliser les étudiants au gaspillage alimentaire.



Figure 19 : Données du mois d'octobre 2023 sur le site de la Manufacture

À ces démarches sur les produits durables s'ajoutent :

- **Animations santé-alimentation** : participation de L3DD le 23/11 dans le cadre de la semaine étudiante de réduction des déchets⁴¹;
- **Calendrier de recettes** – 1 jour, 1 recette⁴²;
- **Réduction des déchets (loi AGEC)** : depuis la rentrée 2022, tous les contenants à usage unique (gobelet - couverts biosourcés - assiette carton - sac kraft) sont payants. Les usagers, étudiants et personnels sont invités à apporter leurs contenants personnels pour ne pas avoir à les acheter sur place.

⁴¹ Voir <https://www.crous-lyon.fr/2023/11/15/objectif-mini-poubelle-semaine-etudiante-de-la-reduction-des-dechets>

⁴² Voir <https://www.crous-lyon.fr/se-restaurer/idees-recettes-a-refaire-chez-soi>

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024**> Axe 4 : Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités, bilan 2021-2024**

4.4.2 - L'alimentation traiteurs et le marché « pause-café »

Elle fait l'objet d'un marché spécifique, passé en mars 2023 pour quatre ans (UJM 2023-06). Ce marché inclut plusieurs clauses DD&RSE, réglementaires, mais aussi volontaires. Cependant, le cahier des charges devrait changer pour l'échéance suivante, en s'inspirant en particulier du marché concernant le point suivant.

Pour les pauses café⁴³, le marché (marché UJM 2023-57, octobre 2023) comporte une avancée importante en matière de clauses environnementales, en sus des clauses réglementaires. Tirant profit de la dynamique impulsée par le CROUS, il est bien plus exigeant que les précédents marchés, notamment sur la qualité des produits (produit bio de saison, locaux – circuits courts avec des contenants réutilisables/recyclables et une empreinte carbone réduite)

4.4.3 - Les distributeurs

Le marché a été passé en 2022 à la suite d'un sourcing très attentif prenant en compte :

- L'accès à des produits de qualité (bio, sains, vegan) à des prix accessibles pour les étudiants, et la mise en avant de ces produits avec une sensibilisation autour de l'alimentation saine et équilibrée,

- Un fonctionnement des distributeurs par défaut en zéro gobelet avec un coût de la boisson moins élevé sans gobelet,
- La composition des matériaux pour les contenants,
- La politique de recyclage,
- La politique de transport pour les approvisionnements
- Et la consommation en énergie des appareils.

L'offre en produit bio et sains était inexistante avec le précédent marché et la figure 20 montre que ces produits répondent à une attente, même si la démarche reste à encourager. La moitié des cafés vendus étaient des cafés bio (18 000 tasses sur 32 000 vendues).

Une première sensibilisation a été réalisée sur le zéro gobelet le 23/11/2023 et cette sensibilisation a été reconduite en juin 2024, l'objectif étant de réduire de 50 % le recours aux gobelets.

L'autre enjeu pour diminuer la consommation de plastique est la mise en place de fontaines à eau et la suppression des bouteilles d'eau dans ces distributeurs à termes.

⁴³Voir <https://intranet.univ-lyon3.fr/prestations-traiteur-petit-dejeuner-et-collation?ksession=b24989cf-dc56-473d-883a-0912b3fd964c>



Figure 20 : Répartition produits classiques/bio ou sains entre septembre et novembre 2023

4.4.4 - L'épicerie solidaire et les paniers solidaires

L'épicerie sociale et solidaire Lyon 3 Episia, portée par l'association L3DD, et soutenue par la gouvernance de l'Université, répondant au plan d'action « 2021 année solidaire », fonctionne depuis plus d'une année dans un local à la Manufacture. Son financement réunit la Région AURA, la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon, le CROUS, la SMERAA (Société Mutualiste Etudiante Régionale Rhône Alpes Auvergne) et l'Université Lyon 3, pour un total de 86 k€. Elle est alimentée en circuits courts et propose aux étudiants des produits à 10-30 % du prix du marché, pour un maximum de 48€ d'achats par mois. 50 étudiants ont été concernés pendant la première année.

L'association poursuit également son action autour de la distribution de paniers bio en partenariat avec les

jardins de Cocagne (association Jardin d'Avenir situé au cœur des Monts du Lyonnais)⁴⁴.

Cette année, grâce à une subvention du FSDIE et à un engagement de l'association jardin d'avenir, une vingtaine de paniers bio vont être distribués au tiers du coût du panier pour permettre l'accès à tous à des produits de qualité⁴⁵. Des ateliers visant à apprendre à cuisiner les légumes ont été proposés aux étudiants.

⁴⁴ Voir <https://fondation-rte.org/projet/jardin-davenir-des-monts-du-lyonnais>

⁴⁵ Voir <https://l3dd.softr.app/vente-paniers-bio>

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 4 : Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités, bilan 2021-2024

4.5 - Fixer des objectifs opérationnels en matière de décarbonation de toutes les activités

Globalement, la décarbonation nécessaire couvre quatre secteurs : les achats, l'électricité, les déplacements et le chauffage.

4.5.1 - Les déplacements

Il faut ici rappeler que les sites de l'Université Lyon 3 sont en plein centre-ville et bénéficient d'une très bonne desserte en transports en commun, facilitant des mobilités très largement décarbonées, grâce au réseau de métro, de tramway et de bus. La pratique du vélo, fortement encouragée par la Métropole de Lyon, contribue à une évolution très favorable de ce point de vue.

Dans l'attente d'un Plan de mobilité budgété pour 2024 à concurrence de 40 k€, plusieurs actions visant à favoriser l'usage des modes doux et en vue de la réduction des émissions de GES ont été menées :

- Mise en place d'un parc à vélos en 2017 à la Manufacture et aménagement d'un espace vélos pour le personnel sur le site Chevreul ;
- Le Plan de Sobriété adopté en CA le 13 décembre 2022 a retenu le principe suivant : « Action 3.6 : ne plus acquérir de véhicules à moteur thermique, y compris par voie de location longue durée, lorsque

des modèles électriques sont disponibles dans la même gamme, et limiter le parc automobile au strict nécessaire » ;

- Augmentation de la prise en charge partielle du titre de transport par l'Université, qui passe de 50 % à 75 % de l'abonnement pour le réseau de transports publics de voyageurs ou des services publics de location de vélo ;
- Forfait mobilités durables : une aide est allouée si le trajet domicile-travail est réalisé avec un mode de transport alternatif et durable utilisé à minima 30 jours/an (vélo ou vélo à pédalage assisté personnel ; covoiturage en tant que conducteur ou passager ; engin de déplacement personnel motorisé : trottinette, mono-roue, gyropode, hoverboard... ; cyclomoteur ; motocyclette ; véhicules à faibles émissions : véhicules électriques, hybrides rechargeables ou hydrogènes en service d'auto-partage) ;
- Partenariat avec la Métropole de Lyon pour la mise à disposition des étudiants de vélos reconditionnés Free Velo', opération lancée à l'occasion d'une journée « vélo » en juin 2022 ;
- Modification de l'arrêté relatif aux missions des agents de l'Université, en CA du 17/10/2023, permettant la prise en charge en 1ère classe des trajets en train dépassant 4h en aller simple dans une même journée, ou 6h aller-retour dans la même journée ;
- Rédaction d'une charte sur les mobilités des enseignants-

chercheurs, approuvée en CA du 28/11/2023. Cette charte incite à utiliser les modes de transport peu émetteurs de GES et introduit la notion de coût environnemental, coût qui doit être évalué avant la décision relative au mode de transport utilisé pour une mission donnée.

Lyon 3 participe au groupe de travail de la ComUE Lyon Saint-Étienne sur les transports responsables, qui doit aboutir à une charte fin 2024-début 2025.

Les BEGES réalisés par plusieurs unités de recherche en utilisant la base fournie par l'association Labos1.5 (trois unités en 2023, trois prévues en 2024) permettent un état des lieux sur lequel construire une politique informée, encourageant par exemple les réunions en ligne, préconisant de limiter les colloques lointains à l'étranger sans communication, etc.

4.5.2 - L'immobilier

Le présent bilan s'appuie, pour l'immobilier, sur plusieurs documents principaux :

- Bilans carbone (site ADEME) 2011 et 2014/15 et nouveau BEGES réalisé sur les données 2022 ;
- « Transition énergétique. 1^{re} étape, état des lieux. Université Jean Moulin Lyon 3 », la ComUE Lyon Saint-Étienne, avril 2016. Le document se base sur le bilan carbone de 2014/15 et des éléments de bilan carbone pour 2013 ;

- Le Schéma pluriannuel Stratégie immobilière (SPSI) 2018-2022, Université Jean Moulin Lyon 3 ;
- Le plan de programmation immobilière de la-DIL(BR2-2023) ;
- Un tableau de bord de suivi des consommations géré par la DIL.

L'Université Lyon 3 a œuvré sur la décarbonation par secteur depuis plusieurs années. La politique menée a consisté d'une part à limiter la consommation d'énergie, d'autre part à disposer d'une énergie aussi décarbonée que possible

La comparaison directe des chiffres fait apparaître une baisse des émissions liées à l'électricité et au chauffage, de 1 034 tonnes CO₂éq en 2013, et même 1 119 tonnes en 2014/15 (Bilan carbone), à 981 tonnes CO₂éq en 2022 suivant le calcul proposé par le prestataire Hello Carbo pour le bilan GES 2022 (en prenant l'hypothèse que les méthodes de calculs utilisées pour les 2 BEGES 2014/2015 et 2022 sont comparables).

Cette baisse de 12,4 % repose vraisemblablement sur le changement relatif au chauffage, maintenant complètement assuré par le réseau de la Métropole, et l'abandon de l'utilisation du gaz pour le chauffage de sites sur les quais (Chevreul et Palais) et à Bourg-en-Bresse⁴⁶. L'Université achète les garanties d'origine à Origo pour une électricité 100 % renouvelable (hors nucléaire) et 100 % Made in France.

⁴⁶ Le mix énergétique du chauffage urbain était en 2013 de Fioul 3 %, gaz naturel 45 %, incinération d'ordures 52 %. Les quantités données dans cette partie dépendent de calculs dont les modalités ne sont pas toujours précisées et pour des périmètres ayant légèrement variés selon les années, d'où la prudence dans l'expression de la baisse totale des consommations d'énergie et d'émissions de GES en conclusion et de possibles difficultés de cohérence.

PARTIE 2**BILAN DE L'ACTION 2021-2024****> Axe 4 : Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités, bilan 2021-2024**

Cependant, cette électricité est produite à partir d'énergie à 87 % non carbonée en 2022 (données RTE-France). La réduction de la part carbonée dépend donc en partie de la politique menée par EDF, et de ce que l'Université peut produire par elle-même. Pour l'instant, cette part propre est nulle⁴⁷. La consommation totale d'électricité finale à Lyon 3 (tous sites confondus) en 2023 a été de 4 121 MWh, contre 5 035 MWh en 2013. La baisse de consommation à surface égale (prise en compte de la Surface Hors Oeuvre Nette « SHON ») est de 18.15 %.

En utilisant le facteur d'émission donné par RTE, les émissions indirectes de CO₂éq par Lyon 3 dues à l'électricité étaient d'environ 181 tonnes en 2023, contre 221.5 tonnes en 2013⁴⁸.

L'énergie électrique consommée par l'Université a diminué d'environ 18 % entre 2013 et 2022-23, à périmètre égal. Les émissions de GES correspondantes ont été réduites également, à conditions identiques de production de l'électricité, d'environ 18 %.

Le chauffage des bâtiments, tant à Lyon qu'à Bourg-en-Bresse, est maintenant opéré totalement par le service rendu par les réseaux de chauffage urbain des agglomérations. L'Université ne produit donc plus depuis l'été 2021 de

chauffage en propre. Les émissions de CO₂éq sont en conséquence indirectes et dépendent du mix énergétique utilisé par le chauffage urbain de la Métropole de Lyon ou de Bourg-en-Bresse. En 2023, L'énergie finale consommée pour le chauffage à Lyon 3 à climat constant était de 4 076MWh (4 999 MWh en 2013). Le mix du chauffage urbain de la métropole en 2023 est de : 37,6 % gaz ; UTVE : 47,7 %, bois : 14,7 %. Les émissions de CO₂éq pour le chauffage sont devenues avec l'abandon du chauffage au gaz en interne totalement indirectes⁴⁹. Pour Bourg-en-Bresse, le mix est de : 75 % bois, 10 % PAC, 15 % gaz (85 % EnR).

Pour cette source d'émission de CO₂éq, la réduction est venue de :

- L'abandon du chauffage au gaz pour les sites Athéna-Dugas et Palais sur les quais du Rhône et de Bourg-en-Bresse ;
- Le recours complet au Chauffage Urbain Grand Lyon, qui s'oriente vers une utilisation croissante de la biomasse (20 % de l'énergie de chauffage de l'Université) ;
- Les travaux de rénovation thermique sur les sites Athéna et Palais des Quais.
- Le pilotage des équipements techniques (ventilation, chauffage, éclairage) sur la GTC et le suivi des consommations.

⁴⁷ Elle pourrait être développée grâce à l'installation de panneaux photovoltaïque en toiture sur le site de la Manufacture. Cet investissement de 600 k€ est encore l'objet d'études, il dépend de la capacité de la toiture du bâtiment de la Manufacture rue Rollet à supporter le poids des panneaux, en cours d'évaluation, et pourrait intervenir dès 2024, le financement étant programmé. La quantité produite couvrirait une partie du « talon », pour environ 8 % de la consommation totale. Le gain en émission de GES grâce aux panneaux photovoltaïques serait d'environ 13 tonnes de CO₂éq, avec en plus une réduction de l'électricité d'origine nucléaire. De plus, la proportion d'électricité issue du renouvelable et du nucléaire devrait repasser en France au-dessus de 90 % en 2023, soit un léger gain supplémentaire.

⁴⁸ Le facteur d'émission de CO₂éq d'EDF est d'environ 44g par kw/h, <https://analysesetdonnees.rte-france.com/bilan-electrique-emission-ges>. Le chiffre disponible pour 2013 (Doc. 2016) est de 441 tonnes, ce qui correspond à un facteur d'émission beaucoup plus important, non expliqué. 231 tonnes correspondent à l'énergie électrique délivrée en 2013, affectée du coefficient d'émission donné par RTE en 2023.

⁴⁹ La biomasse étant considérée comme neutre de ce point de vue.

L'énergie nécessaire au chauffage à surface constante a été réduite de 25 % entre 2013 et 2023 soit un gain effectif des émissions de gaz à effet de serre correspondant.

Dans cette évolution, il faut souligner les effets du plan de sobriété, avec une réduction de l'énergie consommée de 9 % pour l'électricité et de 9 % pour le chauffage à climat constant pour une surface équivalente entre 2022 et 2023.

Au total en 2023, l'Université a une efficacité énergétique d'environ 110 kWh/m² SUB « surface utile brute » en énergie finale (148 kWhEP/m² SHON). Cet indicateur comprend l'énergie électrique et de chauffage. Il était en 2013 à 151 kWh/m² SUB

4.6 - Fixer des objectifs opérationnels en matière de sobriété énergétique pour l'immobilier

L'évolution depuis 2014 (année prise en compte dans le bilan 2016) jusqu'à 2023 est sensible.

On est passé, en tendance, de 151 kWhEF/m² SUB en 2013 à 110 kWhEF/m² SUB en 2023, après un effort soutenu de sobriété. La baisse a donc été de près de 27 % sur la décennie.

Le 13 décembre 2022, le plan de sobriété énergétique de l'Université a été approuvé en Conseil d'Administration.

Les diagrammes ci-après font clairement apparaître l'effort qui a été réalisé en ce sens. L'énergie nécessaire au chauffage a été réduite de 12 % pendant l'hiver 2023 par rapport à 2022 (cf. [figure 21](#)). À climat constant, l'économie est d'environ 9 % (cf. [figure 22](#)).

L'objectif fixé dans le plan à 10 % est atteint, grâce à plusieurs dispositifs :

- Régulation de la température de chauffage collectif autour de la température cible de 19°C
- Formation des personnels à l'utilisation des thermostats,
- Interdiction de l'utilisation de dispositifs personnels de chauffage,
- Fermeture des portes donnant sur les escaliers dans certains locaux (procédure en cours d'amélioration),
- Adaptation de l'ouverture des bâtiments ou zone de bâtiments,
- Extinction des chauffe-eau électriques,
- Automatisation de l'extinction des équipements informatiques et audiovisuels,
- Sensibilisation des usagers des campus à travers une campagne sur les écogestes.

PARTIE 2**BILAN DE L'ACTION 2021-2024**

> Axe 4 : Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités, bilan 2021-2024

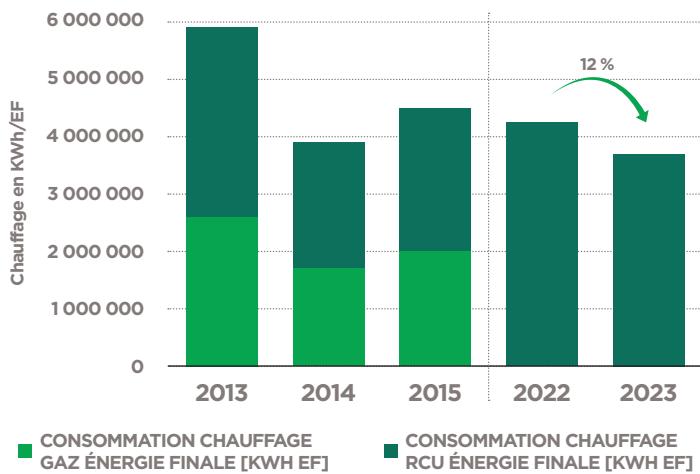


Figure 21 : Évolution de la consommation liée au chauffage depuis 2013 en kWh (en énergie finale)

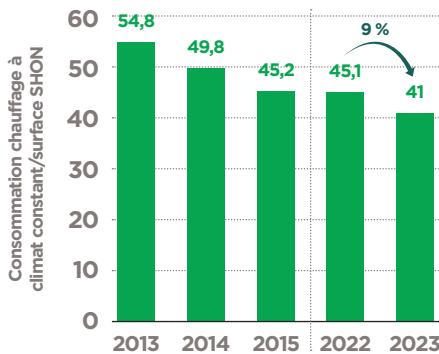


Figure 22 : Évolution de la consommation liée au chauffage depuis 2013 en kWh/m² (à climat constant)

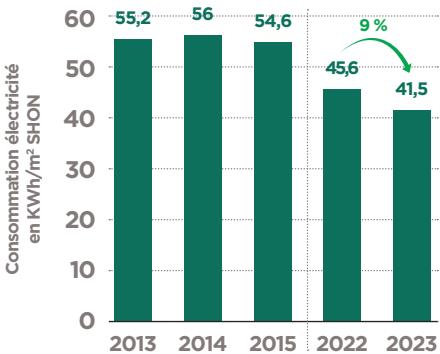


Figure 23 : Évolution des consommations d'énergie électrique depuis 2013 en kWh/m² (énergie finale)

L'Université mène au fil de l'eau, chaque année, des travaux d'économie d'énergie sur son parc bâti total (100 000 m²).

En 2019 et 2021, on peut citer la réalisation de travaux tels que le passage en éclairage LED du parking de la Manufacture des tabacs, ainsi que de salles de cours, d'espaces de circulation et de la salle de sport, le remplacement de pompes et de moteurs de

ventilation, la mise en place de robinets thermostatiques. Différents plans de financement orientés transition énergétique sont exécutés :

- Plan campus travaux Palais des quais 2017-2020 (22 M€) ;
- Plan de relance 2021-2023 (5 M€) : rénovation éclairage, chauffage, ventilation et automates ;
- CPER 2021-2027 : 11 M€.

L'Université a créé un poste d'économie de flux en 2015. L'ingénierie économie de flux est chargée de la maîtrise des consommations d'énergie et la diversité des missions est schématisée dans la figure 24.

Les mesures d'économie d'énergie ont été rendues possibles grâce aux :

- Travaux France Relance ;
- Travaux Tigre, exécutés en 2021 (Appel à projet de l'État pour des travaux d'économie d'énergie) ;
- Suivi du pilotage des installations ;
- Suivi des consommations ;
- Diagnostic des systèmes de ventilation ;
- Travaux en lien avec l'AAP 2024 - TEE de l'Etat.

Divers dispositifs d'économie d'énergie ont été installés, dans le fil d'actions menées les années précédentes. L'outil de gestion remarquable que constitue la GTC pilote l'ensemble des bâtiments et comprend environ 250 vues graphiques nourries de 8 000 points de captage de données (entrée et sortie : températures, pressions, débits, CO₂, télécommande, retour d'état, données de comptage). Dans sa stratégie de maintenance et d'exploitation, la Direction de l'Immobilier et de la Logistique a initié une démarche pour accroître son efficacité en termes d'exploitation des installations techniques et équipements d'automatisme du bâtiment. L'effort a été porté sur la gestion des consommations grâce à des travaux sur la régulation et l'optimisation du chauffage et de l'éclairage, permettant des économies d'énergie.

On note les investissements suivants :

- 29 400 € pour des robinets thermostatiques à la Manufacture des Tabacs ;
- 3 824 000 € pour le remplacement des pompes et des CTA Amphithéâtres, leur régulation, l'éclairage LED et les faux plafonds des amphithéâtres (Plan de relance Manufacture) ;
- 500 000 € pour le remplacement des automates GTC obsolètes (Plan de relance Manufacture) ;
- 120 000 € pour le calorifuge de la sous-station primaire (Plan de résilience Manufacture) ;
- 3000 € pour la mise en place et la rénovation de calorifuge chauffage à l'IUT

PARTIE 2**BILAN DE L'ACTION 2021-2024**

> Axe 4 : Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités, bilan 2021-2024

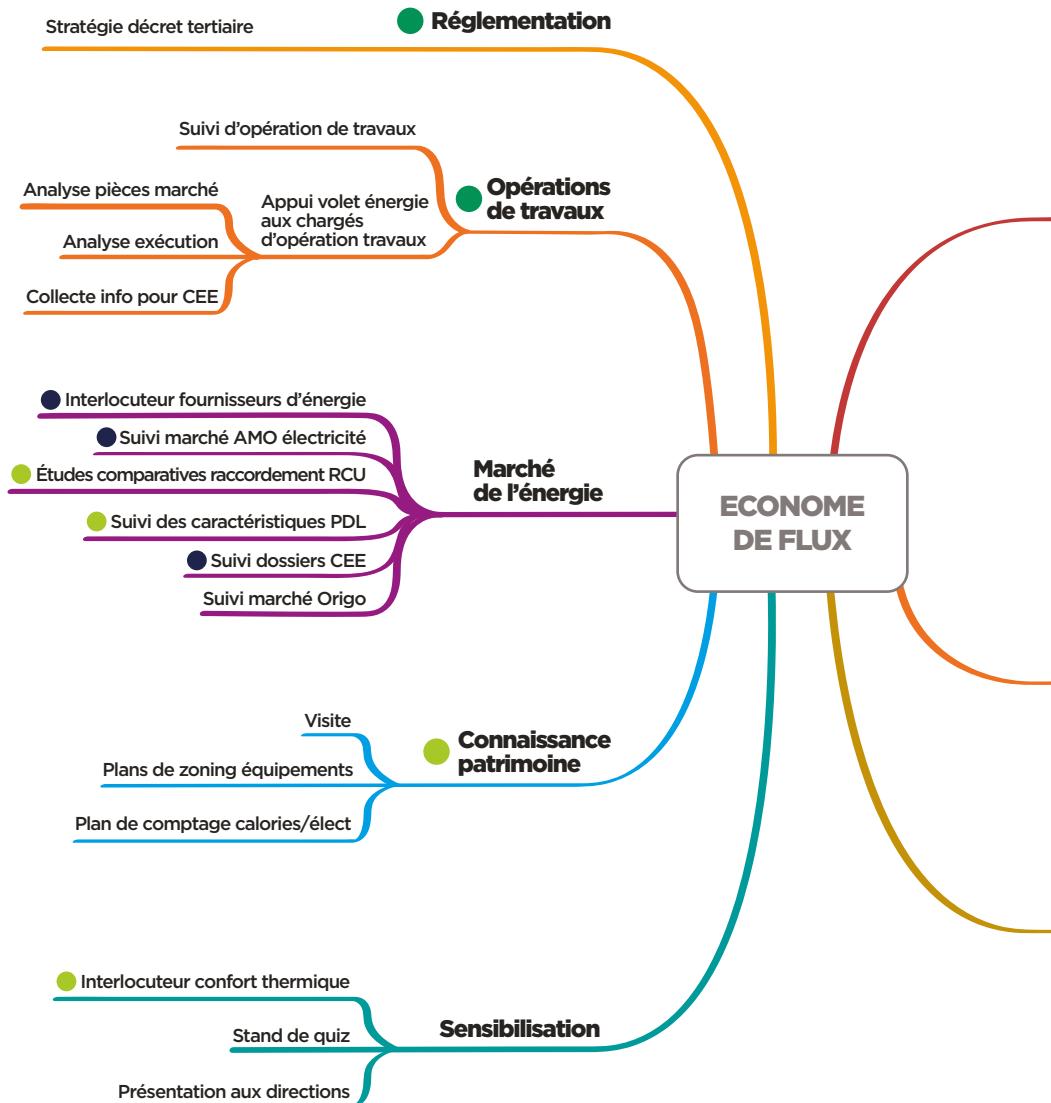
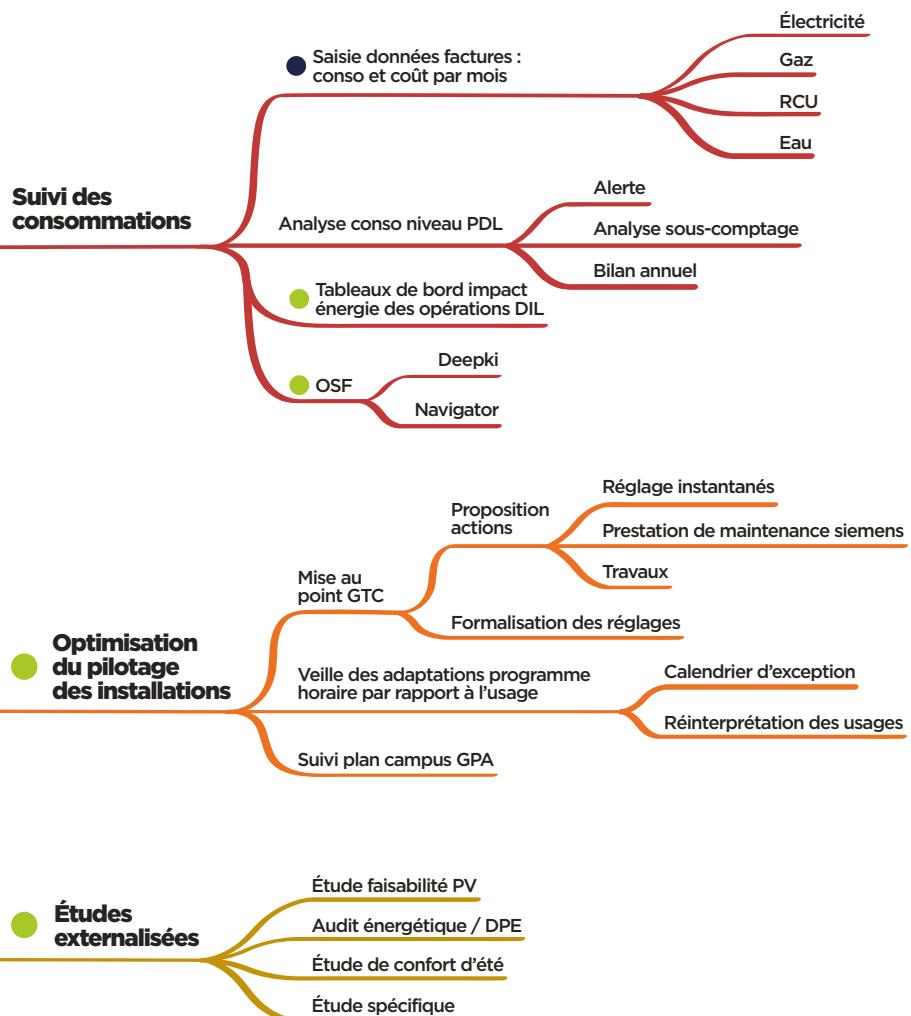


Figure 24 : Schéma des missions de l'économie de flux – Université Lyon 3

**GLOSSAIRE**

- RCU : Réseau de Chauffage Urbain
- OSF : Outil de Suivi des Fluides
- GTC : Gestion Technique Centralisée
- PDL : Point De Livraison
- GPA : Garantie de Parfait Achèvement
- CEE : Certificat d'Économie d'Énergie

LÉGENDE

- | | |
|---|--------------------------------|
| ● | PÔLE EXPLOITATION/ MAINTENANCE |
| ● | PÔLE TRAVAUX |
| ● | PÔLE GESTION FINANCIÈRE |

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024**> Axe 4 : Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités, bilan 2021-2024**

Des projets immobiliers sont aussi à l'étude :

- Sur du plus long terme l'installation de panneaux photovoltaïques, la première étude ayant montré que la toiture prévue pour les accueillir n'était pas suffisamment résistante ;
- Rénovation énergétique du bâtiment du 18 rue Chevreul, parmi les plus dispendieux en énergie (niveau de performance actuel C) et du Bâtiment Cavenne ;
- Poursuite de la rénovation des éclairages par remplacement par des leds, et gestion resserrée des calorifuges chauffage.

D'autres actions sont envisagées :

- Élaboration du SPSE 2024-2027, vote en CA automne 2024 ;
- Élaboration d'un schéma directeur énergie en 2024, vote en CA en automne 2024 ;
- Installation de sous-compteurs par pièces ;
- Développement d'indicateurs de suivi.

Et envisageable en fonction des retours de l'audit qui va être engagé en 2024 à la Manufacture des Tabacs :

- Isolation des combles à la Manufacture des Tabacs.

Les économies réalisées par une gestion attentive seront cependant minorées, dans une proportion pour l'instant non évaluée, par l'énergie devenant de plus en plus nécessaire à la lutte contre les grandes chaleurs en été qui génèrent de plus en plus de situations d'inconfort marqué, d'où une augmentation des surfaces climatisées. En 2022, des films solaires intérieurs et extérieurs ont été testés, ainsi que des brasseurs d'air, pour l'IUT, et les stores sont remplacés quand le système est détérioré. De plus, les fenêtres hautes des amphithéâtres au long de la rue Rollet, à la Manufacture, ont été modifiées en 2023 de façon à ce qu'on puisse les ouvrir, permettant ainsi à l'air chauffé de sortir. Le niveau de confort en a été ainsi amélioré.

À noter également, l'augmentation des consommations d'électricité à venir liée aux locaux des serveurs qui fonctionnent en permanence et ont donc besoin d'être climatisés également en permanence, mais, comme on l'a vu, avec une consommation faible.

Cette politique de « petits pas » sera poursuivie. Il s'agira donc de trouver le meilleur compromis entre niveau d'économie et coût (y compris empreinte carbone) et des travaux nécessaires pour y parvenir. À la réduction des consommations pourra s'ajouter une réduction des émissions de GES.



PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 5 - Politique sociale et qualité de vie au travail, bilan 2021-2024

AXE 5 - POLITIQUE SOCIALE ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL, BILAN 2021-2024

Dans son introduction au Projet d'établissement 2021-2026, le président Éric Carpano écrivait :

« La qualité de vie universitaire, celle de ses étudiants et de ses personnels, en est une condition. Lyon 3 sera une Université engagée sur le plan social, environnemental et sociétal. Ce projet d'établissement pour Lyon 3 est celui d'une Université solidaire, ouverte sur le monde, qui concilie les valeurs d'exigence et de partage au service de la jeunesse et de notre avenir commun. »

Des projets immobiliers d'ampleur sont prévus pour améliorer la qualité de vie des personnels et des étudiants :

- **Transformation de l'avant-corps en tiers-lieu solidaire**

« Ce projet immobilier d'ampleur est l'expression dans le bâtiment de cette vision. Il a fait l'objet en 2021 d'une soumission dans le cadre du DSG2. Lors de la phase de concertation avec les étudiants, les designers et sociologues ont relevé plusieurs facteurs pouvant avoir un impact sur la réussite universitaire. Parmi ces facteurs figure le manque de tiers lieux permettant aux étudiants de se rencontrer, s'entraider, se reposer, rencontrer des associations, etc. Sur un site qui accueille 12 000 étudiants par jour, et qui est en tension immobilière, l'acquisition de l'avant-corps de la Manufacture des Tabacs par l'Université à la

Métropole de Lyon offre la possibilité de répondre à ce besoin. Ce projet vise à la création d'espaces dédiés à la vie étudiante et la vie de campus (fonction sociale, coworking, lieu de restauration, entrepreneuriat, culture, etc.). L'Université poursuivra également la démarche collaborative en coconstruisant les espaces. Le CROUS de Lyon sera un partenaire majeur du projet. Les étudiants, les associations et l'ensemble des membres de la communauté universitaire, seront également impliqués. » (Extrait du projet d'établissement 2021-2026). Ce projet est inscrit au PPI BR2 de 2023 pour 3,65 M€ (2.7 M€ financés par le CPER).

- **La création d'un espace de près de 300 m² dédié à recherche** sur le site des Quais, au 15 quai Claude Bernard. Cet espace offrira des perspectives tout à fait nouvelles aux acteurs de la recherche à l'Université Jean Moulin et sera le centre de gravité physique de notre rayonnement scientifique, en tant que lieu d'inspiration, de partage et de représentation de notre recherche.

- **Le projet BASE** (Bureau d'Accompagnement Social des Etudiants), budgété à concurrence de 250 k€ (PPI BR2 2023), démarrera en 2025.

Des référents garants de la politique sociale de l'Université

- **La référente déontologue** est chargée d'apporter aux personnels de l'Université tout conseil utile au respect des obligations et des principes déontologiques consacrés dans le statut général des fonctionnaires et la jurisprudence : obéissance hiérarchique, dignité, impartialité et interdiction des conflits d'intérêts, neutralité, secret et discréetion professionnels, probité, réserve, respect des règles encadrant le cumul d'activités et la création d'entreprise, etc.⁵⁰
- **Plusieurs autres référents ont été nommés pour :**
 - La laïcité,
 - Les radicalisations,
 - Le racisme et l'antisémitisme,
 - Le handicap des étudiants,
 - Le handicap des personnels.

Le réseau des correspondants aux Égalités (doctorants, notamment) a été mis en place.

L'Université Jean Moulin Lyon 3 figure parmi les 6 lauréats (juillet 2024) de l'AAP « **Université inclusive démonstratrice** », porté en interne par la Commission Accessibilité Handicap Inclusion de Lyon 3 pour ses travaux préparatoires et les personnels du Pôle Handicap. Cette labellisation ministérielle, valable pour la période 2024-2026, octroie à Lyon 3 une dotation spéciale de 1 620 000 euros qui permettra de mettre en œuvre et d'expérimenter une politique inédite et ambitieuse

en matière d'accompagnement des étudiants en situation de handicap. Les moyens obtenus permettront notamment de financer des actions innovantes en faveur de la simplification du parcours des étudiants en situation de handicap, un plus large déploiement de la pédagogie et des apprentissages inclusifs ou encore la mise en œuvre d'un grand projet, la création de la « MC3 », Maison Commune « Handicap-Santé-Inclusion ».

5.1 - Renforcer une politique des RH favorisant l'égalité et la diversité au sein des personnels

La Conférence sociale

L'Université Jean Moulin Lyon 3 a adopté le 5 juillet 2022 en CA un plan inédit de 3,4 millions d'euros pour la revalorisation des rémunérations et des carrières.

Initiée par l'équipe présidentielle dans une démarche de **renforcement du dialogue social** et portée dans le Projet d'établissement, la conférence sociale rassemblait une grande diversité de personnels de l'Université (organisations syndicales, composantes, services communs et centraux, personnels volontaires) pour engager une réflexion commune et partagée autour de différents sujets intéressant les personnels. Après 120 heures d'ateliers et un travail en profondeur mené en interne, cette conférence sociale a abouti à ce que le conseil d'administration

⁵⁰ Contact referent-deontologue@univ-lyon3.fr

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024**> Axe 5 - Politique sociale et qualité de vie au travail, bilan 2021-2024**

adopte, sur proposition d'Éric Carpano, un plan ambitieux de revalorisation des rémunérations de 3,4 millions d'euros cumulés sur 3 ans. Ce plan⁵¹, mis en œuvre immédiatement, est financé sur les ressources propres de l'Université et a fait l'objet d'un avis favorable à l'unanimité du Comité technique.

Les 4 grands axes de travail, déclinés en thématiques :

Axe 1 | Politique d'emploi et de rémunération des contractuels

Axe 2 | Primes et régimes indemnitaire

Axe 3 | Télétravail

Axe 4 | Formation et accompagnement des personnels enseignants et BIATS

Chaque atelier associait :

- Un membre de l'équipe présidentielle pilotant le groupe,
- Des experts techniques désignés par le pilote du groupe,
- Jusqu'à 5 représentants du CT (au choix des membres du CT),
- Jusqu'à 6 représentants de composantes (1 par composante, au choix des Doyens et Directeurs),
- Jusqu'à 2 représentants des services centraux, communs et généraux (sur proposition de la Direction Générale des Services, après appel à candidature),
- Jusqu'à 4 personnels volontaires administratifs ou enseignants (par tirage au sort, après appel à candidature).

Engagée dans la promotion des égalités, l'Université Jean Moulin met en œuvre plusieurs actions visant à lutter contre toutes formes d'inégalités au sein de l'établissement. Lieu d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des victimes ou témoins de discriminations ou de harcèlement au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3, la **Cellule d'Accompagnement contre les Discriminations et le Harcèlement (CADH)** s'engage à répondre aux situations dont elle est saisie et à agir pour prévenir tout comportement abusif⁵². Le réseau des correspondantes et correspondants aux égalités de l'Université vient en appui aux actions de la CADH. Ces correspondants sont membres du personnel de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et identifiés au sein des services et composantes de l'établissement. Ils sont chargés de sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux de la lutte contre les discriminations.

Le plan d'action relatif à l'égalité Femmes-Hommes 2021-23⁵³, propose une série de mesures en matière d'égalité professionnelle, avec une mise en œuvre prévue jusqu'en 2023. Il a été présenté en CHSCT et CT en juin 2021. Afin de produire ce plan d'action, la chargée de mission a associé des personnels et des étudiants de l'Université afin de coconstruire le diagnostic et les axes stratégiques.

Ce travail a permis également d'établir un bilan des actions de lutte contre les discriminations et le harcèlement, en vue notamment de formuler des préconisations visant à améliorer le

⁵¹ Voir <https://intranet.univ-lyon3.fr/conference-sociale?ksessionId=7c5564bd-0894-44c9-aa23-3bc26eb36915>

⁵² Voir <https://intranet.univ-lyon3.fr/cellule-daction-contre-les-discriminations-et-le-harcelement-cadh>

dispositif CADH mis en place en sept. 2019 ; et de proposer de nouvelles actions de sensibilisation et de formation.

Le plan est défini en 4 grands axes comme le préconise le Référentiel des plans d'action relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'enseignement supérieur et la recherche (oct. 2020).

Une série de mesures répondant à des objectifs précis est proposée pour chaque axe, avec une mise en œuvre jusqu'en 2023.

☒ Axe 1 : Évaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes

Objectifs visés : Identifier et analyser des écarts de rémunération / Prévenir les écarts de rémunération / Traiter les écarts de rémunération.

☒ Axe 2 : Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps et emplois

Objectifs visés : Évaluer de manière égale et sans a priori les femmes et les hommes dans les comités de recrutement / jurys de concours et de recrutement / Garantir l'égal accès aux corps et aux emplois grâce aux promotions / Favoriser les candidatures aux changements de corps, de grade / Renforcer la mixité des métiers et la lutte contre les stéréotypes de genre.

☒ Axe 3 : Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale

Objectifs visés : Permettre une meilleure articulation vie professionnelle et vie personnelle et familiale / Articuler avec la démarche globale Qualité de vie au travail / Accompagner les enseignants dans leur retour de congé parental pour les activités de recherche.

☒ Axe 4 : Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

Objectifs visés : Connaitre et mesurer les situations de discrimination, les actes de violence de harcèlement et les agissements sexistes / Prévenir les discriminations, les actes de violence de harcèlement et les agissements sexistes / Faire connaître la politique en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations à tous les nouveaux arrivants / Renforcer le dispositif existant de lutte contre les discriminations, le harcèlement et les VSS / Faire connaître la politique en faveur de l'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations en dehors de l'Université.

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 5 - Politique sociale et qualité de vie au travail, bilan 2021-2024

D'autres actions ont été menées :

- La subvention pour les repas des personnels est passée de 1€ à 3€ (CA du 19/09/2023, dans le cadre de la PIM) ;
- Une facilitation des prêts par la BU pour les personnes en situation de handicap, les sportifs et artistes de haut niveau, a été mise en place en 2023 ;
- La prise en charge des prothèses auditives pour les personnels à concurrence de 1700€ a été votée en CA le 17/10/2023⁵⁴. Elle vient compléter la liste des prestations déjà existantes (aide aux études supérieures des enfants des agents, aide aux activités extra-scolaires...) ;
- La part employeur du forfait mobilité pour les abonnements au réseau des Transports en Commun de Lyon (TCL) a été augmentée de 50 % à 75 %.

5.2 - Prendre en compte les besoins des étudiants pour renforcer la qualité de leur accueil et des services rendus au sein des campus

5.2.1 - Accueil des étudiants : pôle réussite

L'Université Jean Moulin a comme ambition première de favoriser l'égalité des chances, en respectant les différences, convaincue que la diversité et les spécificités sont une richesse. L'objectif du Pôle Réussite est ainsi de

favoriser la réussite scolaire, universitaire et l'insertion professionnelle des jeunes.

Le point de départ de cette dynamique d'accompagnement est la signature de **la charte sur la diversité et l'égalité des chances** en 2010.

Deux types d'actions complémentaires ont été mises en place :

- Les prépa Talents ;
- Les cordées de la réussite

5.2.1.1 - Les prépas talents

L'idée est née en 2008 sous le terme de Classe Préparatoire Intégrée (CPI) pour préparer des candidats au concours de la fonction publique en interne dans différentes écoles.

En 2021, est lancé le plan « Talents du service public » qui met en place plusieurs dispositifs dont les Prépa Talents.

Les Prépa Talents sont des classes préparatoires ouvrant droit à un diplôme, organisées par des écoles du service public, des Universités, des IEP ou des IPAG. L'objectif est de lutter contre l'autocensure des candidats, d'améliorer la connaissance des métiers de la fonction publique et de préparer le passage des concours. Elles sont destinées aux étudiants boursiers ou à ressources modestes, méritants et aux demandeurs d'emploi sous condition de ressources. La Prépa Talent permet aux candidats un accès à une formation de plusieurs mois à une année complète, en fonction des Prépa Talents, qui les accompagne jusqu'au passage du concours (y compris les oraux).

⁵⁴ Voir <https://intranet.univ-lyon3.fr/aide-a-lapareillage-auditif-aaa-la-nouvelle-prestation-sociale-du-sacso>

Plus de 100 Prépas Talents sont identifiées actuellement dont 5 à Lyon 3 :

- École Nationale de la Magistrature ;
- DGFIP concours B ;
- École Nationale Supérieure de la Police ;
- Inspecteur des douanes ;
- DU contentieux des personnes publiques.

Les étudiants qui s'inscrivent dans ce dispositif vont pouvoir :

- Bénéficier d'une préparation gratuite aux concours ;
- Bénéficier d'un tutorat/mentorat ;
- Obtenir un diplôme en fin d'année ;
- Réaliser un stage dans un métier de la fonction publique ;
- Recevoir une bourse de 4000€ pour l'année de préparation (cumulable avec la bourse sur critères sociaux) ;
- Bénéficier d'un accompagnement pour le logement et la restauration (en fonction des Prépa Talents).

Certains concours réservent 15 % de places aux personnes ayant suivi les Prépas Talents.

5.2.1.2 - Les cordées de la réussite

Il y a 4 cordées portées par le Pôle Réussite-DEVU et une cinquième est portée par le campus de Bourg-en-Bresse.

L'objectif d'une cordée est de relier l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur pour développer les ambitions des jeunes et lever les freins liés à l'autocensure (éloignement géographique, moyens financiers, acculturation...) Tous les

jeunes des cordées relèvent directement de l'égalité des chances car ils sont sélectionnés sur des critères spécifiques ou dans des établissements identifiés.

Pour la cordée portée par le campus de Bourg-en-Bresse, il s'agit d'un partenariat avec le lycée Carriat pour accueillir des lycéens pour des conférences, des visites ou des temps d'échanges avec les étudiants. Elle a démarré en septembre 2023.

Pour les cordées du Pôle Réussite (labélisées en 2008) :

- **La cordée « Collégiens audacieux »,** dispositif où de jeunes collégiens (3^e) vont suivre des formations méthodologiques et aux savoir-être dans leur établissement et à l'Université. L'objectif est de leur donner des clés de compréhension de l'enseignement supérieur et de montrer que cet environnement leur est accessible ;
- **La cordée « Séminaire Lycée »,** dispositif de 4 jours de formation où des lycéens vont suivre des formations méthodologiques et aux savoir-être dans leur établissement et à l'Université. Les objectifs sont de travailler leur projet de formation, de développer leur ambition, de donner du sens à leur parcours et de préparer la transition enseignement secondaire-enseignement supérieur ;
- **La cordée « Découverte culturelle »,** dispositif offrant la possibilité à des étudiants de Licence 3 en Histoire de tester le métier de médiateur

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024**> Axe 5 - Politique sociale et qualité de vie au travail, bilan 2021-2024**

culturel en accompagnant des classes de seconde dans une visite culturelle au choix des étudiants. Ce travail, mené sous la direction d'un enseignant-chercheur, permet aux étudiants de mettre à profit leurs compétences et de découvrir un métier ; et, pour les lycéens, de découvrir un lieu culturel dans une visite menée par des « pairs » ;

- **La cordée « École d'été », dispositif de formation de 5 jours en partenariat avec l'INSA de Lyon, l'EMLYON, VetAgro Sup, l'ECAM La Salle, sous l'égide du rectorat de Lyon, où des jeunes bacheliers de l'année vont bénéficier de formations et de rencontres pour préparer leur entrée dans l'enseignement supérieur et également leur vie citoyenne. Dans le cadre du plan réussite Licence, 3 axes ont été développés :**
 - DS1 Aide accrue à la construction du projet d'étude et professionnelle ;
 - DS2 Amélioration des pratiques pédagogiques ;
 - DS3 Meilleur accompagnement méthodologique des étudiants.

Tous les projets ne sont pas nécessairement tournés directement vers l'égalité des chances mais ils y participent en améliorant les conditions d'enseignement ou d'accompagnement des étudiants. Certaines actions sont portées directement par les composantes et d'autres par les services centraux.

On peut distinguer dans l'ensemble des actions des composantes :

- **L'enseignant référent**

Il s'agit d'un enseignant qui sera l'interlocuteur des étudiants pour les questions pédagogiques et organisationnelles par année.

- **Le tutorat d'accompagnement**

Des étudiants de Master font des permanences pour recevoir des étudiants de licence, volontaires, qui s'interrogent sur des thèmes de cours, des exercices pratiques ou la préparation des révisions (durée : 1 heure par semaine par thème ou matière).

- **Le parcours Collège de X**

Parcours réservé aux meilleurs étudiants de la filière qui propose un renforcement disciplinaire et une ouverture culturelle en plus du cursus normal de licence.

- **Le parcours École de la réussite (Faculté de Droit uniquement)**

L'école de la réussite s'adresse à des étudiants qui pourraient se sentir en difficulté dès la rentrée. Dans ce cadre, la première année de licence est allégée et complétée par des cours méthodologiques et disciplinaires ainsi qu'un accompagnement individuel. Les étudiants sont dans un cursus aménagé en 4 ans pour la licence.

• **Les licences en 4 ans**

Exclusivement en Faculté des langues, elles permettent de démarrer une langue en étant totalement débutant dans la langue. En LO, les étudiants apprennent les bases et, après un an, ils démarrent ensuite en L1 avec les autres étudiants qui ont déjà suivi cette langue au lycée.

• **La recherche documentaire**

La BU propose de nombreux aménagements pour permettre aux étudiants d'étudier dans de bonnes conditions. Cela va des horaires élargis qui permettent aux étudiants de travailler sur site directement à la possibilité d'acquérir des compétences en recherche documentaire pour ceux qui auraient des difficultés dans la manipulation des ressources (numériques ou papier).

• **La professionnalisation**

De nombreuses actions tournent autour de la professionnalisation en proposant des rencontres, des informations, des formations aux PPP (Projet Professionnel Personnalisé) Apprendre aux étudiants à se projeter, leur faire découvrir de nouveaux métiers ou de nouvelles formations : autant d'actions qui peuvent les aider à lutter concrètement contre l'autocensure.

5.2.2 - Services mis en place au sein des campus

Plus largement, un ensemble d'actions est mis en œuvre pour faciliter la vie et la formation des étudiants :

- **Un schéma directeur vie étudiante** a été lancé le 15 novembre 2023 par un groupe de travail (première réunion 15/11/2023, avec pour objectif une adoption en CA fin 2024).

- **Une série d'actions** ont été décidées et mises en œuvre à la rentrée 2023 :

- Prêt d'ordinateurs aux étudiants, jusqu'à concurrence de 200 machines, reconditionnées ou achetées (80 pour un coût de 90 k€). L'objectif est d'en augmenter chaque année le nombre,
- Gratuité pour les boursiers pour des entrées cinéma, TNP, Maison de la Danse, festivals...,
- Mise en place de deux distributeurs de produits d'hygiène gratuits (« Take Care ») pour les étudiants (deux produits par mois par étudiant).
- Financement de projets par le FSDIE social, 2-3 par cycle/an sur les questions DD&RSE,
- Tous les étudiants peuvent maintenant profiter du dispositif Free Velo'v, qui leur donne accès à un vélo reconditionné par la Métropole de Lyon,

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 5 - Politique sociale et qualité de vie au travail, bilan 2021-2024

- o Une convention passée entre l'Université et l'AFEV pour le dispositif AFEV/KAPS, facilitant le logement en collocation solidaire (30 étudiants concernés) et les étudiants boursiers,
- o L'épicerie solidaire (voir 4.3.4).

Une réflexion est en cours avec notamment la Métropole de Lyon et la ComUE sur la question du logement étudiant, en forte tension.

5.3 - Favoriser et accompagner le développement des compétences, dont DD&RSE, dans l'évolution de toutes les activités professionnelles

Un budget de 30k€ (BI) a été prévu en 2024 pour la mise en place de formations à destination des personnels en place. Cette formation porte dans un premier temps sur le socle de connaissances, puis dans un second temps sur des formations « métier ». L'ensemble des agents de la Direction de l'Immobilier et de la Logistique ont participé en 2023 à une fresque du climat, soit environ 65 personnes personnes (Voir aussi point 2.3).

Un groupe de travail est en cours de mise en place à la COMUE Lyon Saint-Étienne pour cette formation des personnels, qui débouchera sur des préconisations précises en 2025.

5.4 - Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement

Un plan Qualité de Vie au Travail a été élaboré et est passé en CA le 10 septembre 2024. Ce plan est structuré en 4 axes et 39 actions.

Ces actions ont pour ambition de transformer concrètement les conditions de travail des personnels à court ou moyen terme. Chacune des actions inscrites dans ce plan fait l'objet d'une programmation précise, pour permettre leur adaptation à l'évolution des activités de l'établissement et aux besoins des personnels.

☒ **Axe 1** | Travailler ensemble à Lyon 3

☒ **Axe 2** | Développer la prévention en santé au travail

☒ **Axe 3** | Construire un environnement de travail durable et responsable

☒ **Axe 4** | Mieux accompagner les encadrants et animateurs d'équipes

La mise en œuvre du plan d'actions QVCT est conduite par un comité de pilotage dont les missions sont :

- Construire un plan QVCT participatif et paritaire,
- Structurer et mettre en œuvre le plan d'actions,
- En assurer le suivi et l'évaluation,
- Pérenniser la démarche dans une logique d'amélioration continue en permettant à tous les personnels de se l'approprier progressivement.

Le comité de pilotage QVCT est constitué de représentants :

- De la présidence représentée par la vice-présidente,
- Des services, composantes et laboratoires,
- Des personnels élus à la FS-CSAE.

Les étapes :

- **Juin 2023** | Activation du GT sur le plan ;
- **Octobre 2023** | Lancement de la phase de travail collaborative sur la priorisation des actions : 4 groupes, 4 dates, 2 cycles, en octobre ;
- **Printemps 2024** | Validation du plan d'actions QVCT ;
- **Vote en CA automne 2024** | Début de la mise en œuvre du plan d'actions QVCT.

Une **charte relative au droit à la déconnexion et à l'utilisation de la messagerie électronique institutionnelle** a été adoptée (CA de février 2022).

5.5 - Mettre en place une politique d'égalité des chances et de prise en compte de la diversité des publics pour les personnes en formation

La **commission « Accessibilité, Handicap et Inclusion »** a été créée par l'Université Jean Moulin Lyon 3 en janvier 2022. Elle est pilotée par Gweltaz Guyomarc'h, chargé de mission Handicap. Son objectif est de :

- Coordonner les actions existantes en direction des personnels et étudiants en situation de handicap ;
- Proposer, par la concertation, de nouvelles actions permettant d'améliorer l'accessibilité et l'inclusion ;
- Rédiger un nouveau schéma directeur du handicap (2023-2027) et veiller à son application.

Le **schéma directeur Handicap** a été adopté en CA le 31/01/2023⁵⁵.

La loi demande à chaque Université d'élaborer un « schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap, qui couvre l'ensemble des domaines concernés par le handicap » (Code de l'éducation, art. 712- 6-1). Le document concerne aussi bien les étudiants que les personnels en situation de handicap. Proposé par le conseil académique et voté par le conseil d'administration, il fait l'objet, chaque année, d'un rapport d'exécution. Aussi engage-t-il l'ensemble de la communauté universitaire. À la

⁵⁵ Voir <https://www.univ-lyon3.fr/schema-directeur-handicap-2023-2027>

PARTIE 2 BILAN DE L'ACTION 2021-2024

> Axe 5 - Politique sociale et qualité de vie au travail, bilan 2021-2024

fois document de pilotage et de communication, le présent Schéma Directeur s'efforce de conjuguer ambition et réalisme. Il se décline en 65 actions précises. Leurs modalités de mise en œuvre et de suivi ont été réfléchies et discutées.

Les situations de handicap sont par définition multiples. Le projet d'une Université inclusive demande à être décliné dans des domaines tout aussi divers, parfois par des actions qui pourront paraître modestes, mais qui touchent au quotidien des personnes en situation de handicap.

Le Schéma Directeur Handicap s'articule ainsi en quatre grands axes :

Axe 1 | La réussite des étudiantes et étudiants en situation de handicap ;

Axe 2 | La qualité de vie au travail des personnels en situation de handicap ;

Axe 3 | L'accessibilité des environnements (bâti et numérique) et des ressources ;

Axe 4 | La sensibilisation de l'ensemble de la communauté universitaire au handicap et à l'inclusion.

Le premier rapport d'exécution annuel a été présenté CA du 12 mars 2024 :

- L'Université Jean Moulin est partie prenante du **projet Include** - Accélérateur d'inclusion dans l'enseignement supérieur, démonstrateur numérique de l'enseignement supérieur porté par l'Université Claude Bernard Lyon 1 et ses partenaires, lauréat en 2021 de l'AMI DemoES (ANR). Include vise à créer un environnement d'apprentissage plus accessible et à enrichir les pratiques pédagogiques afin de favoriser l'égalité des chances. L'objectif est d'offrir des cursus personnalisés, mieux adaptés à la diversité des publics d'apprenants en transcendant les barrières spatiales, temporelles et cognitives. L'idée est de défendre un numérique inclusif au service de l'accessibilité des formations, à destination des publics empêchés, dont les étudiants en dispense d'assiduité ou en situation de handicap. Parmi les 4 axes du projet, **plusieurs actions sont pilotées au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3**, en particulier dans l'axe 3 « Personnaliser les apprentissages et analyser les expériences d'apprentissage/Renforcer Emploi et Handicap ».

Le bilan de la deuxième année du projet est disponible **sur l'intranet**.

- **Le Duoday**

Dans le cadre de l'édition 2022 du Duoday, l'Université Jean Moulin a accueilli des personnes en situation de handicap au sein de ses campus de Lyon et de Bourg-en-Bresse. Plusieurs duos ont ainsi été formés avec des personnels de l'Université pour permettre aux personnes accueillies une immersion dans le monde professionnel, la découverte d'un métier, et avant tout une opportunité de rencontre pour changer les représentations et les regards sur le handicap. Cette opération a été reconduite en 2023.

- **Découverte des métiers** pour les étudiants en situation de handicap

Le SCUIO-IP, via l'équipe du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) a organisé le 15 novembre 2023, en lien avec la Ville de Lyon, une rencontre « découverte des métiers de la Ville de Lyon » à destination de ses étudiants en situation de handicap. L'occasion pour eux de découvrir des métiers et rencontrer des professionnels.

- Signataire de la première **Charte Handicap/Université** en 2007,

l'Université Lyon 3 s'est engagée fortement en faveur de l'accès à l'enseignement supérieur des publics en situation de handicap, d'où la mise en place du Pôle Handicap Étudiant. Son équipe accueille et accompagne les étudiants en situation de handicap, il est l'interlocuteur privilégié pour les guider, les informer et les conseiller en travaillant avec les équipes

pédagogiques et les services de l'Université à la conception de dispositifs d'aménagement (accessibilité aux locaux, accompagnement pédagogique, aménagement d'exams, aide à l'insertion professionnelle).

- Zoom sur la **clinique juridique** et les fiches « Droit et Handicap »

La clinique juridique est un service d'orientation juridique gratuit et confidentiel ouvert à tous, pilotée par la Faculté de Droit et créée avec l'École des avocats de la région Rhône-Alpes.

Dans le cadre de ses activités et publications, la Clinique juridique a publié une série de fiches autour du thème Droit et Handicap à découvrir [sur leur site](#).

Schéma Directeur DD&RSE

PARTIE 3 : **ACTIONS PAR AXE**

AXE 1 - STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

Présentation

La transversalité même des enjeux liés à la transition écologique nécessite une évolution des méthodologies, tant dans le recueil des données que dans les modalités de décision, qui informent et déterminent nos capacités de pilotage de l'établissement. Aux mesures ponctuelles et visibles, telle l'insertion de modules de formation dans les maquettes de cours à destination des étudiants de Licence, mesure-phare issue du rapport Jouzel et soutenue par le Ministère, correspondent en effet de nombreuses adaptations profondes du mode de fonctionnement des Universités comme des autres établissements publics. L'Université Jean Moulin Lyon 3 a souhaité, dès 2021, déployer une politique volontariste et responsable, en anticipant ces nécessaires adaptations de son fonctionnement. Tel fut le sens de la création, au sein de son organigramme, d'un Service Général de la Transition Écologique et du recrutement de personnels qualifiés et placés sous la responsabilité politique d'une vice-présidence dédiée à la transition écologique solidaire.

Or, la solidarité environnementale s'éprouve tant dans sa dimension sociale que fonctionnelle : les opérations menées, comme le bilan GES des laboratoires ou le déploiement continu d'une politique d'achat éco-responsable, ont contribué à nourrir, au sein des personnels et des étudiants, un sentiment d'appartenance à une communauté, plus que jamais concernée par les mêmes enjeux contemporains,

tout d'abord, enjeux nécessitant ensuite une réponse éminemment collective, consciente et concertée.

Avec ce schéma directeur DD&RSE, la considération accordée aux problématiques du développement soutenable franchit un palier en s'institutionnalisant. La rédaction de ce texte programmatique, qui engage l'avenir de l'établissement en est une première manifestation performative. Le contenu de cette partie, consacrée à la stratégie et à la gouvernance, démontre par ailleurs que nous passons d'une étape de défrichement et d'initiatives locales, à un mode de fonctionnement renouvelé requérant un pilotage spécifique de la vie de l'établissement. Aussi les actions qui suivent doivent-elles également être lues dans un cadre élargi aux engagements pris par ailleurs, dans le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) 2024-2026 comme dans le contrat quinquennal 2022-2026, où des moyens humains et financiers sont dédiés au recueil et au traitement de données, en appui aux grandes orientations stratégiques conformes notamment à l'Accord de Grenoble que nous avons signé en 2023. Agir à la fois sur les fluides, l'immobilier, les achats, le budget, les mobilités, la recherche et la formation des personnels comme des étudiants nécessite en effet une coordination fine de ces activités. Tel est l'enjeu majeur d'une évolution stratégique de la gouvernance au service de la transition écologique.

PARTIE 3 ACTIONS PAR AXE

> Axe 1 - Stratégie et gouvernance

Liste des actions**OBJECTIF 1-A**

Formalisation de la stratégie DD&RSE et son intégration dans le pilotage de l'établissement : trajectoire et état des lieux

1-A.1 : Élaborer un bilan annuel d'activité

1-A.2 : Mettre en place un système d'information complet et cohérent sur les jalons et indicateurs du schéma directeur, y compris ceux du Plan de Transition

1-A.3 : Renseigner annuellement des indicateurs sur le Schéma Directeur DD&RSE et le Plan de Transition

1-A.4 : Proposer dans le cadre des dialogues de gestion des objectifs de réduction de l'impact environnemental aux composantes et aux services

1-A.5 : Obtenir le label DD&RS

1-A.6 : Mettre en place des « ambassadeurs de la TE » dans les promotions

1-A.7 : Institutionnaliser la Commission Transition Écologique

1-A.8 : Mobiliser l'Assemblée Consultative Étudiante sur les sujets de DD&RSE

1-A.9 : Mobiliser le site internet de l'Université pour mieux donner à voir la transition écologique à l'œuvre

1-A.10 : Définir une politique en matière de logiciels libres

OBJECTIF 1-B

Mobiliser les ressources humaines, techniques et financières nécessaires

1-B.1 : Mettre en place un budget consolidé faisant ressortir dépenses et recettes affectées à la transition écologique et au développement durable

1-B.2 : Mettre en place un budget « vert » mesurant l'impact environnemental des différentes dépenses

1-B.3 : Renforcer la politique RH dans le domaine de la TE à l'Université

1-B.4 : Intégrer des critères DD&RSE dans la politique de recrutement

OBJECTIF 1-C

Contribuer à l'échelle du territoire (avec les parties prenantes externes et internes) à l'élaboration et au déploiement d'un développement responsable

1-C.1 : Connaître les partenariats et établir un état des lieux (local, national, international)

1-C.2 : Créer un système de gestion des données sur les partenariats

1-C.3 : Développer les partenariats respectueux des enjeux socio-écologiques

1-C.4 : Développer les partenariats dans le domaine du DD&RSE avec la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon et la Région Auvergne-Rhône-Alpes

1-C.5 : Multiplier et encourager les actions culturelles, sportives, les initiatives des associations étudiantes intégrant le DD&RSE (théâtre, conférences, expositions...)

1-C.6 : Adopter une charte de l'événementiel écoresponsable

1-C.7 : Développer une communication écoresponsable mettant en avant les enjeux du DD&RSE et les actions de l'Université, respectant elle même ces valeurs

1-C.8 : Encourager les start-ups incubées dans le cadre du soutien à l'entrepreneuriat par le concours « J'M entreprendre » à se saisir des thématiques de la transition écologique

1-C.9 : Inventorier les projets DD&RSE d'entrepreneuriat

1-C.10 : Définir une politique sur les mobilités internationales responsables sur les plans de l'environnement et de l'éthique

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 1 - Stratégie et gouvernance

OBJECTIF 1-A

Formalisation de la stratégie DD&RSE et son intégration dans le pilotage de l'établissement : trajectoire et état des lieux

Action 1-A.1 : Élaborer un bilan annuel d'activité

PORTEUR(S)	SGTE
PLANNING	Mise en œuvre en 2025 pour le bilan de l'année 2024
ACTION(S)	Livrable : Bilan annuel. Ce bilan portera notamment sur l'évolution des émissions de GES et sur le suivi du passage progressif au bilan des actions non encore réalisées inscrites dans le document de l'Accord de Grenoble signé par l'Université. Ce rapport, élaboré par le SGTE, soumis à la commission Transition Écologique, sera présenté en CSAE puis en CA
MOYENS	Reproduction et diffusion du bilan
INDICATEUR(S)	Rédaction du bilan. Il est structuré en fonction des actions et objectifs définis dans le Schéma Directeur DD-RSE

Action 1-A.2 : Mettre en place un système d'information complet et cohérent sur les jalons et indicateurs du schéma directeur, y compris ceux du Plan de Transition

PORTEUR(S)	DIDAP, SGTE
PLANNING	Mise en œuvre en 2024
ACTION(S)	Définir les modalités de suivi des jalons et indicateurs SD DD&RSE. Définition du process de mise en place des données. Le système permettra de suivre à la fois l'avancement des projets et du SD, et le bilan de ce qui a été réalisé, de façon à nourrir le bilan annuel d'activité.
MOYENS	Recrutement dédié DIDAP, budget inclus au COMP 2024-2026 octroyé
INDICATEUR(S)	Réalisation des bilans

Action 1-A.3 : Renseigner annuellement des indicateurs sur le Schéma Directeur DD&RSE et le Plan de Transition

PORTEUR(S)	SGTE/DIDAP/DNUM
PLANNING	À partir de 2025
ACTION(S)	Mise en place d'un outil partagé et d'un suivi des indicateurs du SD DD&RSE
MOYENS	Données CROUS, DRI, SIFAC, DIL, Service achats
INDICATEUR(S)	Tableau de bord élaboré à partir des indicateurs suivants, placés en 4-E.3 : pourcentage des repas étudiants viande rouge ; déplacements en avion des personnels, déplacements des étudiants en mobilité internationale ; chauffage ; électricité ; Module « Bilan CO2 » d'OPC

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 1 - Stratégie et gouvernance

Action 1-A.4 : Proposer dans le cadre des dialogues de gestion des objectifs de réduction de l'impact environnemental aux composantes et aux services

PORTEUR(S)	Gouvernance
PLANNING	À partir de 2025
ACTION(S)	Décliner dans les composantes et les services les objectifs et les indicateurs à suivre. Les indicateurs pertinents et les cibles seront fixés conjointement avec les composantes, services et unités de recherche. Cela pourra prendre place dans un Contrat Objectifs Moyens (COM), si une telle modalité est mise en œuvre avec les composantes.
MOYENS	Prise en compte de cet enjeu dans les réunions de dialogue de gestion
INDICATEUR(S)	Suivi du bilan GES des achats des composantes par exemple

Action 1-A.5 : Obtenir le label DD&RS

PORTEUR(S)	SGTE
PLANNING	2024, candidature déposée décembre 2023, dossier complété en mai-juin 2024. Suite au piratage du site CIRSES ; processus d'audit prévu à partir d'octobre2024
ACTION(S)	Implémentation des données TE dans le système CIRSES, puis audit de la situation à Lyon 3
MOYENS	Poursuite adhésion CIRSES
INDICATEUR(S)	Obtention du label et renouvellement du label

Action 1-A.6 : Mettre en place des « ambassadeurs de la TE » dans les promotions

PORTEUR(S)	Présidence/SGTE
PLANNING	2025
ACTION(S)	Mettre en place des éco-délégués à l'image de l'initiative de Bourg en Bresse Proposer à des étudiants de devenir Ambassadeur de la TE pour venir en appui aux évènements organisés par l'Université
MOYENS	Budget vacation pour les ambassadeurs étudiants
INDICATEUR(S)	Nombre d'étudiants Ambassadeur sur les sites de Lyon et de Bourg-en-Bresse

Action 1-A.7 : Institutionnaliser la Commission Transition Écologique

PORTEUR(S)	Présidence
PLANNING	2025
ACTION(S)	La Commission sera institutionnalisée par un vote en CA et se réunira une fois par trimestre pour notamment suivre l'avancement des actions portées au schéma directeur et particulièrement celles qui sont relatives aux émissions de GES et à la biodiversité (plus largement les aménagements immobiliers intérieurs et extérieurs). Elle aura un rôle consultatif et de proposition, sur la base d'un ordre du jour proposé par le SGTE et ouvert aux points formulés par la Commission. Elle validera le bilan annuel d'activité. La présence étudiante y sera renforcée.
MOYENS	Mise en œuvre des documents explicatifs pour validation en CA : lettre de cadrage avec feuille de route de la CTE, liste des membres, agenda.
INDICATEUR(S)	Nombre de réunions de la CTE, mise en ligne des comptes-rendus

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 1 - Stratégie et gouvernance

Action 1-A.8 : Mobiliser l'Assemblée Consultative Étudiante sur les sujets de DD&RSE

PORTEUR(S)	SGTE/Présidence
PLANNING	2025
ACTION(S)	La Commission Consultative Étudiante sera informée et consultée régulièrement sur les thèmes DD&RSE soulevés par l'actualité de l'action de l'Université et l'avancement du SD.
MOYENS	Créer cette commission dans le respect d'un principe de représentation des différentes composantes de l'Université et des différents niveaux de formation
INDICATEUR(S)	Nombre de réunions de l'Assemblée Consultative Étudiante

Action 1-A.9 : Mobiliser le site internet de l'Université pour mieux donner à voir la transition écologique à l'œuvre

PORTEUR(S)	Service de la Communication et des Partenariats /Gouvernance et SGTE / DIL
PLANNING	2025
ACTION(S)	Poursuivre le développement des parties intranet et extranet du site web Lyon 3 pour que l'information et l'actualité soient bien mises en valeur. Améliorer la visibilité sur la page Transition Écologique des éléments présents par ailleurs
MOYENS	Interne (groupe de travail)
INDICATEUR(S)	Dates d'actualisation du site web transition écologique, statistiques de consultation des pages ; nombre d'actualités hebdomadaires

Action 1-A.10 : Définir une politique en matière de logiciels libres

PORTEUR(S)	Gouvernance/ DNUM
PLANNING	2025
ACTION(S)	<p>La forte dépendance aux logiciels du commerce, dits "propriétaires" implique des coûts importants, tant en acquisition et abonnements que de mises à jour. Cette dépendance présente un risque de sécurité significatif, à la fois du point de vue des fonctionnalités auxquelles répondent ces logiciels, qui ne peuvent souffrir d'interruption et de celui de la fuite éventuelle d'information ou de l'exposition aux piratages. En parallèle, les logiciels libres présentent des intérêts évidents : coût bien plus modérés, fonctionnalités équivalentes pour la plupart des usages, mises à jour régulières, absence de dépendance.</p>
MOYENS	<p>À partir d'un état de la situation, niveau et types d'usage des logiciels libres dans l'Université, incluant une évaluation des risques afférents aux logiciels actuellement utilisés, bilan entrepris, mais qui reste à compléter. Définition d'une politique en matière de logiciels, tant pour les systèmes internes que pour les composantes et les unités de recherche.</p>
INDICATEUR(S)	<p>Formalisation de la politique avec moyens associés, Nombre et proportion de logiciels libres utilisés par l'établissement et évolution dans le temps</p>

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 1 - Stratégie et gouvernance

OBJECTIF 1-B

Mobiliser les ressources humaines,
techniques et financières nécessaires

Action 1-B.1 : Mettre en place un budget consolidé faisant ressortir dépenses et recettes affectées à la transition écologique et au développement durable

PORTEUR(S)	Service Budget et SA-DAFA / SGTE
PLANNING	2026
ACTION(S)	Mise en place effective d'une présentation de ce budget faisant ressortir dépenses et recettes affectées à la transition écologique et au développement durable. Rassembler le budget propre du SGTE et des autres budgets des directions supports (DIL / DNUM) et les parties relatives à la transition écologique des composantes et des services de l'établissement
MOYENS	Groupe de travail ad hoc
INDICATEUR(S)	Sommes globales allouées à la transition écologique

Action 1-B.2 : Mettre en place d'un budget « vert » mesurant l'impact environnemental des différentes dépenses

PORTEUR(S)	Service budget et SA-DAFA/SGTE
PLANNING	2026
ACTION(S)	<p>Classification des dépenses budgétaires et fiscales selon leur impact sur l'environnement et identification des ressources publiques à caractère environnemental.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépenses favorables : cette catégorie recouvre 3 types de dépenses : les dépenses ayant un objectif environnemental principal ou participant directement à la production d'un bien ou service environnemental, les dépenses sans objectif environnemental mais ayant un impact indirect avéré, les dépenses favorables mais à impact à long terme controversé en dépit d'impacts favorables à court terme (risque d'effet rebond). • Dépenses neutres : dépenses sans effet significatif sur l'environnement. • Dépenses défavorables : constituent une atteinte directe à l'environnement ou incitent à des comportements défavorables. <p>Il est établi selon six objectifs environnementaux, à la fois à un niveau agrégé, comprenant les dépenses relevant de la norme de dépense de l'État et la totalité des dépenses fiscales, et également au niveau de la mission budgétaire, correspondant au vote parlementaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La lutte contre le changement climatique, • L'adaptation au changement climatique et la prévention des risques naturels, • La gestion de la ressource en eau, • La transition vers l'économie circulaire, la gestion des déchets et la prévention des risques technologiques, • La lutte contre les pollutions, • La préservation de la biodiversité et la protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles. <p>Prévoir une phase exploratoire à partir des éléments accessibles sur les investissements immobiliers, le BEGES, les bilans Labos1.5, les achats.</p>
MOYENS	Le service du budget et le SGTE
INDICATEUR(S)	Émission des GES par typologie de dépenses

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 1 - Stratégie et gouvernance

Action 1-B.3 : Renforcer la politique RH dans le domaine de la TE à l'Université

PORTEUR(S)	DRH/SGTE
PLANNING	2025
ACTION(S)	Évaluation du nombre d'agents concernés directement dans leur emploi, et nombre au prorata du temps consacré au DD&RSE, dans toutes les parties prenantes de l'Université. Mesure de la part des EqTP consacrée à la TE (BIATSS et EC), nombre et évolution.
MOYENS	Les entretiens professionnels peuvent permettre d'évaluer le temps consacré au DD&RSE et en mesurant la part de ressources affectées dans des projets liés à ces sujets
INDICATEUR(S)	Mesure de l'implication de l'établissement dans la transition écologique et de son évolution. Cette mesure vise aussi à contribuer à la cohérence de la répartition de l'action entre SGTE et autres services ; Nombre d'EqTP consacré à la TE

Action 1-B.4 : Intégrer des critères DD&RSE dans la politique de recrutement

PORTEUR(S)	DRH/SGTE
PLANNING	2025
ACTION(S)	Livrable : liste des critères DD&RSE à faire figurer. Éléments présents dans tous les profils de poste et éléments propres aux missions spécifiques à chaque emploi.
MOYENS	Modification des fiches type de profil de poste pour afficher systématiquement une rubrique DD&RSE
INDICATEUR(S)	Nombre de nouveaux recrutés avec une fiche de poste intégrant des critères DD&RSE / nombre de recrutés sur une année

OBJECTIF 1-C

Contribuer à l'échelle du territoire (avec les parties prenantes externes et internes) à l'élaboration et au déploiement d'un développement responsable

Action 1-C.1 : Connaître les partenariats et établir un état des lieux (local, national, international)

PORTEUR(S)	Service de la Communication et des Partenariats/Composantes/DRED
PLANNING	2025
ACTION(S)	<p>Liste par domaine (formations initiale et continue, recherche, prestations de service, autres), connaissance précise des partenariats (stages, alternances, vacataires, taxe d'apprentissage, expertises, conventions, contrats pro, autres), échelles (locale, nationale, internationale). Entreprises, collectivités, associations, établissements publics, parcs et réserves naturelles...</p> <p>Capitalisation de données éparses dans les systèmes des services et des composantes, types de partenaires, contenu des partenariats. Cette connaissance vise en premier lieu à évaluer la place de la DDRS dans les relations de l'Université, pour contribuer à un pilotage affiné des formations et de la recherche. Elle implique une concertation sur le niveau de partage de l'information.</p>
MOYENS	Un stage de 4 mois pour l'état des lieux (cf. aussi action 1-C.9), bases de données partenaires des composantes (si existantes)
INDICATEUR(S)	Nombre de partenariats en fonction de leur typologie

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 1 - Stratégie et gouvernance

Action 1-C.2 : Créer un système de gestion des données sur les partenariats

PORTEUR(S)	DIDAP/Composantes/Service de la communication et des Partenariats/DNUM
PLANNING	2026
ACTION(S)	Identification des verrous ayant conduit à l'échec du système précédemment dédié. Définition en concertation des parties prenantes d'un nouveau process de mise en place des données. Le système permettra de suivre la nature des partenariats et leur évolution dans le temps, par extractions automatisées. Il pourra être nourri du Green Index établi par la Banque de France sur les entreprises.
MOYENS	Mise en place d'un groupe de travail ad hoc et audit de l'existant
INDICATEUR(S)	Création et suivi du système de données partagé

Action 1.C.3 : Développer les partenariats respectueux des enjeux socio-écologiques

PORTEUR(S)	Service de la Communication et des Partenariats/Composantes/SGTE
PLANNING	2025-2027
ACTION(S)	Identifier les partenariats respectueux et/ou qui contribuent aux enjeux socio-écologiques
MOYENS	Financement d'un stage
INDICATEUR(S)	Part du volet DDRS dans les partenariats et son évolution. Valorisation, notamment en ligne, de partenariats exemplaires ⁵⁶

⁵⁶ Voir aussi mise en place du DU CHEL[s], **action 2-B.2**

Action 1-C.4 : Développer les partenariats dans le domaine du DD&RSE avec la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon et la Région Auvergne-Rhône-Alpes

PORTEUR(S)	Service de la Communication et des Partenariats, SGTE
PLANNING	2025-2027
ACTION(S)	La Ville de Lyon s'est engagée dans le programme européen pour des villes décarbonées (« Lyon 2030, ville décarbonée ») et l'Université Lyon 3 en est partenaire et à ce titre portera diverses actions concrètes associées à ce partenariat. Il en va de même pour la Métropole de Lyon et la Région AURA.
MOYENS	Co-création d'évènements
INDICATEUR(S)	Nombre d'actions menées à l'initiative de Lyon 3 dans le cadre du partenariat avec les collectivités territoriales

Action 1-C.5 : Multiplier et encourager les actions culturelles, sportives, les initiatives des associations étudiantes intégrant le DD&RSE (théâtre, conférences, expositions...)⁵⁷

PORTEUR(S)	Service des affaires culturelles/SGTE
PLANNING	2024-2029
ACTION(S)	Il existe de multiples actions ponctuelles relatives au DD, à la TE et à la RS, en général disjointes. Une réflexion pourrait conduire à la mise en place d'un cycle annuel d'événements portant sur des thématiques « DD, TE et RS » ou d'actions ponctuelles dans le cadre de projets récurrents et annuels transversaux, créant un fil rouge thématique tout au long de la programmation culturelle, sportive, ou organisé par le service de santé de l'établissement.
MOYENS	Internes & externes (partenaires du territoire)
INDICATEUR(S)	Nombre d'événements et d'ateliers proposés / nombres d'inscriptions / bilan qualitatif

⁵⁷ Concerne aussi **action 2-D**

PARTIE 3 ACTIONS PAR AXE

> Axe 1 - Stratégie et gouvernance

Action 1-C.6 : Adopter une charte de l'événementiel écoresponsable

PORTEUR(S)	Service Communication et Partenariats/ Pôle événementiel
PLANNING	2025
ACTION(S)	Privilégier les achats en intégrant les critères DD&RSE ; Privilégier une restauration durable ; Limiter au maximum l'empreinte écologique du transport des participants et des intervenants ; Limiter la consommation en ressources de l'événement ; Limiter les cadeaux promotionnels (goodies) et encadrer leur choix par des critères environnementaux et éthiques ⁵⁸ ; Respecter le site et les riverains ; Communiquer et sensibiliser de façon responsable ; Réduire, trier et valoriser ses déchets ; Rendre l'événement accessible à tous et promouvoir l'égalité ; Favoriser les événements dématérialisés ; Produire un bilan environnemental et social de l'événement, cf. l'outil ADEME https://evenementresponsable.ademe.fr/
MOYENS	Groupe de travail pour rédaction de la charte
INDICATEUR(S)	Nombre et nature des goodies distribués, calcul du BGES de l'événement, suivi des déchets, nature du buffet (végétarien, bio)

⁵⁸ Voir 4-D.11

Action 1-C.7 : Développer une communication écoresponsable mettant en avant les enjeux du DD&RSE et les actions de l'Université, respectant elle-même ces valeurs

PORTEUR(S)	Service de la Communication et des Partenariats, SGTE, service achats-DAFA, composantes
PLANNING	2025
ACTION(S)	<p>La communication sur les achats responsables, doit intégrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La communication sur les enjeux et les engagements de l'Université en matière de DD&RSE : impacts environnementaux et sociaux, gouvernance, diversité culturelle, conditions de travail, prise en compte du handicap ; • L'authenticité des messages, la transparence des processus de communication, le respect des parties prenantes. <p>L'éco communication vise à réduire les impacts environnementaux et sociaux liés aux actions de communication : consommation de ressources naturelles (énergie, papier, emballages, goodies, ...), utilisation de produits nocifs ou dangereux (encres, solvants...), production de déchets, pollutions liées à la fabrication, aux transports et à l'usage, enjeux d'inclusion et d'accessibilité.</p> <p>Poursuivre les communications sur les dispositifs existants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le papier utilisé est uniquement du papier recyclé 70 g ; • La politique d'impression mise en place sur le parc des MFP (photocopieurs et imprimantes connectés en réseau) ; • Mise à disposition de vélos auprès du personnel et des étudiants ; • Affiches explicatives des geste éco-responsables pour réduire la consommation de savon, de papier par ex. ; • Les services doivent privilégier la visio-conférence et tous les outils numériques permettant la communication en distanciel.
MOYENS	Prise en main par le service communication et les directions supports de l'Université
INDICATEUR(S)	Bilan annuel des actions de communication

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 1 - Stratégie et gouvernance

Action 1-C.8 : Encourager les start-ups incubées dans le cadre du soutien à l'entrepreneuriat par le concours « J'M entreprendre » à se saisir des thématiques de la transition écologique

PORTEUR(S)	Incubateur Manufactory
PLANNING	2025
ACTION(S)	Accompagnement spécifique et Prix dédiés sur la thématique transition écologique
MOYENS	Définition des modalités d'encouragement, budget pour les prix spécifiques, accompagnateurs formés à la TE
INDICATEUR(S)	Bilan des projets incubés. Inventaire des projets concernés. Pourcentage de projets encouragés et son évolution

Action 1-C.9 : Inventorier les projets DD&RSE d'entrepreneuriat

PORTEUR(S)	Service de la Communication et des Partenariats/SGTE
PLANNING	2025
ACTION(S)	Rajouter une rubrique DDRS dans la base de données des partenariats afin de pouvoir recenser d'entrepreneuriat (cf. aussi action 1-C.1)
MOYENS	Un stage de 4 mois SGTE
INDICATEUR(S)	Liste et pourcentage de projets encouragés et son évolution, avec valorisation par une mise en ligne des projets concernés.

Action 1-C.10 : Définir une politique sur les mobilités internationales responsables sur les plans de l'environnement et de l'éthique

PORTEUR(S)	Gouvernance/DRI
PLANNING	2025
ACTION(S)	Réflexion sur la rationalisation des diplômes délocalisés, des voyages des personnels ou encore, des partenariats impliquant des étudiants. Réflexion sur la sanctuarisation des échanges ERASMUS, l'accueil et la formation à la TE des d'étudiants étrangers. Problème des courts séjours d'étudiants à l'étranger à l'instar du programme Erasmus++ encourageant à des séjours courts potentiellement coûteux en GES.
MOYENS	Groupe de travail ad hoc
INDICATEUR(S)	Nombre de courts séjours d'étudiants à l'étranger/an, nombre de déplacement des personnels dans le cadre des programmes délocalisés, localisation des zones d'échanges (cartographie des flux) et émission GES des déplacements (personnels, étudiants)

AXE 2 - ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Présentation

L'axe enseignement et formation est, avec celui de la Politique sociale et de la vie universitaire, l'un des plus développés dans les actions menées depuis plusieurs années, avec un riche bilan qui place l'Université Lyon 3 parmi les établissements les plus avancés. L'enseignement en formation initiale ou continue étant déjà riche d'un nombre important de parcours, le schéma directeur contribuera à renforcer la formation en DU et à mettre en place le module Transition Écologique et Développement Soutenable (TEDS) pour la rentrée 2025, un chantier dont l'ampleur va mobiliser un investissement très important dans les composantes à partir de la rentrée 2024. Au sein de l'Université Lyon 3, les formations de premier cycle occupent une place remarquable avec près de 67 % de l'effectif étudiant. Soucieuse de renforcer le socle de connaissances et de compétences de ses étudiants, leur réussite et leur insertion professionnelle, l'Université a engagé un important travail de refonte du cycle de Licence en privilégiant l'individualisation des parcours. Elle entame aujourd'hui la deuxième phase de ce chantier en intégrant au sein de ses parcours des enseignements non-disciplinaires permettant notamment d'offrir aux étudiants un socle de connaissances solide en matière de TEDS. Un travail complémentaire sera également mené afin d'affiner la connaissance des missions professionnelles en lien avec

la TEDS des jeunes diplômés. Pour le plus long terme, les actions menées en termes de meilleure connaissance des missions professionnelles des diplômés et de partenariats devraient permettre un ajustement plus fin des formations à la demande sociale, en passant d'une connaissance partielle, peu formalisée, à une information permettant des analyses solides.

Un apport important du schéma directeur concerne les formations à destination du personnel, par des actions de sensibilisation, des modules d'une trentaine d'heures, et des formations spécifiques à certains métiers dans les services les plus concernés. Il s'agira par ailleurs de sensibiliser les enseignants-recherateurs au-delà de ceux qui sont déjà engagés dans des enseignements relatifs au DDRS.

Ces actions devront s'étendre sur la durée et nécessiteront un investissement de fond, soutenu, pour aboutir au résultat escompté, à savoir une communauté enseignante informée des enjeux DD&RSE et capable d'en tenir compte dans ses enseignements.

Un autre point important est le développement d'actions de sensibilisation à destination des étudiants, sur les métiers, mais aussi sur tous les aspects DD&RSE, particulièrement sur la transition écologique à laquelle les étudiants d'une Université orientée presqu'uniquement sciences sociales sont moins familiarisés.

Liste des actions

OBJECTIF 2-A

Intégrer le DD&RSE dans l'offre de formation initiale à tous les niveaux

2-A.1 : Enquêter sur les missions TE et RS des jeunes diplômés

2-A.2 : Mettre en place le module Transition Écologique et Développement Soutenable en licence

2-A.3 : Intégrer un module TEDS dans les écoles doctorales

2-A.4 : Inventorier les sujets de stages, d'alternance portant sur des thématiques DD&RSE

2-A.5 : Intégrer dans les rapports de stage, de missions ou mémoires de fin d'année une fiche descriptive de la prise en compte de la thématique DD&RSE

2-A.6 : Créer un espace de ressources sur la transition écologique sur Moodle⁵⁹

OBJECTIF 2-B

Intégrer le DD&RSE dans l'offre de formation continue

2-B.1 : Ouvrir un DU « enjeux et dynamiques de la transition écologique »

2-B.2 : Crée un diplôme commun aux huit établissements du CHEL[s]

OBJECTIF 2-C

Favoriser et accompagner le développement des compétences DD&RSE de tout le personnel

2-C.1 : Former les EC et BIATSS à la TEDS

2-C.2 : Former les EC et BIATSS à la TEDS de façon approfondie

2-C.3 : Augmenter la part des agents ayant suivi un atelier de sensibilisation à leur arrivée (fresque du climat et atelier 2 tonnes)

2-C.4 : Mettre en place une formation métier pour les agents concernés

2-C.5 : Mettre en place une formation de sensibilisation aux impacts environnementaux des missions

OBJECTIF 2-D

Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes du DD&RSE

2-D.1 : Développer et mobiliser les ressources documentaires du SCUIO-IP sur les champs de la formation et de l'emploi

2-D.2 : Organiser une journée annuelle sur les métiers de la transition écologique

2-D.3 : Encourager les étudiants à mesurer l'impact environnemental de leurs projets dans le cadre du FSDIE Initiatives

2-D.4 : Participer au prix Lire pour agir de la Maison de l'Environnement

⁵⁹ Voir aussi 3-A.10 ; 11 ; 12

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 2 - Enseignement et formation

OBJECTIF 2-A

Intégrer le DD&RSE dans l'offre de formation initiale à tous les niveaux

Action 2-A.1 : Enquêter sur les missions TE et RS des jeunes diplômés

PORTEUR(S)	DIDAP
PLANNING	2025
ACTION(S)	<p>Intégrer dans l'enquête relative à l'insertion professionnelle et le devenir des étudiants diplômés de licence professionnelle et Master, des questions sur la nature de l'emploi et les structures d'accueil. L'enquête présente déjà des éléments sur l'existence de missions en lien avec la transition écologique (missions liées à l'environnement et au développement durable et/ou relevant de la RSE). Pour les diplômés de 2020, les emplois des étudiants sortis diplômés après trois ans comportent pour 24 % des missions RS, et 21 % des missions TE. Il s'agit de contribuer à aider les conseils de perfectionnement en matière de proposition de création/modification de formations initiales.</p>
MOYENS	<p>Intégration de nouvelles questions au sein de l'enquête relative à l'insertion professionnelle et le devenir des étudiants diplômés et réalisation de nouvelles analyses statistiques</p>
INDICATEUR(S)	Évolution de la nature et de la part des missions en lien avec la TE

Action 2-A.2 : Mettre en place le module Transition Écologique et Développement Soutenable en licence

PORTEUR(S)	EUTRE/Composantes/DEVU/ PAPN
PLANNING	2025
ACTION(S)	Sous le pilotage de l'École universitaire de la Transition Écologique, mise en place en licence d'un module obligatoire en e-learning pour tous les étudiants d'environ 30h comportant une partie « socle » centrée sur le changement climatique et la biodiversité, et une partie faisant le lien entre les grandes questions de la transition écologique et la discipline. Élaboration d'un quiz d'évaluation/compréhension des principaux enjeux présentés.
MOYENS	Internes : une ingénierie pédagogique, 100h eqTD pour les capsules vidéo, logiciels, abonnement banques d'images et ressources en ligne (UVED) Développement d'une culture générale en matière de Transition écologique et articulation avec la discipline de formation
INDICATEUR(S)	Mise en place des modules. Nombre d'étudiants du cycle de licence formés à la TEDS.

Action 2-A.3 : Intégrer un module TEDS dans les écoles doctorales

PORTEUR(S)	COMUE/écoles doctorales
PLANNING	2025
ACTION(S)	Mise en place de modules optionnels formant les doctorants à la transition écologique.
MOYENS	Groupe de travail COMUE
INDICATEUR(S)	Nombre de doctorants ayant suivi un module TEDS

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 2 - Enseignement et formation

Action 2-A.4 : Inventorier les sujets de stages, d'alternance portant sur des thématiques DD&RSE

PORTEUR(S)	EUTRE/DIDAP/BAIP/Composantes
PLANNING	2025
ACTION(S)	Sous le pilotage de l'École universitaire de la Transition Écologique, inventaire des stages en lien avec la thématique DD&RSE, sujets des stages, structures d'accueil, localisation des structures (AURA, France, international)
MOYENS	À partir des données existantes, extraire les sujets en lien avec la TE et référencer les nouveaux projets en lien avec la TEDS pour avoir une meilleure connaissance de l'influence de l'Université sur le territoire et mesurer la réponse des formations à la demande sociale.
INDICATEUR(S)	Nombre de stages et d'alternance portant sur la thématique DD&RSE

Action 2-A.5 : Intégrer dans les rapports de stage, de missions ou mémoires de fin d'année une fiche descriptive de la prise en compte de la thématique DD&RSE

PORTEUR(S)	EUTRE/DIDAP/BAIP/Bureaux des stages/Composantes
PLANNING	2025
ACTION(S)	Retour de l'étudiant sur la prise en compte des objectifs DD&RSE dans son stage ou son alternance, tant de sa part que de celle de la structure d'accueil.
MOYENS	Modifier les attendus de rapport de stage pour intégrer une fiche descriptive DD&RSE qui permettra de construire la connaissance des cadres d'intervention dans les structures d'accueil en matière de DD&RSE
INDICATEUR(S)	Nombre de rapports de stages, de rapports de missions et de mémoires d'études intégrant le DD&RSE

Action 2-A.6 : Créer un espace de ressources sur la transition écologique sur Moodle

PORTEUR(S)	EUTRE/Pôle réussite/PAPN
PLANNING	2025
ACTION(S)	L'objectif de cet espace est, en parallèle avec la création de ressources bibliographiques par la BU et documentaires par le SCUIO, de répondre à des demandes variées, des étudiants, des EC et des BIATSS.
MOYENS	Construction d'une connaissance partagée pour chaque profil (étudiant, EC, BIATSS) au sein des composantes
INDICATEUR(S)	Création de l'espace dédié, Nombre de ressources en lien avec la TE sur Moodle, Taux de consultation de ces ressources par type de public (étudiant, enseignant, BIATSS)

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 2 - Enseignement et formation

OBJECTIF 2-B

Intégrer le DD&RSE dans l'offre de formation continue

Action 2-B.1 : Ouvrir un DU « enjeux et dynamiques de la transition écologique »

PORTEUR(S)	EUTRE/ Service de la communication et des partenariats
PLANNING	2025
ACTION(S)	Mise en place d'une formation à destination des professionnels sur les principaux enjeux de la transition écologique.
MOYENS	Construire un programme à partir des compétences en interne et la mobilisation du réseau de professionnels
INDICATEUR(S)	Ouverture du DU, Nombre d'étudiants inscrits au DU et évolution, Mesure de la satisfaction des formés

Action 2-B.2 : Créer un diplôme commun aux huit établissements du CHEL[s] (Collège des Hautes Etudes Lyon Science) portant sur les Grandes transitions

PORTEUR(S)	EUTRE/CHELS
PLANNING	2025
ACTION(S)	<p>Mise en place d'une formation inter-établissements et pluridisciplinaire à niveau Bac +3 à destination des étudiants sur les grandes transitions.</p> <p>La formation est construite sur la base de trois axes structurants : « <i>Comprendre les grandes transitions</i> », « <i>Mesurer et suivre les impacts</i> », « <i>Agir pour changer</i> » déclinés en 6 grandes thématiques : transition énergétique, mobilité, transition urbaine/démographique, transition alimentaire, transition économique et transition numérique, appréhendées à travers leurs impacts : sociaux/santé, pollution, ressources, biodiversité, esthétiques, culturels, climat</p>
MOYENS	Groupe de réflexion transversal pour construire le programme et mobiliser/mutualiser les compétences au sein des différents établissements
INDICATEUR(S)	Ouverture du DIU avec une promotion de 24 étudiants dès la rentrée 2025

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 2 - Enseignement et formation

OBJECTIF 2-C

Favoriser et accompagner le développement des compétences DD&RSE de tout le personnel

Action 2-C.1 : Former les EC et BIATSS à la TEDS

PORTEUR(S)	DRH/SGTE-EUTRE
PLANNING	2025-2027
ACTION(S)	Module de formation de base à destination des personnels enseignants-chercheurs et BIATSS sur les principaux enjeux de la transition écologique, obligatoire pour tous les nouveaux arrivants, facultatif mais recommandée pour les personnels en place qui permet de développer une culture commune autour de la transition écologique
MOYENS	Internes
INDICATEUR(S)	Nombre de personnels EC et BIATSS ayant suivi le module de formation de base/an

Action 2-C.2 : Former les EC et BIATSS à la TEDS de façon approfondie

PORTEUR(S)	DRH/SGTE-EUTRE
PLANNING	2026-2027
ACTION(S)	Module de formation à destination des personnels enseignants-rechercheurs et BIATSS portant sur environ 30 heures
MOYENS	S'appuyer sur des ressources externes (Mooc BA-BA CLIMAT du CNED, Mooc de l'UVED ou formation dédiée proposé par le campus de la transition par exemple) pour accompagner les enseignants-rechercheurs et les personnels BIATSS dans la formation à la TEDS. Ressources disponibles via l'espace Moodle qui sera dédié à la formation à la TE (cf. Action 2.A.6)
INDICATEUR(S)	Nombre d'EC et de personnels BIATSS ayant suivi le module de formation de 30h / an

Action 2-C.3 : Augmenter la part des agents ayant suivi un atelier de sensibilisation (fresque du climat, atelier 2 tonnes, fresque du numérique, fresque de la biodiversité...)

PORTEUR(S)	RH (Formation continue) /SGTE-EUTRE
PLANNING	2025-2027
ACTION(S)	Mobiliser les responsables de services pour amplifier le nombre de personnes sensibilisées
MOYENS	Proposer via le service de formation continue ou à la demande des services en fonction des besoins une offre d'animation et de sensibilisation
INDICATEUR(S)	Nombre de services et d'agents/services sensibilisés

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 2 - Enseignement et formation

Action 2-C.4 : Mettre en place une formation métier pour les agents concernés

PORTEUR(S)	RH (Formation continue)/SGTE-EUTRE
PLANNING	2025
ACTION(S)	Cela concerne les métiers impliqués : achats-sourcing, benchmark, AFB, immobilier, événementiel, numérique...
MOYENS	Internes, services concernés
INDICATEUR(S)	Nombre d'agents ayant suivi cette formation

Action 2-C.5 : Mettre en place une formation de sensibilisation aux impacts environnementaux des missions

PORTEUR(S)	RH (Formation continue)/SGTE-EUTRE
PLANNING	2026
ACTION(S)	La formation donnera aux agents concernés les clés de la conception écoresponsable d'une mission (déplacements, moyens mobilisés...).
MOYENS	Internes ou externes (en lien avec le plan de mobilité)
INDICATEUR(S)	Nombre d'agents ayant été sensibilisés aux impacts environnementaux des missions /an, mesure d'impact sur les choix du mode de transport dans les missions

OBJECTIF 2-D

Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes du DD&RSE⁶⁰

Action 2-D.1 : Développer et mobiliser les ressources documentaires du SCUIO-IP sur les champs de la formation et de l'emploi

PORTEUR(S)	SCUIO-IP (CIDO)
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Le SCUIO réalise des dossiers thématiques pour aider les étudiants dans leur orientation professionnelle ; il s'agit de d'alimenter le dossier thématique portant sur « Les métiers de la transition écologique ».
MOYENS	Rassembler et mettre à disposition des ressources dédiées pour les étudiants (ressources en ligne du SCUIO-IP : CIDO)
INDICATEUR(S)	Mise à jour du dossier thématique et nombre de ressources disponibles

⁶⁰ Voir 3-A.10 ; 11 ; 12 Constituer un fonds documentaire en lien avec la thématique du DD&RSE et valoriser les fonds existants (BU)

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 2 - Enseignement et formation

Action 2-D.2 : Organiser une journée annuelle sur les métiers de la transition écologique

PORTEUR(S)	SCUIO -BAIP / SGTE-EUTRE / composantes / Service de la Communication et des Partenariats
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Développement d'une action nouvelle à l'échelle de l'Université. Implication d'entreprises, collectivités, associations
MOYENS	Mobiliser des salariés en interne et auprès des partenaires pour témoigner sur la diversité des métiers de la transition écologique et éclairer les étudiants dans leurs choix d'orientation.
INDICATEUR(S)	Nombre de personnes inscrites à la manifestation, questionnaire de satisfaction

Action 2-D.3 : Encourager les étudiants à mesurer l'impact environnemental de leurs projets dans le cadre du FSDIE Initiatives

PORTEUR(S)	DEVU, pôle vie étudiante/ SGTE
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Intégrer dans le formulaire de demande de subventions au titre du FSDIE Initiatives et dans les bilans un volet sur l'impact environnemental du projet proposé. Faire prendre conscience aux étudiants que la transition écologique impacte les activités couvertes par le FSDIE-Initiatives. Par exemple : mode de transport choisi, distribution de goodies...
MOYENS	Proposer des formations et des outils de mesures simples (bilan GES par exemple) aux associations étudiantes afin qu'elles s'approprient cette réflexion dans la gestion de leur association et l'organisation de leurs évènements
INDICATEUR(S)	Nombre d'association ayant suivi un atelier de sensibilisation, nombre d'association réalisant le bilan GES de leurs évènements et/ou mesurant les conséquences environnementales

Action 2-D.4 : Participer au prix « Lire pour agir » de la Maison de l'Environnement

PORTEUR(S)	BU/SGTE
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Action annuelle encourageant la lecture associée à la transition écologique. Relai de l'action sur le site Internet de la TE (agenda).
MOYENS	Internes BU et ressources communication SGTE
INDICATEUR(S)	Nombre d'étudiants impliqués dans le prix « Lire pour agir »

303.4 Changements sociaux

304 Facheurs et effluves
et le comportement social

ANTI RACISTS

205 Groupes Sociaux

305 Groupes Sociaux

LE MONDE DE LA MUSIQUE

AXE 3 - RECHERCHE ET INNOVATION

Présentation

L'engagement de l'établissement dans le déploiement d'une science ouverte vécue comme un bien commun rejoint les objectifs définis par le SESRI. Cet engagement correspond à la vision d'une recherche avec et pour la société qui pourra compter sur le dynamisme de ses recherches en philosophie des sciences, en éthique sociale ou en sciences juridiques pour éclairer de grandes questions de sociétés telles que la démocratisation des savoirs et la place de la science dans la décision collective. Il s'agit de viser une alliance nouvelle entre science ouverte, communication comme outil de médiation, et programmes scientifiques. Cette alliance repose sur la co-construction entre les différents services et les enseignants-chercheurs d'un projet commun de médiation scientifique répondant aux défis sociaux, politiques, économiques et écologiques de notre temps.

Ces grands enjeux rencontrent d'ores et déjà les orientations majeures des laboratoires appelés à collaborer avec les autres acteurs de la recherche du site Lyon Saint-Étienne ainsi que les grands axes du Projet d'établissement de notre Université.

Depuis son adoption, ce Projet d'établissement a inscrit le développement des liens entre science et société au cœur de sa stratégie. Un recensement des actions initiées dans ce sens a été mené en 2023 auprès des 16 unités de recherche.

Outre un premier bilan et des pistes d'action, ce recensement révèle que, face aux changements rapides de nos sociétés, notre Université conjugue opportunément des compétences scientifiques fondamentales de haut niveau et une vision à long terme attachée au pragmatisme du monde économique. Il en résulte une approche résolument orientée projets.

Pour accompagner au mieux cette ambition et les projets qui en émanent, le CA du 17 octobre 2023 a acté la transformation du service général de la recherche, structure auparavant existante, en une Direction de la Recherche et des Études Doctorales (DRED). Celle-ci reconnaît notamment la place centrale du doctorat, des écoles doctorales et des doctorants dans la dynamique de recherche à Lyon 3, tout en consolidant l'accompagnement des chercheurs.

Cette ambition « Recherche » s'accompagne d'une dimension immobilière à travers la création d'un espace dédié à la recherche de d'une surface de près de 300 m² au 15 quai Claude Bernard. Cet axe constitue l'un des volets du **Plan Ambition Recherche**⁶¹ présenté le 9 mai 2023. Il fixe un cadre d'ensemble aux principales actions actuelles et futures, organisées autour de quatre axes :

- Axe 1 | Redonner du temps
- Axe 2 | Redonner des moyens
- Axe 3 | Donner de la visibilité
- Axe 4 | Créer des espaces dédiés

⁶¹ Voir <https://intranet.univ-lyon3.fr/plan-ambition-recherche-2025>

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 3 - Recherche et innovation

Liste des actions**OBJECTIF 3-A**

Intégrer le DD&RSE dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement

3-A.1 : Collecter, enrichir la production scientifique de l'Université Jean Moulin Lyon 3 relevant des axes du DD&RSE

3-A.2 : Renforcer l'implication de Lyon 3 dans la fédération de recherche BioEnviS et les grands projets sur la transition écologique (LIVING LAB ANTHARES, PEPR SOLUBIOD)

3-A.3 : Pérenniser la mise en place d'un travail de recherche collaboratif sur les inégalités, notamment subjectives, face au dérèglement climatique

3-A.4 : Pérenniser les journées de rencontre des doctorants sur la thématique du DD&RSE

3-A.5 : Pérenniser les journées de rencontre entre les étudiants de master et les doctorants sur la thématique du DD&RSE

3-A.6 : Intégrer le GIS Démocratie et Participation

3-A.7 : Développer un fonds d'acquisition papier et électronique spécifique sur le thème du DD&RSE

3-A.8 : Pérenniser l'AAP transition écologique

3-A.9 : Augmenter les budgets de recherche, dont ceux relatifs au DD&RSE

3-A.10 : Réaliser un espace dédié à la recherche

3-A.11 : Offrir à tous les laboratoires une salle de travail pour les enseignants-chercheurs et les doctorants

3-A.12 : Revaloriser le temps propre à la recherche⁶²

3-A.13 : Généraliser le bilan gaz à effet de serre des laboratoires

OBJECTIF 3-B

Développer les interactions sciences et société et l'expertise en appui aux acteurs socio-économiques publics et privés⁶³

3-B.1 : Mettre en œuvre un plan communication et diffusion scientifiques

3-B.2 : Valoriser la recherche à Lyon 3 dans le domaine du DD&RSE en incitant plus fortement au dépôt dans HAL des publications relevant du DD&RSE

3-B.3 : Appui au calcul du bonus science ouverte des unités de recherche

3-B.4 : Poursuivre le développement du pôle éditorial PRAIRIAL et le soutien apporté à l'édition en accès ouverte Diamant

3-B.5 : Développer au sein de la cellule CADOR un démonstrateur autour de la production et l'analyse de données

⁶² Voir le plan ambition recherche

⁶³ Voir aussi 3-A.10

3-B.6 : Participer aux travaux et à la structuration de l'Atelier de la donnée DataLyste du site lyonnais en vue d'une labellisation « Atelier de la donnée » du projet dans le cadre des AMI Recherche Data Gouv

3-B.7 : Développer les événements de médiation permettant de sensibiliser la communauté aux enjeux socio-écologiques

3-B.8. : Cartographier les partenariats de recherche DD&RSE

3-B.9 : Développer la cartographie des expertises

3-B.10 : Développer les expertises et les partenariats

OBJECTIF 3-C

Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique et d'accompagnement déontologique au regard de l'exercice de la RS de la recherche et de l'innovation

3-C.1 : Renouveler le label HRER

3-C.2 : Réviser, Animer et piloter la charte Science Ouverte de l'établissement

3-C.3 : Poursuivre la structuration et le développement des activités de la cellule CADOR

3-C.4 : Adopter une charte de la recherche écoresponsable

3-C.5 : Adoption d'une charte des achats à destination des laboratoires (rappel des obligations réglementaires et encadrement des dépenses dans une optique DD&RSE)

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 3 - Recherche et innovation

OBJECTIF 3-A

Intégrer le DD&RSE dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement

Action 3-A.1 : Collecter, enrichir la production scientifique de l'Université Jean Moulin Lyon 3 relevant des axes du DD&RSE

PORTEUR(S)	BU/DRED/SGTE/Service de la Communication et des Partenariats
PLANNING	En cours, à développer en 2025
ACTION(S)	<p>Action menée notamment avec l'appui de BiblioRef (outil de recensement de la production scientifique de l'Université développé par la BU Lyon 3). L'action comprend une mise à jour annuelle des bibliographies, leur export à destination de la gouvernance et la mise à jour des publications sur les sites web de la DRED et de l'Ecole universitaire de la Transition Écologique. Elle concerne aussi les thèses soutenues à Lyon 3.</p> <p>Capitalisation de la cartographie et du recensement des ressources internes à Lyon 3 et des partenariats possibles fait par exemple pour l'AAP AMI (UGA, Lille, CNRS, INRAE, CEA) (AAP à succès et AAP sans suite).</p>
MOYENS	Outil BiblioRef, sites web de la DRED et de l'EUTRE
INDICATEUR(S)	Nombre de documents traitant du DDRS (publications, thèses...)

Action 3-A.2 : Renforcer l'implication de Lyon 3 dans la fédération de recherche BioEnviS et dans les grands projets sur la transition écologique (LIVING LAB ANTHARES, PEPR SOLUBIOD)

PORTEUR(S)	DRED/Laboratoires
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	L'UMR EVS y adhère depuis 2016, l'Université Lyon 3 depuis 2021. Ses objectifs principaux sont de gérer des plateformes techniques et centres de ressources d'intérêt commun aux unités constituantes, et d'animer la transversalité des activités de recherche des unités constituantes. Il s'agit notamment de développer l'implication de plusieurs unités de recherche de Lyon 3 dans la FR BioEnviS.
MOYENS	En lien avec la FR BioEnviS, Lyon 3 a participé au montage du projet du PEPR Solubiod. Celui-ci a donné lieu à un living Lab Anthares, visant à favoriser les recherches interdisciplinaires sur les solutions fondées sur la nature. Lyon 3 apporte un soutien particulier à ce living lab, via la contribution d'une IGR, et vise à favoriser les recherches interdisciplinaires, notamment doctorales, et les liens entre enseignement et recherche.
INDICATEUR(S)	Nombre de collaborations entre les laboratoires de Lyon 3 et les fédérations de recherche et grands projets de recherche

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 3 - Recherche et innovation

Action 3-A.3 : Pérenniser la mise en place d'un travail de recherche collaboratif sur les inégalités notamment subjectives face au changement climatique

PORTEUR(S)	DRED
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	<p>Dans le cadre de l'AMI SHS 2024 de l'ANR, les équipes de recherche de l'Université Lyon 3 se sont mobilisées et ont créé une dynamique trans-laboratoires autour des thématiques sur les inégalités climatiques. Cette dynamique leur a permis de rejoindre le projet FORESEE, porté par l'UGA, et d'y être force de proposition, projet passé en phase 2 de la sélection ANR. Le point de départ du projet est le constat que malgré l'accumulation des savoirs et des techniques, ainsi que des dispositifs visant à favoriser l'acceptabilité, les réponses aux conséquences du changement climatique se heurtent fréquemment à des tensions et des conflits profondément enracinés dans le tissu social. Cette dynamique de conflit entrave la mise en place de changements durables et apaisés face aux conséquences du changement climatique (CCC).</p> <p>Face à ce constat, l'objet du projet est d'étudier le hiatus existant entre savoirs et actions afin de comprendre les dynamiques sociales conflictuelles qu'entraînent les CCC, et, inversement, les conditions nécessaires à l'émergence de dynamiques positives. La contribution de Lyon 3 dans ce projet porte notamment sur ces vécus, sur les inégalités subjectives (épistémiques, affectives, etc.) et l'appréhension des mesures égalitaires, sur le contentieux (anti)-climatiques, et sur les politiques publiques dans une dimension comparative.</p> <p>L'enjeu est la pérennisation de cette dynamique trans-laboratoire originale.</p>
MOYENS	Internes ou via les financements de l'AMI en fonction des résultats de l'AMI
INDICATEUR(S)	Résultats issus du projet de recherche (publications)

Action 3-A.4 : Pérenniser les journées de rencontre des doctorants sur la thématique du DD&RSE

PORTEUR(S)	DRED/EUTRE
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Journée annuelle de rencontres entre doctorants sur les recherches concernant la transition écologique, en place depuis 2023. Cette journée a pour objectif de renforcer les rencontres et les échanges interdisciplinaires entre doctorants et doctorantes travaillant sur les thématiques de la transition écologique et de l'environnement. Elle est ouverte aux doctorants et doctorantes de toutes disciplines.
MOYENS	DRED
INDICATEUR(S)	Nombre d'étudiants impliqués

Action 3-A.5 : Pérenniser les journées de rencontre entre les étudiants de masters et les doctorants sur la thématique du DD&RSE

PORTEUR(S)	DRED/EUTRE
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Journée annuelle de rencontres entre des étudiants de master et les doctorants sur les recherches concernant les inégalités climatiques. La 1ère édition aura lieu en novembre 2024. Cette journée a pour objectif de renforcer et de prolonger le travail réalisé autour de l'AMI SHS en cours de montage, ainsi que de renforcer les liens entre enseignement et recherche.
MOYENS	Internes
INDICATEUR(S)	Nombre d'étudiants impliqués

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 3 - Recherche et innovation

Action 3-A.6 : Intégrer le GIS Démocratie et Participation

PORTEUR(S)	DRED/Laboratoires
PLANNING	2024-2025
ACTION(S)	<p>Les SHS au sein de l'Université Lyon 3 s'intéressent de longues dates aux enjeux de démocratie au travers d'un certain nombre de projets ou par l'implication de ces enseignants-chercheurs sur le sujet. Par ex : De nombreuses recherches sont menées à Lyon 3 sur les questions de la démocratie, sur l'Etat de droit et les libertés fondamentales, sur la liberté d'expression ou les libertés académiques, sur les démocraties en crise dans une perspective comparatiste et internationale. La richesse de ces recherches a été mise en évidence par la participation de Lyon 3 au projet Democis porté par l'Université de Lille dans le cadre de l'AMI SHS.</p> <p>L'adhésion au Gis Démocratie et Participation qui mobilise une large communauté pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales et qui œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> • à la mise en réseau des travaux sur la démocratie participative et délibérative, • à déployer le domaine des études de la participation du public en démocratie, en le dotant des structures d'animation et de diffusion de la recherche, prend tout son sens pour la poursuite de cette dynamique dans cette thématique.
MOYENS	Intégration et participation au GIS
INDICATEUR(S)	Nombre de projets issus de la collaboration avec le GIS Démocratie

Action 3-A.7 : Développer un fonds d'acquisition papier et électronique spécifique sur le thème du DD&RSE

PORTEUR(S)	BU/DRED/Laboratoires/SGTE
PLANNING	En cours, à développer en 2025
ACTION(S)	Cette action est menée par la BU avec l'appui des enseignants-rechercheurs impliqués. Elle implique la mise en place d'une veille documentaire (BU et E-C) et la formalisation d'une politique documentaire DD&RSE. Il s'agit de mettre à disposition des EC, des administratifs et des étudiants la documentation dédiée au DD&RSE en la rendant clairement visible et plus aisément accessible.
MOYENS	Budget dédié, désignation d'un responsable scientifique de la collection
INDICATEUR(S)	Nombre de documents dédiés/an et de consultations des ressources dédiées DD&RSE / an

Action 3-A.8 : Pérenniser l'AAP transition écologique

PORTEUR(S)	DRED/SGTE
PLANNING	En cours, à reproduire chaque année.
ACTION(S)	Lancement annuel d'un appel à projet dédié aux thématiques du DD&RSE, à destination des unités de recherche de l'Université Lyon 3. Il vise à développer les recherches sur les humanités environnementales. L'AAP doit être présenté par un laboratoire de Lyon 3 et peut associer en interdisciplinarité d'autres laboratoires, de Lyon 3 ou extérieurs. Toutes les disciplines sont concernées.
MOYENS	Le budget alloué en 2023 et 2024 a été de 50 k€, auxquels s'ajoute un contrat doctoral
INDICATEUR(S)	Nombre de projets financés et publications issues de ces projets de recherche

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 3 - Recherche et innovation

Action 3-A.9 : Augmenter les budgets de recherche, dont ceux relatifs au DD&RSE

PORTEUR(S)	DRED/DRH/DAFA
PLANNING	2023-2024
ACTION(S)	Augmentation de 60 % de la dotation aux unités de recherche, et en premier lieu à celles qui étaient les moins bien dotées. Cette augmentation quantitative menée en 2024 s'accompagne d'une approche plus qualitative en 2025.
MOYENS	Un groupe de travail avait développé des principes de répartition partagés, transparents, équitables et définis collectivement, avec un accompagnement des services centraux. Cette augmentation n'est pas ciblée sur les recherches en DDRS qui profitent toutefois de cette augmentation.
INDICATEUR(S)	Nombre de projets de recherche DDRS et publications

Action 3-A.10 : Réaliser un espace dédié à la recherche

PORTEUR(S)	DRED/DIL/DAFA
PLANNING	En cours, achèvement des travaux au printemps 2025.
ACTION(S)	<p>Aménagement d'un espace de près de 300 m² pour l'accueil des chercheurs au 15 quai Claude-Bernard, avec le programme qui permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De proposer 2025 un nouvel espace recherche spacieux, confortable et accueillant, qui réunira en un même lieu les services supports de la recherche, de l'incubation au montage de projet et à la valorisation, • Une offre renforcée et centralisée de formation (à la gestion des données, à la science ouverte, à la médiation...), • Une nouvelle visibilité de la recherche par dispositifs d'exposition et des événements science et société. <p>Par une complémentarité des lieux (bureaux individuels, salle de formation, salle de réunion, salon de coworking, cuisine et espace repos), cet espace offrira également un lieu pour les différents rythmes et modes de la recherche, accueillant le travail individuel et favorisant les échanges et le travail collaboratif. Il est principalement destiné aux EC et aux doctorants mais pourra être ouvert à des étudiants de masters dans le cadre d'une initiation à la recherche.</p>
MOYENS	L'Université a proposé un plan inédit de 2,5 millions d'euros (plan « Ambition Recherche 2025 »), destiné à accompagner la dynamique de ses unités de recherche avec une partie immobilière (création d'un espace dédié à la recherche)
INDICATEUR(S)	Construction de l'espace dédié

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 3 - Recherche et innovation

Action 3-A.11 : Offrir à tous les laboratoires une salle de travail pour les enseignants-chercheurs et les doctorants

PORTEUR(S)	DRED/DIL/Laboratoires
PLANNING	Action en cours
ACTION(S)	Offrir à tous les laboratoires une salle de travail pour les enseignants-chercheurs et les doctorants. Trois laboratoires ont ainsi été dotés d'une salle spécifique qui leur faisait défaut, et un tiers des laboratoires ont déjà pu rénover leur salle de recherche. Cet effort pourra être poursuivi pour d'autres laboratoires
MOYENS	Définir des espaces dédiés aux laboratoires dans un système contraint
INDICATEUR(S)	Salle de travail présente pour chaque laboratoire et nombre de salles dédiées aux doctorants et/ou aux EC

Action 3-A.12 : Revaloriser le temps propre à la recherche

PORTEUR(S)	DRED/DRH/DAFA
PLANNING	Action en cours
ACTION(S)	La nouvelle politique des contrats de valorisation de la recherche permet une véritable reconnaissance du temps dédié à l'animation de la recherche de la part des directeurs d'unité de recherche. Le nombre d'activités éligibles à une prise en compte dans le service ou à une décharge, comme le nombre de collègues potentiellement concernés a ainsi augmenté dans des proportions remarquables.
MOYENS	Communiquer sur cette valorisation et faciliter sa mise en œuvre
INDICATEUR(S)	Bilan pluriannuel

Action 3-A.13 : Généraliser le bilan gaz à effet de serre des laboratoires

Sous-action : Renouveler ces bilans labo 1.5 tous les 3 ans

PORTEUR(S)	SGTE/DRED/Laboratoires
PLANNING	Action en cours, 4 laboratoires à prévoir en 2024, à généraliser pour 2026
ACTION(S)	Ce bilan a été fait à partir de 2022 pour différentes unités de recherche, avec l'appui de stagiaires, en utilisant l'outil fourni par l'association Labos1.5. Ce qui a été fait en 2022 pour l'UMR EVS et l'IRPhiL a été étendu en 2023 à plusieurs laboratoires de sciences humaines, ce qui est relativement peu commun en SHS : Marge, IHRIM et CIHAM. Trois unités de recherche sont concernées en 2024 (CRDMS, CLHDPP, HISOMA) alors qu'EVS et l'IRPhiL vont établir un nouveau bilan. L'originalité de la démarche de Lyon 3 est d'avoir organisé et financé un système de stage pour réaliser ce bilan et ne pas alourdir la tâche des EC. Ces bilans GES contribuent à une recherche plus écoresponsable par la définition d'actions en relation avec les bilans GES - Sensibilisation aux impacts de la recherche
MOYENS	4 stages de 4 mois,
INDICATEUR(S)	Proportion d'unités de recherche dotées de leur BEGES et suivi des émissions GES des différentes unités, définition de plan d'actions pour une recherche plus écoresponsable

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 3 - Recherche et innovation

OBJECTIF 3-B

Développer les interactions sciences et société et l'expertise en appui aux acteurs socio-économiques publics et privés

Action 3-B.1 : Mettre en œuvre un plan de communication et de diffusion scientifiques

PORTEUR(S)	DRED/Service de la Communication et des Partenariats
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Le travail sur le site web de l'Université et sur la visibilité de la recherche est en cours et va être déployé les prochaines années
MOYENS	Groupe de travail DRED/Service communication et SGTE – site web
INDICATEUR(S)	Dates mise à jour du site web, nombre de consultations du site

Action 3-B.2 : Valoriser la recherche à Lyon 3 dans le domaine du DD&RSE en incitant plus fortement au dépôt dans HAL des publications relevant du DD&RSE

PORTEUR(S)	BU/DRED/Laboratoires
PLANNING	En cours, à développer en 2024-2027
ACTION(S)	Cette action est menée par la BU. Aide au dépôt prioritaire dans HAL des articles en texte intégral des EC de Lyon 3 relevant de la TE et avec identification claire du rattachement de la publication au champ DDRS (tag, mot-clé, ...)
MOYENS	Soutien technique et humain de cette ouverture, actions de formation
INDICATEUR(S)	Nombre d'articles en lien avec les thématiques DDRS déposées en texte intégral sur HAL

Action 3-B.3 : Appui au calcul du bonus science ouverte des unités de recherche

PORTEUR(S)	BU/DRED
PLANNING	2025
ACTION(S)	<p>Il y a trois actions à développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formaliser et documenter les différents indicateurs constitutifs du Bonus (en fonction des disciplines) • Venir en appui de la DRED pour le calcul du bonus (fourniture de données HAL et BiblioRef) • Contribuer à la réflexion sur l'évolution et à la mise à jour des indicateurs en tenant compte de l'évolution du contexte légal, des pratiques institutionnelles et des habitudes disciplinaires
MOYENS	Groupe de travail DRED / BU
INDICATEUR(S)	Valeur du bonus science ouverte

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 3 - Recherche et innovation

Action 3-B.4 : Poursuivre le développement du pôle éditorial PRAIRIAL et le soutien apporté à l'édition en accès ouvert Diamant

PORTEUR(S)	BU/DRED
PLANNING	En cours - 2025
ACTION(S)	Renouvellement de la convention de partenariat du pôle éditorial associant les Universités Lyon 2, Lyon 3 et la MSH en envisageant l'entrée de l'UJM de Saint Étienne. Poursuite du travail d'accompagnement et de publication des revues existantes comme l'accueil de nouvelles revues conformes aux exigences de qualité définies par le conseil scientifique. Développement d'un soutien spécifique aux revues juridiques (dont la jurisprudence) sur Prairial en partenariat avec les équipes de la BIU Cujas.
MOYENS	Groupe de travail
INDICATEUR(S)	Nombre de nouvelles revues

Action 3-B.5 : Développer au sein de la cellule CADOR un démonstrateur autour de la production et l'analyse de données

PORTEUR(S)	DRED/BU/PAVM
PLANNING	2025
ACTION(S)	<p>La Recherche et les données de la Recherche au sein de notre Université manquent de visibilité. Le faible taux d'ouverture des thèses en 2023 (48 %), bien en-dessous du pourcentage recensé à l'échelle nationale (75 %), en témoigne.</p> <p>Parmi les outils de valorisation identifiés, CADOR propose de réaliser, en collaboration avec le PAVM, des mini-séries sur des objets de recherches doctorales avec un coup de projecteur porté sur les méthodes et les données.</p> <p>Le sujet des SfN (Solutions fondées sur la Nature) qui rassemble un collectif de jeunes chercheurs (Mastérants-doctorants) de l'Université Lyon 3 dans le cadre d'un Living-Lab local (Anthares) du PERP Solubiod, est envisagé pour constituer une première mini-série.</p>
MOYENS	<p>Ce projet s'inscrit dans les projets de médiation scientifique impliquant de jeunes chercheurs, doctorants ou de jeunes docteurs (qui viennent de soutenir leur thèse).</p> <p>L'originalité de ces capsules vidéo reposera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'appréhension d'un objet de recherche sous des angles disciplinaires multiples ; • L'échange avec la société civile sur le plateau (dimension sciences et société).
INDICATEUR(S)	Nombre de capsules vidéo produites et diffusées sur les sites web DRED et transition écologique de l'Université

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 3 - Recherche et innovation

Action 3-B.6 : Participer aux travaux et à la structuration de l'Atelier de la donnée DataLyste du site lyonnais en vue d'une labellisation « Atelier de la donnée » du projet dans le cadre des AMI Recherche Data Gouv

PORTEUR(S)	DRED
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Constitution, dépôt et actualisation du dossier de candidature à la labellisation
MOYENS	Mise en place et appui à l'animation des instances de gouvernance de l'atelier ; pilotage et/ou mise en place de services d'accompagnement par les GT thématiques de l'atelier
INDICATEUR(S)	Labellisation

Action 3-B.7 : Développer les événements de médiation permettant de sensibiliser la communauté aux enjeux socio-écologiques

PORTEUR(S)	DRED
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Manifestations scientifiques (inter)nationales, cycles de conférences, expositions, médiations scientifiques et culturelles, productions audiovisuelles, participation des chercheurs dans les médias
MOYENS	Internes
INDICATEUR(S)	Dénombrément, liste des actions par typologie et public cible

Action 3-B.8 : Cartographier les partenariats de recherche DD&RSE

PORTEUR(S)	DRED/ Service de la communication et des partenariats
PLANNING	En partie réalisé, à approfondir en 2025
ACTION(S)	Établir le bilan des collaborations de recherche dans le domaine de la DD&RSE, de façon à les valoriser et à mieux définir à l'avenir les actions d'encouragement. Identifier les expertises à destination des partenaires socio-économiques
MOYENS	Internes
INDICATEUR(S)	Enquête sur la base des bilans des unités de recherche

Action 3-B.9 : Développer la cartographie des expertises

PORTEUR(S)	BU/DRED
PLANNING	En cours-2027
ACTION(S)	Inventaire, classification et caractérisation des expertises menées auprès de multiples parties prenantes (ministères, collectivités territoriales, ...)
MOYENS	Internes
INDICATEUR(S)	Nombre d'expertises /an

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 3 - Recherche et innovation

Action 3-B.10 : Développer les expertises et les partenariats

PORTEUR(S)	BU/DRED/Gouvernance/Service des partenariats/Composantes...
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Définition d'une politique des partenariats nourrie par l'état des lieux effectué dans l'action 3-B.4
MOYENS	Groupe de travail ad hoc
INDICATEUR(S)	Politique partenariale rédigée, dénombrement des partenariats et expertises répondant aux critères définis dans la politique des partenariats

OBJECTIF 3-C

Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique et d'accompagnement déontologique au regard de l'exercice de la RS de la recherche et de l'innovation

Action 3-C.1 : Renouveler le label HRER

PORTEUR(S)	DRED
PLANNING	2024-2025, la demande de renouvellement est en cours
ACTION(S)	Mise à jour des indicateurs
MOYENS	Internes
INDICATEUR(S)	Renouvellement du label

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 3 - Recherche et innovation

Action 3-C.2 : Réviser, Animer et piloter la charte Science Ouverte de l'établissement

PORTEUR(S)	DRED
PLANNING	2025
ACTION(S)	Mise à jour et révision de la charte de la science ouverte de Lyon 3 intégrant les nouvelles exigences du PNSO 2. Élaboration d'un bilan des actions et réalisations de la charte initiale
MOYENS	Internes
INDICATEUR(S)	Vote par la CR de la charte

Action 3-C.3 : Poursuivre la structuration et le développement des activités de la cellule CADOR

PORTEUR(S)	DRED
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Assurer l'animation et la pérennité des échanges transversaux entre les services impliqués au sein de la cellule, répondre aux nouvelles sollicitations de conseil ou d'accompagnement des unités de recherche, mettre à disposition de nouvelles ressources en ligne destinées à l'orientation ou à l'autoformation des EC de Lyon 3 (Voir 3-A.11)
MOYENS	Groupe de travail en cours
INDICATEUR(S)	Nombre de sollicitation par les UR, nombre de nouvelles ressources en ligne

Action 3-C.4 : Adopter une charte de la recherche écoresponsable

PORTEUR(S)	SGTE/DRED/Laboratoires
PLANNING	2025
ACTION(S)	Les bilans GES effectués par les unités de recherche et les actions déterminées dans le Schéma Directeur DDRS serviront de base pour alimenter la création d'une charte de bonnes pratiques pour les unités de recherche.
MOYENS	Groupe de travail à mettre en place
INDICATEUR(S)	Vote de la charte en CR

Action 3-C5 : Charte des achats à destination des laboratoires (rappel des obligations réglementaires et encadrement des dépenses dans une optique DD&RSE)

PORTEUR(S)	DRED/DAFA
PLANNING	2026
ACTION(S)	Finalisation, adoption et vote par la commission recherche d'une Charte des achats. Celle-ci a pour vocation de fournir aux décisionnaires (directeurs de laboratoire, chefs de projet scientifique) un guide des bonnes pratiques (notamment DDRS) et un rappel réglementaire. La Charte des achats reprendra synthétiquement les obligations réglementaires concernant la dépense publique, ainsi que les décisions du conseil administratif sur les dépenses de l'établissement. Un volet sera consacré à la thématique DDRS afin d'orienter l'activité des laboratoires et de la DRED dans une optique d'amélioration de notre bilan carbone, du choix des produits et services à proximité et des circuits courts (dans le respect de la réglementation nationale), ainsi qu'une sensibilisation à passer commande auprès des entreprises adaptées.
MOYENS	Groupe de travail pour rédaction de la charte
INDICATEUR(S)	Adoption de la charte des achats

PARTIE 3 ACTIONS PAR AXE

AXE 4 - RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL AVEC UN VOLET DÉCARBONATION DES ACTIVITÉS

Présentation

Cet axe se situe dans le prolongement d'actions déjà largement engagées ou définies, comme celles relatives au Plan de sobriété de Lyon 3 ou au Plan de transition consécutif au Bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES), plan élaboré en avril 2024. De plus, il répond aux points de progression listés dans la circulaire Services Public Écoresponsables (SPE). Une part importante des actions, donc :

- Pérennise le plan de sobriété 2022 pour les mesures non mises en œuvre et celles nécessitant une continuité (particulièrement consignes de température, suppression de l'eau chaude dans les sanitaires, limitation des écrans non-essentiels, extinction des éclairages ornementaux entre 22h et 6h du matin, désignation d'un ambassadeur sobriété sur chaque site de l'Université) (SPE 11.3).
- Reprend les actions du Plan de transition/décarbonation issu du BEGES et celles de la circulaire SPE. La période envisagée par la circulaire SPE, 2024-2027, est ici reprise pour une question de cohérence.

D'autres enjeux moins encadrés figurent aussi nettement, sous la forme de préconisations au titre d'un aménagement immobilier durable, principalement des espaces extérieurs pour une amélioration de la biodiversité, placées aussi en annexe de l'axe. L'axe 4 introduit de plus un objectif 4-B relatif aux déchets.

Les actions du SD DD&RSE tiennent compte des plans spécialisés (Plan de sobriété, Plan QVCT, Plan d'action Égalité, Include, Schéma directeur handicap. Ces plans apparaissent au bilan. Elles prennent également en compte (note de bas de page) les articles de l'Accord de Grenoble signé par l'Université (AG 3.5) et de la circulaire Services Publics Écoresponsables (SPE).

Liste des actions

OBJECTIF 4-A

Développer le numérique écoresponsable, en augmentant la durée d'usage des matériels et en réduisant la consommation énergétique

4-A.1 : Adopter une charte numérique écoresponsable et sensibiliser au numérique écoresponsable

4-A.2 : Intégrer dans les marchés un indice de réparabilité et la possibilité d'utilisation de produit labellisés certifiés

4-A.3 : Développer la mise en place d'un suivi systématique des matériels en vue d'un BEGES numérique

4-A.4 : Augmenter la durée d'utilisation des matériels

4-A.5 : Augmenter la réutilisation du matériel informatique et téléphonique

4-A.6 : Augmenter la valorisation des matériels

informatiques dans des filières de réemploi après sécurisation des données

4-A.7 : Inclure l'analyse du cycle de vie et l'empreinte carbone dans les cahiers des charges des marchés

4-A.8 : Mettre en place un « pack numérique » pour tous les agents

OBJECTIF 4-B

Réduire la quantité de déchets et optimiser leur valorisation

4-B.1 : Élaborer un plan de gestion des déchets

4-B.2 : Respecter le tri à la source « 8 flux »

4-B.3 : Sensibiliser et former les personnels et les étudiants aux bonnes pratiques en matière de gestion des déchets

4-B.4 : Installer un arbre à sacs pour le recyclage des tote-bags

4-B.5 : Mettre à disposition de papier de seconde main dans les BU à destination du public étudiant

4-B.6 : Développer le parrainage d'arbres en alternative aux cadeaux promotionnels

4-B.7 : Mettre en place un bac de recueil des déchets organiques

4-B.8 : Atteindre le « sans-gobelet » dans les distributeurs

4-B.9 : Intégrer à l'appli de géolocalisation de la Manufacture les points de collecte des déchets

4-B.10 : Développer des actions culturelles et artistiques engageant une réflexion sur le troc, sur la récupération, sur la réduction, sur le réemploi et la valorisation des déchets

OBJECTIF 4-C

Développer une politique en faveur de la biodiversité et de la préservation du vivant

4-C.1 : Renforcer la gestion durable des espaces extérieurs

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités

4-C.2 : Établir un cahier des charges pour la gestion écoresponsable des espaces verts

4-C.3 : Réaliser un suivi de la biodiversité dans les sites de l'Université, signer une charte de la biodiversité

4-C.4 : Améliorer le ratio espèces endémiques sur espèces exogènes

4-C.5 : Créer une grainothèque

OBJECTIF 4-D

Favoriser notamment par les marchés publics d'achats et de recyclage une démarche exemplaire

4-D.1 : Établir le SPASER (schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables)

4-D.2 : Rédaction d'une charte des achats responsables

4-D.3 : Cartographie des fournisseurs et des achats renseignés en fonction des critères DD&RSE adoptés pour les marchés

4-D.4 : Mettre en place une condition d'exécution obligatoire des marchés sur la communication d'un BEGES et d'un plan de transition de réduction des émissions de GES pour les entreprises de plus de 500 personnes

4-D.5 : Mettre en place les solutions de consigne et réparation (contenants alimentaires consignés, informatique, vêtements, électroménager, mobilier...)

4-D.6 : Proposer systématiquement des biens et matériels dont l'Université n'a plus l'usage aux organismes publics et aux associations, fondations ou acteur de l'ESS

4-D.7 : Accélérer la réduction des déchets plastiques et l'usage du plastique

4-D.8 : Adopter le recours au bio pour l'alimentation par traiteurs, distributeurs, plats à emporter

4-D.9 : Réduire la consommation d'eau potable

4-D.10 : Équiper en fontaines à eau

4-D.11 : Définir une politique écoéconomie en cadeaux promotionnels (goodies), avec des critères environnementaux et éthiques

4-D.12 : Adopter une charte pour les déplacements professionnels des enseignants-chercheurs et BIATSS et pour les déplacements des étudiants en mission

OBJECTIF 4-E

Fixer des objectifs opérationnels en matière de décarbonation de toutes les activités

4-E.1 : Définir une trajectoire bas carbone

4-E.2 : Réaliser au moins tous les trois ans un bilan de gaz à effet de serre (BEGES)

4-E.3 : Réunir annuellement les indicateurs de suivi

4-E.4 : Établir un plan de mobilité durable

4-E.5 : Encourager les agents à décarboner leurs trajets domicile-travail

4-E.6 : Mettre en place un calculateur des émissions de GES à l'amont de tout demande de mission des personnels et des étudiants, présentant autant que possible une alternative bas carbone

4-E.7 : Réduire les déplacements professionnels des agents en avion

4-E.8 : Renforcer le covoiturage professionnel

4-E.9 : Compenser les émissions d'eqGES des trajets aériens des agents par des plantations d'arbres

4-E.10 : Acheter ou louer uniquement des véhicules à faibles émissions (VFE) ou à très faibles émissions (VTFE) pour les missions des personnels

4-E.11 : Déployer des points de recharge électrique pour les véhicules du personnel

4-E.12 : Développer la mutualisation des commandes et des livraisons pour les usagers Lyon 3

4-F.3 : Adaptation au changement climatique pour les nouvelles construction ou rénovation lourdes (>500m²)

4-F.4 : Faire un bilan des risques inondation et canicules

4-F.5 : Mesurer et réduire les consommations énergétiques des bâtiments

4-F.6 : Instaurer un commissionnement pour optimiser la performance du patrimoine bâti

OBJECTIF 4-F

Fixer des objectifs opérationnels en matière de sobriété énergétique pour l'immobilier

4-F.1 : Élaborer le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2024-2028

4-F.2 : Élaborer le cahier des charges Transition Écologique des opérations de réaménagement et immobilières incluant l'adaptation au réchauffement climatique

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités

OBJECTIF 4-A

Développer le numérique écoresponsable, en augmentant la durée d'usage des matériels et en réduisant la consommation énergétique

Action 4-A.1 : Adopter une charte numérique écoresponsable et sensibiliser au numérique écoresponsable

PORTEUR(S)	DNUM
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Document détaillant le cadre d'action en matière de DD relatif au numérique.
MOYENS	Internes
INDICATEUR(S)	Présentation de la charte sur le numérique éco-responsable en CSAE

Action 4-A.2 : Intégrer dans les marchés un indice de réparabilité et la possibilité d'utilisation de produit labellisés

PORTEUR(S)	DNUM et DAFA
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	<p>Obligatoire pour un certain nombre de produits depuis le 1er janvier 2021, l'indice de réparabilité consiste en une note sur 10 visant à informer le consommateur sur le caractère plus ou moins réparable de ses achats. Il constitue un outil de lutte contre l'obsolescence - programmée ou non - pour éviter la mise au rebut trop précoce des produits et préserver les ressources naturelles nécessaires à leur production, en évitant le gaspillage. Cet indice sera intégré dans les marchés.</p>
MOYENS	<p>La prise en compte de l'indice de réparabilité peut se faire, au choix de l'acheteur, lors de différentes étapes du marché :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans la définition du besoin : inscrire dans l'objet du marché la volonté de favoriser les équipements avec la durée de vie la plus longue possible pour limiter leur renouvellement, ce qui implique de préférer les équipements les plus réparables : « Produits X réparables / à fort potentiel de réparabilité » • Dans les critères d'attribution : inscrire un critère ou sous-critère environnemental relatif à l'indice de réparabilité, ou les éléments équivalents suivants si le produit ne dispose pas d'un indice
INDICATEUR(S)	Nombre de marché avec la clause de durabilité

Action 4-A.3 : Développer la mise en place d'un suivi systématique des matériels en vue d'un BEGES numérique

PORTEUR(S)	DNUM
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Mettre en place un suivi de tous les matériels informatiques pour collecter la donnée permettant de réaliser un BEGES du numérique
MOYENS	Internes ou stage
INDICATEUR(S)	Statistiques sur les indicateurs ad hoc.

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités

Action 4-A.4 : Augmenter la durée d'utilisation des matériels

PORTEUR(S)	DNUM, DIL, CAI
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Ce travail est partiellement en place pour le mobilier, il s'agit d'identifier les processus (cycle de vie des matériels au sein de l'Université) et des acteurs impliqués pour ensuite proposer des pistes d'amélioration
MOYENS	Produire une étude de faisabilité pour identifier les processus et les moyens à mettre en place pour rallonger la durée de vie des matériels
INDICATEUR(S)	La durée de vie des différents types de matériels incluant la durée d'utilisation après acquisition à neuf et réutilisation après reconditionnement

Action 4-A.5 : Augmenter la réutilisation du matériel informatique et téléphonique

PORTEUR(S)	DNUM
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Les acheteurs publics doivent désormais acquérir des biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou comportant des matières recyclées, selon des proportions fixées par type de produits. Un premier décret, le décret n° 2021-254 du 9 mars 2021, est venu préciser cette obligation.
MOYENS	Internes
INDICATEUR(S)	Cible 2024 : 20 % de matériel informatique et téléphonique issu du réemploi ou de la réutilisation par an, cible 2027 : 25 %

Action 4-A.6 : Augmenter la valorisation des matériels informatiques dans des filières de réemploi après sécurisation des données

PORTEUR(S)	DNUM
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Le matériel informatique et téléphonique dont l'Université n'a plus l'usage, après avoir toutefois allongé sa durée de vie en fonction des justes besoins des agents, doit être valorisé dans des filières de réemploi après sécurisation des données, en application de l'article 16 de la loi REEN et du décret n°2023-266 du 12 avril 2023.
MOYENS	Internes
INDICATEUR(S)	Cible 2024 : 35 % de matériels informatiques fonctionnels de moins de dix ans orientés vers le réemploi dans l'année, cible 2027 = 50 %

Action 4-A.7 : Inclure l'Analyse du Cycle de Vie et l'empreinte carbone dans les cahiers des charges des marchés

PORTEUR(S)	DNUM / DAFA
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Rendre les informations sur ces points utiles à la décision d'attribution du marché
MOYENS	Internes
INDICATEUR(S)	Nombre de marché incluant ces critères

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités

Action 4-A.8 : Mettre en place un « pack numérique » pour tous les agents

PORTEUR(S)	DNUM
PLANNING	2025-2027
ACTION(S)	Faire en sorte que les agents, enseignants-chercheurs et administratifs, disposent à leur arrivée d'un set de matériels informatiques en fonction de leurs besoins. Action ensuite à étendre aux agents en place. L'objectif est de rationaliser les matériels mis à disposition, de faciliter la gestion prévisionnelle et d'éviter autant que possible les achats non contrôlés
MOYENS	Internes. Inventaire des matériels à disposition (en cours)
INDICATEUR(S)	Nombre ordinateur/écran/tel par personne

OBJECTIF 4-B

Réduire la quantité de déchets et optimiser leur valorisation

Action 4-B.1 : Élaborer un plan de gestion des déchets

PORTEUR(S)	DIL
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Élaboration d'un plan de gestion des déchets, y compris pour les déchets d'équipement électrique et électronique (D3E). Systématiquement proposer les biens et matériels dont il n'y a plus l'usage aux organismes publics et aux associations, fondations ou acteurs de l'ESS en application de l'article 16 de la loi REEN, notamment via la plateforme dédiée aux échanges et aux dons (dons.encheres-domaine.gouv.fr). Étudier la possibilité de don aux personnels. Rédaction d'une charte sur les déchets responsables
MOYENS	Internes
INDICATEUR(S)	Cible 2024 : +10 % par rapport à 2023, cible 2027 : +40 % Respect de l'obligation de tri à la source dit « 8 flux », en application du décret n° 2021-950 du 16 juillet 2021 ainsi que la mise en place de l'obligation du tri à la source des biodéchets en application de l'article L.541-21-1 du code de l'environnement. Cible 2024 : 100 % de mise en place du tri à la source

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités

Action 4-B.2 : Respect du tri à la source « 8 flux »

PORTEUR(S)	Service achats et SA-DAFA/DIL/DENUM/SGTE/Gouvernance
PLANNING	2024-2026
ACTION(S)	<p>Le tri 8 flux engendre la collecte séparée des déchets de papier / carton, métal, plastique, verre, bois, (et de textile à partir du 1^{er} janvier 2025). Il serait pertinent d'augmenter le nombre de flux petit à petit jusqu'en 2025 mais il faut noter que l'Université de Lyon 3 est limitée en termes d'espace, il est donc difficile d'ajouter des poubelles de tri en plus de celles déjà en place dans les locaux de stockage de ces déchets.</p> <p>Des réflexions sur des aménagements sont en cours au sein des services et directions concernés.</p>
MOYENS	Étude des dépenses direction / comex avec les prestataires / réorganisation des activités des services intégrant cet objectif Nouvel audit déchets
INDICATEUR(S)	Résultat de l'audit, reporting du prestataire sur l'efficacité des collectes

Action 4-B.3 : Sensibiliser et former les personnels et les étudiants aux bonnes pratiques en matière de gestion des déchets

PORTEUR(S)	DIL/SGTE/Service de la Communication et des Partenariats
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Mettre en place un guide en ligne et des sessions de formation
MOYENS	Groupe de travail ad hoc
INDICATEUR(S)	Nombre de journées de sensibilisation (stands et ateliers fresque de l'économie circulaire) et nombre de consultation du guide en ligne

Action 4-B.4 : Installer un arbre à sacs pour le recyclage des tote-bags

PORTEUR(S)	BU/DIL
PLANNING	2025-2027
ACTION(S)	Mettre à disposition des étudiants un support (porte-manteau) sur lequel ils pourront déposer ou prendre des sacs (tote-bag) déjà utilisés dans un esprit de recyclage. Baisse du nombre de sacs achetés neufs par les BU. Mise en place d'une économie circulaire des sacs
MOYENS	Internes. Achat de 2 porte-manteaux : 1 pour la BU Manufacture et 1 pour la BU du Palais. Campagne de communication
INDICATEUR(S)	Indicateur quantitatif : nombre de sacs achetés l'année N / nombre de sacs achetés l'année N-1. Satisfaction des usagers : sondage auprès des étudiants en mars 2025 pour vérifier la connaissance et l'usage du dispositif

Action 4-B.5 : Mise à disposition de papier de seconde main dans les BU à destination du public étudiant

PORTEUR(S)	BU/Toutes parties prenantes
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Organiser une collecte dans les services administratifs de l'Université du papier utilisé sur une face pour le mettre à disposition des étudiants qui sont demandeurs. Impact environnemental positif : recyclage de papier.
MOYENS	Internes. Bannettes de mise à disposition : recyclées, pas de budget. Campagne de communication : mission communication des BU. Organisation du circuit : correspondants DD&RSE des BU
INDICATEUR(S)	Nombre de services participant à l'opération, quantité de papier utilisé mis à disposition.

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités

Action 4-B.6 : Développer le parrainage d'arbres en alternative aux cadeaux promotionnels

PORTEUR(S)	SGTE et Service de la Communication et des Partenariats
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Possibilité pour les étudiants de parrainer la plantation certifiée d'arbres à la place de l'octroi de « goodies ». Enjeu : limiter les objets promotionnels et agir en faveur de la biodiversité et intérêt pédagogique Rendre visible sur le site web ces plantations d'arbres
MOYENS	Achat d'arbres auprès d'Ecotree
INDICATEUR(S)	Nombre de tonnes d'eqCO2 évitées, nombre d'arbres parrainés

Action 4-B.7 : Mettre en place un bac de recueil des déchets organiques

PORTEUR(S)	DIL et SGTE
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Dispositif à étudier, visant à recueillir les matières organiques récupérables au sein de l'Université, complétant celui de la Métropole de Lyon en dehors de Lyon 3. Rationaliser la collecte des déchets, encouragement de l'apport volontaire dans les dispositifs dédiés
MOYENS	Marché spécifique à passer
INDICATEUR(S)	Quantité de biodéchets récoltés

Action 4-B.8 : Atteindre le « sans-gobelet » dans les distributeurs

PORTEUR(S)	DIL, SGTE, Gouvernance
PLANNING	2024-2026
ACTION(S)	Sensibiliser pour aller vers le sans gobelet dans les distributeurs et limiter les déchets. Journée de sensibilisation, offre de Mugs réutilisables par l'Université, offrir un prix plus attractif dans le cadre d'un achat sans gobelet par rapport à un achat avec gobelet.
MOYENS	Journées de sensibilisation avec le prestataire avec boisson chaude offerte si utilisation du sans gobelet ; Offre de mugs réutilisables ; Offre achat attractive pour le sans gobelet ; Limitation du nombre de gobelet par machine pour signifier l'effet de « rareté ».
INDICATEUR(S)	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • 50 % de sans gobelet en 2025 • 100 % sans gobelet en 2026

Action 4-B.9 : Intégrer à l'appli de géolocalisation de la Manufacture les points de collecte des déchets

PORTEUR(S)	DIL/DNUM et Service de la Communication et des Partenariats
PLANNING	2025
ACTION(S)	Cette géolocalisation vise à développer le tri volontaire. Les points de collectes vont être identifiés ce qui va faciliter l'apport volontaire des déchets de la part des usagers
MOYENS	Internes et prestation – application de géolocalisation
INDICATEUR(S)	Nombre d'usagers utilisant l'application

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités

Action 4-B.10 : Développer des actions culturelles et artistiques engageant une réflexion sur le troc, sur la récupération, sur la réduction, sur le réemploi et la valorisation des déchets

PORTEUR(S)	Service des affaires culturelles
PLANNING	2025-2029
ACTION(S)	<p>Mise en place et valorisation d'une « boîte à dons culturels et artistiques » (give box) à proximité du Point Culture situé sur le site de la Manufacture des Tabacs pour encourager les pratiques de réemploi et de troc.</p> <p>Réduction des achats de goodies et développement de la pratique de la récupération lors des grands événements culturels. Exemple : proposition d'ateliers de sérigraphie mobile à l'occasion des festivals artistiques étudiants pour la personnalisation de sacs en toile (tote bags) personnels et de récupération.</p> <p>Mise en place d'ateliers de pratiques artistiques engageant une réflexion sur la réduction et la valorisation des déchets / fondés sur la réduction, le réemploi et la valorisation des déchets. Exemple : atelier de création plastique à partir de déchets et de réalisation de vidéos en stop motion dirigé par les artistes Vincent Noclin et Némo sur la thématique « Le Kiosque de la consommation » (réflexion sur le militantisme écologique et sur la société de consommation).</p>
MOYENS	Internes & externes (partenaires culturels du territoire)
INDICATEUR(S)	Nombre d'ateliers proposés / nombres d'inscriptions / bilan qualitatif

OBJECTIF 4-C

Développer une politique en faveur de la biodiversité et de la préservation du vivant

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités

Action 4-C.1 : Renforcer la gestion durable des espaces extérieurs

PORTEUR(S)	DIL et SGTE
PLANNING	<p>2024 : étude de faisabilité des réaménagements de désimperméabilisation, récupération et infiltration des eaux de pluie, extension des plantations, amélioration de la biodiversité par le choix d'espèces de végétaux locales</p> <p>2025 : étude de conception et travaux de réaménagement des cours sur sites des quais</p> <p>2026 : Travaux de réaménagement des cours à la Manufacture</p>
ACTION(S)	<p>Actions de désimperméabilisation, de déconnexion des réseaux d'eau pluviales pour réutiliser et/ou réinfiltrer ces eaux dans la nappe, de renaturation, de manière à répondre aux enjeux de protection de la biodiversité et de la ressource en eau, de séquestration carbone, d'adaptation au changement climatique et de préservation des continuités écologiques.</p> <p>Enjeux : Amélioration de la biodiversité, de la qualité de vie au travail par l'adaptation au réchauffement climatique, amélioration de la gestion de l'eau.</p>
MOYENS	<p>Indicateurs sur espèces endémiques et exogènes</p> <p>Faire un bilan de biodiversité tous les trois ans</p> <p>Charte d'entretien éco-responsable des espaces végétalisés</p>
INDICATEUR(S)	<ul style="list-style-type: none"> • Cible 2025 : 100 % de taux de respect de l'interdiction d'utilisation de produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, forêts, voiries et promenades, que ces lieux soient ou non ouverts au public, en cohérence avec l'article 1 de la loi n° 2014-110 du 6 février 2014 et l'arrêté du 15 janvier 2021. Respect de l'interdiction d'utilisation d'engrais de synthèse, en application de l'article 269 de la loi climat et résilience. • Cible : 2025, mise en œuvre après étude de faisabilité 2024. • Cible : 2027, réduction de 15 % de la consommation d'eau potable par rapport à 2022 ; Volumes d'eau réinfiltrée suite à la déconnexion des réseaux d'eau pluviale

Action 4-C.2 : Établir un cahier des charges pour la gestion écoresponsable des espaces verts

PORTEUR(S)	DIL et SGTE
PLANNING	2025
ACTION(S)	Document écrit détaillant les attendus. Explicitation de la démarche Lyon 3 en matière d'espaces extérieurs plantés Enjeux : Amélioration de la biodiversité, amélioration de la gestion de l'eau.
MOYENS	Internes
INDICATEUR(S)	Cahier des charge rédigé et validé

Action 4-C.3 : Réaliser un suivi de la biodiversité dans les sites de l'Université, signer une charte de la biodiversité

PORTEUR(S)	SGTE
PLANNING	2026
ACTION(S)	Enquête sur le terrain, et auprès les étudiants et personnels, reprenant les postes renseignés dans l'enquête sur la situation en 2023. L'objectif est de mesurer l'amélioration de la situation.
MOYENS	Internes et avec l'aide d'une association naturaliste
INDICATEUR(S)	Production d'un document de suivi (nombre d'espèces et de variétés (locales) Devenir refuge LPO sur les différents sites de l'Université Signature d'une charte de la biodiversité

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités

Action 4-C.4 : Améliorer le ratio espèces endémiques sur espèces exogènes

PORTEUR(S)	SGTE
PLANNING	2027
ACTION(S)	L'objectif est de mesurer l'amélioration de la situation des espèces endémiques, nombre et évolution.
MOYENS	<p>Formation en interne pour développer les plantations avec des espèces locales et résistantes</p> <p>Mise en place d'habitats pour la faune (nichoirs et nid pour les oiseaux et chauves-souris, point d'eau).</p> <p>Développer les inventaires participatifs (cf. actions du Muséum d'Histoire naturelle)</p>
INDICATEUR(S)	<p>Nombre de variétés et d'espèces endémiques présentes</p> <p>Nombre de participants pour les inventaires participatifs</p>

Action 4-C.5 : Créer une grainothèque

PORTEUR(S)	DIL, SGTE et BU
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Mise en place de l'installation ad hoc. L'objectif est de mettre à disposition des étudiants et personnels des graines issues des cultures personnelles, dans une logique d'échange et de formation. Sessions d'accompagnement/sensibilisation
MOYENS	Internes et animation par associations naturaliste à prévoir
INDICATEUR(S)	Nombre de participants ; suivi du nombre d'échanges sur une période donnée

OBJECTIF 4-D

Favoriser notamment par les marchés publics d'achats et de recyclage une démarche exemplaire

Action 4-D.1 : Établir le SPASER (schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables)

PORTEUR(S)	SA-DAFA et SGTE
PLANNING	2024-2025
ACTION(S)	Le SPASER (Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables), aide à déterminer les objectifs de passation de marchés publics comportant des dispositifs à caractère social, écologique et visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs défavorisé ou handicapé. Cet outil structure la démarche d'achats durables des collectivités qui vise à faire de la commande publique un levier en faveur des transitions sociales économique et écologique.
MOYENS	Étude des dépenses direction / mobilisation ressources humaines et réorganisation des activités des services intégrant cet objectif
INDICATEUR(S)	Présentation du SPASER devant les instances compétentes

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités

Action 4-D.2 : Rédaction d'une charte des achats responsables

PORTEUR(S)	SA-DAFA, SGTE et composantes
PLANNING	2024-2025
ACTION(S)	<p>Intégration des critères environnementaux lors de l'attribution des marchés, le cas échéant en mobilisant un critère unique « coût » fondé sur l'approche en cycle de vie, à chaque fois que c'est possible. En application de l'article L229-25 du code de l'environnement et du décret n°2022-982 du 1er juillet 2022 relatif aux BEGES en définissant une condition d'exécution obligatoire des marchés sur la communication d'un BEGES et d'un plan de transition associé de réduction des émissions GES, pour toutes les personnes morales de droit privé employant plus de cinq cents personnes. Pour les marchés mobilisant des produits consommateurs d'énergie, définition d'une condition d'exécution obligatoire sur la performance énergétique des produits et des plans de progrès, en application de la circulaire du 10 novembre 2022 relative au plan de sobriété énergétique de l'État. Application des mesures résultant de la future loi « industrie verte » au sujet de la commande publique. Intégration également des considérations relatives au transport et à la logistique, en s'appuyant notamment sur l'initiative FRET 21.</p> <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lisibilité des principes fondateurs de la politique achat responsable de l'Université, également susciter l'adhésion des fournisseurs ; • Réduction des impacts environnementaux des achats, des services et des travaux achetés par l'Université ; • Amélioration significative de la qualité de son patrimoine par des achats de travaux contribuant à améliorer les conditions d'accueil sur les campus ; • Réduction des consommations d'énergie ; • Intégrer les problématiques environnementales et sociales ; • Meilleure gestion des déchets ; • Optimiser les dépenses de l'Université en prenant en compte le coût complet et le cycle de vie d'un achat.
MOYENS	SIHA OPC et acheteurs du SA-DAFA, statistiques des titulaires communiqués lors des comités exécutifs (COMEX)

INDICATEUR(S)	<p>Livrable : Charte détaillant la systématisation de l'intégration de considérations environnementales dans les contrats (marchés publics et contrats de concession), selon les objectifs du Plan national pour des achats durables (PNAD) et en anticipation de l'article 35 de la Climat et résilience et du décret n° 2022-767 du 2 mai 2022.</p> <p>Cible 2023 : 60 % de contrats avec au moins une considération environnementale, 2024 : 80 %, cible 2025 : 100 %</p> <p>Rappel cible sociale 2023 : 20 %, 2024 : 25 %, cible 2025 : 30 %</p> <p>Cible 2024 : 100 % des marchés respectent ces obligations</p>
----------------------	---

Action 4-D.3 : Cartographie des fournisseurs et des achats renseignés en fonction des critères DD&RSE adoptés pour les marchés

PORTEUR(S)	Service achats, DAFA et CAI
PLANNING	2025 puis suivre dans le temps
ACTION(S)	<p>Vérification des labels présentés, normes environnementales respectées...</p> <ul style="list-style-type: none"> Attention cela pourrait contrevenir aux 3 principes de la commande publique : transparence, liberté d'accès à la commande publique et égalité de traitement. En effet, il est vivement conseillé par la réglementation achats durables, que les opérateurs économiques se dotent de label ou équivalent mais cela ne doit pas empêcher l'analyse objective des offres de l'ensemble des opérateurs économiques qui peuvent présenter de bonnes solutions DD mais sans label. Un sourcing doit être organisé dans la mesure du possible pour connaître l'offre des opérateurs économiques et faire connaître le besoin de Lyon 3 en termes d'achats. Le sourcing permet de vérifier l'adéquation, la cohérence entre le besoin de Lyon 3 et la réalité de l'offre du marché
MOYENS	<p>SIHA, OPC, DID de Lyon 3, statistiques des titulaires communiquées lors des COMEX</p> <p>Obtenir une meilleure connaissance du marché sur un segment d'achat donné / meilleure sélection des candidats en ayant procéder préalablement à une meilleure analyse fonctionnelle du besoin et à un sourcing permettant de déterminer si le marché (au sens large) peut répondre aux besoins de Lyon 3, sans limiter la concurrence.</p> <p>Rationalisation des commandes</p>
INDICATEUR(S)	Cartographie des fournisseurs

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités

Action 4-D.4 : Mettre en place une condition d'exécution obligatoire des marchés sur la communication d'un BEGES et d'un plan de transition de réduction des émissions de GES pour les entreprises de plus de 500 personnes

PORTEUR(S)	SA-DAFA
PLANNING	2025 puis suivi régulier
ACTION(S)	Intégration de la condition d'exécution obligatoire de communication d'un BEGES pour les entreprises de plus de 500 salariés, dans le dossier de consultation des entreprises (DCE) de tous les MP. Le SA-DAFA doit vérifier sa remise lors de la réception des offres des candidats et sa date de validité auprès du titulaire du marché
MOYENS	Intégration dans les DCE et vérification de l'existence du BEGES auprès des opérateurs économiques par les SP et le SA-DAFA Enjeux : Limiter l'impact des émissions de GES des opérateurs économiques titulaires des marchés publics.
INDICATEUR(S)	Objectif 100 % des marchés concernés en 2026

Action 4-D.5 : Mettre en place des solutions de consigne et réparation (contenants alimentaires consignés, informatique, vêtements, électroménager, mobilier...)

PORTEUR(S)	SA-DAFA-CAI/DIL/DNUM et SGTE
PLANNING	2025-2027
ACTION(S)	<p>Dans les DCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demander de communiquer des indices de réparabilité/durabilité pour allonger la durée de vie des objets électroniques (s'assurer que la conception du produit électronique ainsi que des pièces électroniques suivantes (composants électroniques) sont facilement accessibles, réparables et remplaçables à l'aide d'outils disponibles dans le commerce, assurant une capacité de réparation, réutilisation et amélioration des produits) • Demander de préciser le pourcentage de matière recyclée dans la fabrication du matériel électrique/électronique proposé <p>Appliquer un indice de réparabilité et tendre vers un indice de durabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les vendeurs d'équipements électriques et électroniques (y compris les vendeurs en ligne) affichent un indice de réparabilité sur 9 catégories de produit. Grâce à cet indice, le consommateur est en capacité de savoir si son produit est plus ou moins réparable. Différents critères sont pris en compte dans le calcul comme le prix des pièces détachées nécessaires au bon fonctionnement du produit. L'indice est déployé dans les magasins et sur internet depuis le 1^{er} janvier 2021.
MOYENS	<p>Vérification lors de la remise des offres et de leur analyse par le groupe de travail</p> <p>Vérification au cours de l'exécution du marché public via les COMEX Enjeux : Limiter les GES et Prolonger la durée de vie des matériels électriques et électroniques. Cette mesure permettra de proposer progressivement un indice de durabilité : à compter du 1^{er} janvier 2024, certains équipements électriques et électroniques devront afficher un indice de durabilité. Celui-ci viendra remplacer l'indice de réparabilité. Cet indice inclura de nouveaux critères comme la fiabilité et la robustesse du produit.</p>
INDICATEUR(S)	Nombre d'objets consignés / réparés

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités

Action 4-D.6 : Proposer systématiquement des biens et matériels dont l'Université n'a plus l'usage aux organismes publics et aux associations, fondations ou acteur de l'ESS

PORTEUR(S)	DNUM, CAI, DAFA et DIL
PLANNING	2025-2027
ACTION(S)	<p>1) Initiative de réemploi et réutilisation des matériels informatiques</p> <p>La question du réemploi et de la réutilisation des matériels informatiques a été depuis très longtemps une question au sein de la DAFA. Pendant des années, la CAI-DAFA a œuvré auprès des associations de parent d'élèves (PEEP, FCPE) pour leur céder certains matériels informatiques obsolètes (PC, écrans ...). Aujourd'hui, cette pratique est suspendue du fait de la RGPD. En effet, il est difficile de faire un don de PC sans la possibilité de laisser un disque dur à l'intérieur, car jusqu'à maintenant, les solutions en interne ne permettent pas d'effacer les données de celui-ci en toute sécurité. Actuellement, la DNUM n'a pas les ressources en interne ni de prestataires pour procéder à l'effacement des données des disques durs de matériels informatiques qui permettrait leur réutilisation. Cependant, elle a intégré une prestation de reconditionnement, dans le nouveau marché notifié en juillet 2024, qui pourrait servir ce but. Pour le moment, le coût semble élevé, mais une fois le marché exécuté, il sera possible d'approfondir cette piste de travail avec le prestataire retenu.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conformément au Règlement UE n°2016/679 relatif à la protection générale des données personnelles (RGPD) et au principe de protection de la vie privée, tous les matériaux électroniques (smartphones, ordinateurs et matériels assimilés, etc.) hors service doivent être détruits : les disques durs doivent être détruits en toute sécurité par des entreprises spécialisées qui délivrent ensuite un certificat de destruction et de bonne gestion environnementale des déchets ; • Conformément au Règlement UE n°2016/679 relatif à la protection générale des données personnelles (RGPD) et au principe de protection de la vie privée, tous les smartphones hors service doivent être détruits. Cette opération inclut l'ensemble des disques durs et autres dispositifs permettant le stockage de données. Toutes les données personnelles stockées sont par conséquent détruites ; • L'entreprise agréée sollicitée par l'Université pour assurer ces opérations transmet pour chaque appareil réformé un certificat de destruction et de bonne gestion de l'environnement.

<p>ACTION(S)</p> <p>2) Initiative de réemploi et réutilisation des mobiliers</p> <p>Depuis 2016, la CAI-DAFA a recours à des méthodes de réemploi et de réutilisation facilitées par l'inventaire du mobilier lancé en 2012. L'introduction de la plateforme logistique SCANIMMO a permis une amélioration de la gestion et du suivi des mobiliers, rendant ainsi ces processus éco-responsables plus efficaces. Aujourd'hui, les services, les instituts, les composantes de l'Université ainsi que les organisations, contactent directement la CAI-DAFA pour évaluer leurs besoins en mobilier. En fonction des meubles disponibles, ils peuvent recevoir des dons ou acheter les articles nécessaires.</p> <p>Le référent inventaire émet une fiche de transfert en renseignant bien le code local actuel et futur. Il rédige un helpdesk auprès de la DIL logistique pour faire transférer le mobilier. Ce mobilier est proposé en interne par la CAI-DAFA aux services qui souhaitent acquérir ce type de mobilier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le mobilier n'ayant pas trouvé preneur en interne, est proposé : <ul style="list-style-type: none"> o Sur le site de la DNID (Direction Nationale d'Interventions Domestiques) : https://encheres-domaine.gouv.fr/hermes o Pour don aux administrations ou associations sur le site https://dons.encheres-domaine.gouv.fr • Si le don est accepté, une convention est signée entre les deux parties, pour valider le don. • Les mobiliers n'ayant pas trouvé preneur dans les deux cas de figure susmentionnés, sont démontés et « upcyclés », par le biais de VALDELIA et d'une société lyonnaise TIZU, dans le cadre du marché mobilier. • Les autres mobiliers ne pouvant pas rentrer dans les dispositifs susmentionnés, sont valorisés par le biais de la société VALDELIA : destruction et réutilisation de la matière première, dans le cadre de l'accord-cadre tri sélectif de Lyon 3. 	<p>MOYENS</p> <p>Mise en place de politiques de consommation Mise en place de GT pour établir et assurer le suivi des différents indicateurs Calcul du bilan carbone des achats Lyon 3</p> <p>INDICATEUR(S)</p> <p>Mesure du réemploi des matériels de Lyon 3 : proportion par rapport au matériel neuf</p>
--	---

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités

Action 4-D.7 : Accélérer la réduction des déchets plastiques et l'usage du plastique

PORTEUR(S)	DAFA et CAI, DIL, SGTE
PLANNING	2023 - 2027
ACTION(S)	Couverts, assiettes, pailles, barquettes alimentaires, bouteilles et gobelets, touillettes à café, blisters, coton-tiges, chips de calage... Les plastiques à usage unique sont une des cibles principales de la loi AGEC, de la loi climat et résilience, du décret de la stratégie « 3R » ... Ils sont interdits s'il existe des alternatives. Si ce n'est pas le cas, réduire leur consommation et revoir leur conception et leur étiquetage sont les orientations à privilégier.
MOYENS	Participer à la dynamique impulsée par la métropole de Lyon et du plan zéro plastique qu'elle porte et mener une réflexion interne pour réduire l'usage du plastique Identifier les usages de plastiques et chercher des alternatives
INDICATEUR(S)	Cible dès 2023 : 100 % de taux de respect de cette obligation (En application de l'article 77 de la loi AGEC et du décret du 4 janvier 2022) Volume/poids de déchets plastiques jetés (en partenariat avec le prestataire déchet et son reporting)

Action 4-D.8 : Adopter le recours au bio pour l'alimentation par traiteurs, distributeurs, plats à emporter

PORTEUR(S)	SA-DAFA, Gouvernance et composantes
PLANNING	2027
ACTION(S)	Inclusion dans les causes des marchés concernés pour permettre aux usagers de commander des produits issus de l'agriculture biologique, Communiquer et inciter les usagers à utiliser les produits issus de l'agriculture biologique proposés dans les marchés. Enjeux : santé pour les personnels et les étudiants et préservation de l'environnement
MOYENS	Clauses produit biologique à mettre en place dans les nouveaux marchés
INDICATEUR(S)	Suivi des prestations de repas : nombre de prestations bio/ prestations totale

Action 4-D.9 : Réduire la consommation d'eau potable

PORTEUR(S)	DIL, SGTE
PLANNING	2024-2027, en fonction du planning des opérations immobilières
ACTION(S)	Augmenter les dispositifs pour économiser l'eau potable Utiliser l'eau pluviale
MOYENS	Installer des économiseurs d'eau, sensibiliser sur l'utilisation de la ressource, mettre en place du stockage d'eau pluviale
INDICATEUR(S)	Objectif de -10 % 2024 par rapport à 2022 ; -15 % 2027 par rapport à 2022

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités

Action 4-D.10 : Équiper en fontaines à eau⁶⁴

PORTEUR(S)	DIL
PLANNING	2024-2026
ACTION(S)	<p>Équiper d'au moins une fontaine d'eau potable librement accessible au public par tranche de 300 personnes pouvant être accueillies, dès lors qu'ils seront raccordés à un réseau d'eau potable.</p> <p>Communication, sensibilisation pour l'arrêt de l'usage des bouteilles d'eau en plastique</p>
MOYENS	Achat et installation des fontaines (en cours) – sensibilisation pour limiter l'usage des bouteilles plastiques aux distributeurs
INDICATEUR(S)	<p>Cible : 100 % de taux de respect de cette obligation en 2025</p> <p>Nombre d'actions de sensibilisation</p> <p>Zéro bouteille d'eau en vente dans les distributeurs en 2026</p>

Action 4-D.11 : Définir une politique économe en cadeaux promotionnels (goodies), avec des critères environnementaux et éthiques

PORTEUR(S)	Gouvernance, SA-DAFA, événementiel, communication et composantes
PLANNING	2025
ACTION(S)	<p>Politique à définir en concertation, identifiant les verrous actuels dans le passage des commandes : définition des clauses des marchés, choix des produits dans les marchés, passage des commandes.</p> <p>Critères environnementaux et éthiques</p>
MOYENS	Groupe de travail et sensibilisation auprès des composantes
INDICATEUR(S)	Proportion de goodies éco-responsables, nombre de goodies sur l'année n/année n-1

⁶⁴ SPE 7.6

Action 4-D.12 : Adopter une charte pour les déplacements professionnels des enseignants-chercheurs et BIATSS et pour les déplacements des étudiants en mission

PORTEUR(S)	SGTE et Gouvernance
PLANNING	2025
ACTION(S)	Politique à définir en concertation, de façon à réduire l'usage de véhicules automobiles à moteur thermique ou hybride, et l'usage de l'avion. Imposer par exemple, en cas d'usage de l'automobile, un nombre minimum de passagers (trois étudiants si véhicule non purement électrique, etc.). Imposer le train en Europe occidentale, etc.
MOYENS	S'appuyer sur le travail réalisé par la Comue et l'adapté aux particularités de l'Université Lyon 3
INDICATEUR(S)	Charte de déplacement adoptée Suivi du nombre de missions (BEGES)

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités

OBJECTIF 4-E

Fixer des objectifs opérationnels en matière de décarbonation de toutes les activités

Action 4-E.1 : Définir une trajectoire bas carbone, plan de transition/décarbonation

PORTEUR(S)	SGTE et Gouvernance
PLANNING	2024
ACTION(S)	Actions en vue de la réduction des émissions de GES de l'établissement.
MOYENS	Internes
INDICATEUR(S)	Pourcentage de baisse des émissions de CO2eq et échéances

Action 4-E.2 : Réaliser au moins tous les trois ans un bilan de gaz à effet de serre (BEGES)

PORTEUR(S)	SGTE
PLANNING	2026 sur données 2025
ACTION(S)	Bilan des émissions de Gaz à effet de serre, diagnostic des émissions et un plan de transition, afin de respecter la trajectoire de décarbonation des services publics et en application de l'article L. 229-25 du code de l'environnement. Selon préconisations ADEME. Comparaison avec le BEGES 2023 (données 2022) permettant de piloter les plans de transition.
MOYENS	Internes (formation nécessaire pour un groupe de personnes en charge du BEGES) ou prestataire extérieur
INDICATEUR(S)	Bilan des émissions GES et trajectoire

Action 4-E.3 : Réunir annuellement les indicateurs de suivi (pourcentage des repas étudiants viande rouge - déplacements en avion des personnels - déplacements des étudiants en mobilité internationale - chauffage - électricité - Module « Bilan CO2 » d'OPC

PORTEUR(S)	SGTE, DIL, DRI, SA-DAFA
PLANNING	Tous les ans
ACTION(S)	Indicateurs permettant de mesurer sur une base partielle la trajectoire de réduction des émissions de GES entre les BEGES complets tous les trois ans. Sources des données : CROUS/SIFAC-OPC/DRI/DIL/SIFAC-OPC
MOYENS	Internes ou prestataire extérieur
INDICATEUR(S)	Indicateurs cités dans l'action

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités

Action 4-E.4 : Établir un plan de mobilité durable

PORTEUR(S)	SGTE et DIL
PLANNING	Étude 2025, Réalisation 2026 et 2027
ACTION(S)	<p>Livrable : Bilan des mobilités et plan d'action</p> <p>Réaliser un diagnostic sur les trajets domicile -travail des personnels et des étudiants, identifier les flux pour proposer des solutions visant à décarboner les mobilités</p> <p>Prise en considération des déplacements intersites</p> <p>Sensibilisation à la mobilité douce</p>
MOYENS	Prestataire extérieur
INDICATEUR(S)	<p>Rédaction d'un Plan d'action</p> <p>Cible : 2027, au moins 18 % des agents indemnisés pour un abonnement de transports en commun (17 % de FMD en 2022, 50 % de remboursement domicile-travail en 2022)</p> <p>Cible : 2027, -10 % de la consommation de carburant en volume par rapport à 2022</p> <p>Cible : 2027, -30 % de trajets allers réalisés en avion par rapport à 2019</p>

Action 4-E.5 : Encourager les agents à décarboner leurs trajets domicile-travail

PORTEUR(S)	Gouvernance et DRH
PLANNING	2025
ACTION(S)	Développement de campagnes de sensibilisation à la mobilité douce
MOYENS	Sensibilisation à mettre en place dans le cadre du plan de mobilité
INDICATEUR(S)	Nombre d'évènements de sensibilisation et nombre d'agents sensibilisés

Action 4-E.6 : Mettre en place un calculateur des émissions de GES à l'amont de toute demande de mission, présentant autant que possible une alternative bas carbone

PORTEUR(S)	Gouvernance, DRH, DNUM et SGTE
PLANNING	2025
ACTION(S)	<p>Calcul des émissions de GES à l'amont des missions, de façon à retenir la solution de transport optimale, compromis entre temps, coût financier et coût GES. Présentation si possible d'au moins deux solutions alternatives. Public ciblé : personnels en mission et étudiants en mobilité (y compris les projets financés par le FSDIE, etc.). Ce calculateur devra être facilement accessible sur le site web de l'Université, page transition écologique</p> <p>Outil permettant de calculer les émissions CO2 en fonction du moyen de transport au moment de la saisie de la mission</p>
MOYENS	Mise en place d'un outil de calcul des émissions lors de la saisie de la mission pour réaliser le bon de commande
INDICATEUR(S)	Émission des GES en lien avec les missions des personnels chaque année

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités

Action 4-E.7 : Réduire les déplacements professionnels des agents en avion

PORTEUR(S)	Gouvernance, DRH et DAFA
PLANNING	2025-2027
ACTION(S)	<ul style="list-style-type: none"> Inciter à remplacer l'usage de l'avion en France métropolitaine par le train, et pour les pays étrangers lorsqu'une alternative en train existe à moins de 4h pour l'Université de Lyon3 (cf. politique voyage de l'Université) Paramétriser un calculateur des émissions carbone lié au transport lors de la demande de déplacement
MOYENS	Politique voyage de l'établissement Communication gouvernance et DRH vers les missionnaires
INDICATEUR(S)	Objectif de baisse de 20 % de dépenses 2024 par rapport à 2019, -30 % 2027 par rapport à 2019

Action 4-E.8 : Renforcer le covoiturage professionnel

PORTEUR(S)	Gouvernance, DIL et DNUM
PLANNING	2025-2027
ACTION(S)	Définir comment mesurer le nombre de passagers par véhicule dans le cadre du logiciel sur les missions (voir 4-E.7)
MOYENS	Mise en place d'un logiciel de suivi du nombre de passagers par trajet
INDICATEUR(S)	Objectif 1,5 passager par trajet véhicule de service, de location, ou privé en 2024 ; 1,7 en 2027. Possible utilisation du logiciel Odrive. Cela concerne aussi les véhicules privés utilisés lors de missions.

Action 4-E.9 : Compenser les émissions d'eqGES des trajets aériens des agents par des plantations d'arbres

PORTEUR(S)	SGTE
PLANNING	2024
ACTION(S)	Financement des projets de réduction et/ou séquestration d'émissions de gaz à effet de serre d'un montant équivalent aux émissions issues des vols des agents (GES+effet de réchauffement dû aux trainées des avions), soit par l'achat de crédits carbone selon une stratégie achat à définir par la DAE en cohérence avec les orientations de la DGEC, soit par le financement de projets de séquestration carbone sur le patrimoine de l'Etat, selon une méthodologie approuvée, qui pourront faire l'objet de partenariats avec les administrations détentrices de foncier. Ces crédits et projets doivent répondre aux critères de l'article R. 229-102-1 du code de l'environnement. Les projets labellisés " Bas Carbone " dans le cadre du décret n° 2018-1043 du 28 novembre 2018 respectent ces critères.
MOYENS	Création d'un marché de la compensation carbone
INDICATEUR(S)	Cible 2024 : 100 % des émissions de l'année précédente couvertes

Action 4-E.10 : Acheter ou louer uniquement des véhicules à faibles émissions (VFE) ou à très faibles émissions (VTFE)

PORTEUR(S)	DIL
PLANNING	2024
ACTION(S)	En application de la circulaire du 13 novembre 2020 relative à la nouvelle gestion des mobilités de l'Etat. Respecterez chaque année la part réglementaire d'achats ou de location longue durée de véhicules à très faibles émissions (VTFE), et en dernier recours, de véhicules à faibles émissions (VFE), en application des articles L224-7 et L224-8 du code de l'environnement. Adoption d'une circulaire d'information pour les personnels.
MOYENS	Application du plan de sobriété
INDICATEUR(S)	Cible 2024 : 100 %.

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités

Action 4-E.11 : Déployer des points de recharge électrique pour les véhicules du personnel

PORTEUR(S)	DIL
PLANNING	2025-2026
ACTION(S)	Installation de points de recharge pour véhicules électriques dans les sites. Donner la possibilité d'accès aux points de recharge des agents d'une part et des usagers du service public (hors sites sécurisés) d'autre part, selon les dispositions réglementaires applicables.
MOYENS	Faire un bilan des REX des ESR avant mis en place l'action pour définir les modalités de mise en œuvre à Lyon 3
INDICATEUR(S)	Cible 2025 : 30 % de véhicules professionnels à recharge électrique couverts Recensement des points de recharge installés, cible 2027 : 50 %

Action 4-E.12 : Développer la mutualisation des commandes et des livraisons pour les usagers Lyon 3

PORTEUR(S)	SA-DAFA, CAI et composantes
PLANNING	2024-2027
ACTION(S)	Organisation à mettre en place avec les fournisseurs pour limiter le nombre de livraisons
MOYENS	Travail en cours à poursuivre
INDICATEUR(S)	Objectif réduction des émissions de GES de 22 % en 2027 par rapport à 2022

OBJECTIF 4-F

Fixer des objectifs opérationnels en matière de décarbonation de toutes les activités

Action 4-F.1 : Élaborer le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2024-2027

PORTEUR(S)	DIL et Gouvernance
PLANNING	2024
ACTION(S)	<p>Stratégie environnementale (et notamment énergétique) des bâtiments publics du parc immobilier au sein des Schémas Pluriannuels de Stratégie Immobilière (SPSI). La stratégie d'intervention intégrera une programmation pluriannuelle des rénovations lourdes, par exemple pour les bâtiments les plus énergivores, et une programmation de travaux à gains rapides (outils de régulation et de pilotage, isolation, passage de l'éclairage en LED, changement de système de chauffage, etc.) pour les bâtiments ne pouvant faire l'objet d'une rénovation lourde à court terme. Ces travaux doivent contribuer à l'adaptation des bâtiments aux conséquences du changement climatique, notamment pour limiter le recours à la climatisation.</p> <p>Globalement, les objectifs suivants seront pris en compte : baisse des émissions de GES, économie d'énergie, amélioration de la biodiversité, adaptation aux sur-chaleurs, récupération de l'eau pluviale, désimperméabilisation des sols, augmentation de la végétation, introduction de sources d'énergies renouvelables.</p>
MOYENS	Internes
INDICATEUR(S)	Vote en Conseil d'administration du SPSI

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités

Action 4-F.2 : Élaborer le cahier des charges Transition Ecologique des opérations de réaménagement et immobilières incluant l'adaptation au réchauffement climatique

PORTEUR(S)	DIL et SGTE
PLANNING	2024
ACTION(S)	Éléments à prendre en compte dans les opérations immobilières, en particulier les réaménagements extérieurs, du point de vue de la biodiversité, de la réutilisation des eaux de pluie, de la désimperméabilisation, de l'adaptation au réchauffement climatique.
MOYENS	Prestataire extérieur
INDICATEUR(S)	Cahier des charges en lien avec les opérations immobilières prenant en compte l'adaptation au changement climatique

Action 4-F.3 : Adaptation au changement climatique pour les nouvelles constructions ou rénovations lourdes (>500m²)

PORTEUR(S)	DIL et DAFA
PLANNING	2024-2027, en fonction du planning des opérations immobilières
ACTION(S)	Insertion dans les cahiers des charges des réalisations en lien avec la mise en place de panneaux photovoltaïques ou la végétalisation des toitures selon un mode cultural qui ne nécessite pas d'utilisation d'eau potable
MOYENS	Intégrer l'adaptation au CC dans les opérations immobilières de plus de 500 m ²
INDICATEUR(S)	Nombre de réalisations permettant la mise en place de panneaux photovoltaïques ou la végétalisation des toitures

Action 4-F.4 : Faire un bilan des risques inondations et canicules

PORTEUR(S)	DIL et SGTE
PLANNING	2026
ACTION(S)	<p>Bilan sur le risque inondation et préconisations</p> <p>Identification des risques au titre de l'inondation (sous-sols concernés) et des sur-chaleurs (en particulier parties des bâtiments les plus exposées, avec mise en place d'un ensemble de capteurs), pour mieux définir les travaux futurs.</p> <p>Établir un recueil des incidents en fonction de la typologie des incidents (malaise étudiants / surchaleur / inondations...)</p>
MOYENS	Prestataire extérieur
INDICATEUR(S)	Production du Bilan

Action 4-F.5 : Mesurer et réduire les consommations énergétiques des bâtiments

PORTEUR(S)	DIL
PLANNING	2024
ACTION(S)	<p>Suivi de l'exactitude des données présentes pour ces bâtiments au sein du Référentiel technique (RT) ou du Référentiel Technique-ESR pour l'enseignement (RT-ESR). Pour les établissements ou opérateurs, en cas de rattachement à un outil de suivi équivalent, les données énergétiques devront être versées dans le RT ou le RT-ESR.</p>
MOYENS	Outil de gestion centralisée et poste économie de flux
INDICATEUR(S)	<p>Suivi des consommations énergétiques par le raccordement de l'ensemble des bâtiments au sein de l'outil de suivi des fluides interministériel (OSFi), <i>Cible interministérielle 2024 : 70 % de bâtiments raccordés à l'OSFi (ou équivalent pour les opérateurs), cible 2027 : 85 % (suivi DIE)</i></p>

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités

Action 4-F.6 : Instaurer un commissionnement pour optimiser la performance du patrimoine bâti

PORTEUR(S)	DIL
PLANNING	2025-2027
ACTION(S)	<p>Définir l'ensemble des tâches pour mener à terme les installations neuves afin qu'elles atteignent le niveau de performances contractuelles et créer les conditions pour les maintenir</p> <p>Maintenir à disposition des utilisateurs la documentation et les instructions d'utilisation et de maintenance, incluant l'initiation et la formation des intervenants</p>
MOYENS	<p>Coût (entre 0,5 % et 1 % du montant de l'opération) amorti dès la première année d'exploitation par les multiples gains (diminution de la consommation d'énergie, moins de travaux modificatifs ou curatifs, baisse du budget de maintenance, augmentation de la productivité des occupants...)</p> <p>Une étape ultérieure sera la mise en place d'une modélisation BIM des bâtiments et espaces extérieurs de l'Université.</p>
INDICATEUR(S)	Cahier des charges en lien avec les opérations immobilières prenant en compte l'adaptation au changement climatique



AXE 5 - POLITIQUE SOCIALE ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Présentation

La gouvernance de l'Université Jean Moulin Lyon 3, qui est entrée en fonction en pleine crise sanitaire, a choisi de faire de la politique sociale et de la qualité de vie universitaire des priorités de la mandature débutée en 2021, comme en témoigne le projet d'établissement 2021-2026, décliné en 7 axes dont « Qualité de la vie universitaire » (axe 3), « Accessibilité » (axe 4), et « Une Université éthique dans un écosystème durable » (axe 7). L'axe 3 élargit la notion de qualité de vie au travail pour englober l'ensemble de la communauté universitaire, et propose des pistes d'amélioration pour les personnels comme pour les usagers. L'axe 4 concerne également les personnels et les usagers et vise à favoriser l'inclusion en luttant contre toute forme de discrimination. Enfin, l'axe 7 fixe l'objectif de l'obtention de la labellisation DD&RS et trace une trajectoire allant d'un schéma directeur énergie à un plan d'action écologie. Un des premiers chantiers de la gouvernance a été la conduite d'une Conférence sociale destinée à améliorer progressivement les conditions de travail et de rémunération de l'ensemble des personnels en actionnant les leviers dont dispose l'établissement, notamment ses ressources propres. Plusieurs schémas directeurs et plans d'actions, initiés par le MESR ou par l'Université elle-même, sont ensuite venus préciser et approfondir les orientations du projet d'établissement. Si le premier plan d'égalité entre les femmes et les hommes (2021-2024) est arrivé à son terme, le schéma directeur

du handicap (2023-2027) est en cours. Le nouveau plan d'action égalité (2024-2027), ainsi que le plan QVCT (2024-2028), le plan de lutte contre les VSS, le schéma directeur de la vie étudiante et le présent schéma directeur DD&RSE seront présentés dans les instances de l'établissement avant la fin de l'année 2024. Ces différents documents sont en cohérence avec le projet d'établissement et entrent en résonnance les uns avec les autres. Ils fixent un cadre temporel et décrivent les actions concrètes mises en œuvre par l'établissement en faveur des personnels et des usagers.

L'enjeu de l'axe 5 du présent schéma directeur DD&RSE est de permettre à l'ensemble de la communauté universitaire de s'emparer des questions environnementales et touchant au vivant pour promouvoir les bonnes pratiques et inventer de nouvelles manières de travailler et d'étudier qui permettent de restaurer des équilibres essentiels aujourd'hui menacés. L'urgence d'agir impose de former les personnels et les usagers aux enjeux de la transition écologique, d'opérer des changements nécessaires dans les espaces de travail et d'étude afin de contrer les effets délétères du réchauffement climatique, de susciter chez tous les membres de la communauté universitaire des comportements respectueux de l'environnement, en d'autres termes d'inscrire autant que faire se peut la politique sociale de l'Université dans la perspective du développement durable.

Liste des actions

OBJECTIF 5-A

Renforcer une politique des RH favorisant l'égalité et la diversité au sein des personnels

OBJECTIF 5-B

Prendre en compte les besoins des étudiants pour renforcer la qualité de leur accueil et des services rendus au sein des campus

5-B.1 : Renforcer les services aux étudiants : Projet BASE (Bureau d'Accompagnement Social des Étudiants)

5-B.2 : Augmenter le nombre de prêts longue durée de PC portables pour les étudiants

OBJECTIF 5-C

Favoriser et accompagner le développement des compétences, dont DD&RSE, dans l'évolution de toutes les activités professionnelles

5-C.1 : Mettre en place un hub de bonnes idées et bonnes pratiques pour le soutien et le partage d'expériences

5-C.2 : Organiser des ateliers sur des thématiques en lien avec la transition écologique (conférences, films, bricolage écologique, visites de sites durables, etc.)

OBJECTIF 5-D

Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement

5-D.1 : Construire un environnement de travail durable et responsable : une crèche pour les personnels et les étudiants

5-D.2 : Construire un environnement de travail durable et responsable : le tiers-lieu dans l'avant-corps

5-D.3 : Améliorer le bien-être des personnels et des étudiants avec le réaménagement des espaces extérieurs des sites des quais (Athéna et Palais des Quais)

5-D.4 : Créer un jardin partagé

5-D.5 : Promouvoir une alimentation plus respectueuse de l'environnement

5-D.6 : Crée un point de collecte de paniers de produits alimentaires biologiques et locaux

OBJECTIF 5-E

Mettre en place une politique d'égalité des chances et de prise en compte de la diversité des publics pour les personnes en formation

5-E.1 : Mettre en place un certificat niveau 2 ou un DU Softskills

5-E.2 : Ouvrir des activités culturelles de l'Université vers les établissements secondaires partenaires pour faciliter la transition Université-lycée

5-E.3 : Mettre en place un parrainage étudiant pour réduire l'isolement et faciliter l'intégration des jeunes issus de la diversité

5-E.4 : Développer la série de vidéos YouTube : « les modules du pôle réussite »

PARTIE 3

ACTIONS PAR AXE

> Axe 5 - Politique sociale et qualité de vie au travail

OBJECTIF 5-A

Renforcer une politique des RH favorisant l'égalité et la diversité au sein des personnels

Cet objectif est déjà très largement couvert par des actions engagées, formalisées dans d'autres plan ou schémas directeurs, en particulier :

- Le PAE : Plan d'action égalité hommes-femmes 2024-2027, qui sera voté en Conseil d'Administration avant la fin 2024 ;
- La Conférence sociale votée en 2022 et mise en œuvre depuis (cf. Bilan) ;
- Le Schéma directeur de la vie étudiante voté à l'automne 2024 ;
- Le Schéma directeur handicap ;
- Le projet Include récemment notifié.

OBJECTIF 5-B

Prendre en compte les besoins des étudiants pour renforcer la qualité de leur accueil et des services rendus au sein des campus

Action 5-B.1 : Renforcer les services aux étudiants : Projet BASE (Bureau d'Accompagnement Social des Étudiants)

PORTEUR(S)	DIL
PLANNING	Démarrage des travaux en 2025, achèvement et livraison en 2026
ACTION(S)	Ce projet immobilier vise à réunir un certain nombre de services aux étudiants en un même lieu, pour leur faciliter l'accès. Il vise notamment, mais pas seulement, les étudiants handicapés.
MOYENS	Budgété à concurrence de 250 k€ (PPI BR2 2023), il devrait démarrer en 2024 et être achevé en 2025
INDICATEUR(S)	Livraison de l'espace dédié

Action 5-B.2 : Augmenter le nombre de prêts longue durée de PC portables pour les étudiants

PORTEUR(S)	BU et DNUM
PLANNING	Cette action déjà en cours (200 ordinateurs par an) sera développée jusqu'à 300 matériels en 2024-25, avec une augmentation ensuite progressive, pour un objectif de 1000 à terme.
ACTION(S)	Les matériels concernés sont des ordinateurs alloués pendant cinq ans à des personnels enseignants ou BIATSS, puis reconditionnés de façon à servir aux étudiants au minimum deux années.
MOYENS	Internes
INDICATEUR(S)	Nombre d'ordinateurs disponibles au prêt longue durée

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 5 - Politique sociale et qualité de vie au travail

OBJECTIF 5-C

Favoriser et accompagner le développement des compétences, dont DD&RSE, dans l'évolution de toutes les activités professionnelles

Cet objectif rejoint pour une grande partie les actions définies dans le cadre de l'AXE 2 sur la Formation, en particulier sous les aspects suivants :

- Former les EC et BIATSS à la TEDS (Action 2-C.1) ;
- Part des agents ayant suivi un atelier de sensibilisation à leur arrivée (fresque du climat et atelier 2 tonnes) (Action 2-C.2) ;
- Part des agents ayant suivi une formation métier (permettant de prendre en compte les enjeux DD&RSE dans son métier) (action concernant aussi 5-C) (achats -sourcing, benchmark, AFB-, immobilier, événementiel, numérique...) (Action 2-C.3).

Action 5-C.1 : Mettre en place un hub de bonnes idées et bonnes pratiques pour le soutien et le partage d'expériences

PORTEUR(S)	SGTE et DNUM
PLANNING	2025
ACTION(S)	Le hub est un dispositif de soutien, de formation et de conseil pour les agents qui créent ou animent des communautés de la transformation publique entendue au sens large. Il ambitionne de faire connaître plus largement l'offre communautaire et il doit aider à faire grandir les communautés publiques. Cet outil peut servir pour animer une communauté autour de la transition écologique.
MOYENS	Développement ad hoc du site web
INDICATEUR(S)	Nombre d'utilisateurs

Action 5-C.2 : Organiser des ateliers sur des thématiques en lien avec la transition écologique (conférences, films, bricolage écologique, visites de sites durables, etc.)

PORTEUR(S)	Service des affaires culturelles et SGTE
PLANNING	2024-2029
ACTION(S)	<p>Organisation d'ateliers de pratiques artistiques ponctuels, semestriels et annuels à destination des étudiants et des personnels de l'Université.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier d'écriture et théâtre dirigé par les artistes de la Cie Candolle autour de la question de l'engagement (2024-2025) ; • Représentation du spectacle Timlideur (une histoire de militantisme) par la Cie Candolle, spectacle sur les questions de l'engagement et du militantisme écologique; • Organisation de rencontres et projections débats dans le cadre du cycle mensuel de ciné-rencontres « Ciné Kozmos » ; • Organisation de conférences et d'ateliers dans le cadre de la Fête de la Science.
MOYENS	Internes & externes (partenaires culturels du territoire)
INDICATEUR(S)	Nombre d'événements et d'ateliers proposés / nombres d'inscriptions / bilan qualitatif

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 5 - Politique sociale et qualité de vie au travail

OBJECTIF 5-D**Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement**

Pour cet objectif également, de multiples actions sont déjà menées dans l'établissement, tout particulièrement via le plan Qualité de Vie et des Conditions de Travail, adopté à l'automne 2024, et dont plusieurs actions entrent pleinement dans la thématique du développement durable.

Voir aussi :

- Baromètre QVCT : enquête de satisfaction sur la qualité de vie auprès de l'ensemble des personnels ;
- Adapter les locaux aux évolutions climatiques (Action 4-F.2 ; QVCT) ;
- Plan de mobilité (Action 4-E.4, QVCT) ;
- Améliorer la végétation et la biodiversité (voir 4-C.1, QVCT).

Action 5-D.1 : Construire un environnement de travail durable et responsable : une crèche pour les personnels et étudiants

PORTEUR(S)	DIL et gouvernance
PLANNING	2020-2027
ACTION(S)	Ce projet a été élaboré sur la base d'une enquête auprès des étudiants et personnels. Ce projet vise à procurer un service nouveau aux étudiants et personnels.
MOYENS	Étude de faisabilité à finaliser
INDICATEUR(S)	Réalisation de la crèche

Action 5-D.2 : Construire un environnement de travail durable et responsable : le tiers-lieu dans l'avant-corps

PORTEUR(S)	DIL
PLANNING	Travaux à partir de 2024
ACTION(S)	<p>Ce projet immobilier d'ampleur a fait l'objet en 2021 d'une soumission dans le cadre du DSG2. Lors de la phase de concertation avec les étudiants, les designers et sociologues ont relevé plusieurs facteurs pouvant avoir un impact sur la réussite universitaire. Parmi ces facteurs figure le manque de tiers lieux permettant aux étudiants de se rencontrer, s'entraider, se reposer, manger des repas apportés, rencontrer des associations, etc. Sur un site qui accueille 12 000 étudiants par jour, et qui est en tension immobilière, l'acquisition de l'avant- corps de la Manufacture des Tabacs par l'Université à la Métropole de Lyon offre la possibilité de répondre à ce besoin. Ce projet vise à la création d'espaces dédiés à la vie étudiante et la vie de campus (fonction sociale, coworking, lieu de restauration, entrepreneuriat, culture, etc.). Le CROUS de Lyon est un partenaire majeur du projet. Les étudiants, les associations et l'ensemble des membres de la communauté universitaire, sont également impliqués. Ce projet a été élaboré sur la base d'une concertation avec les étudiants, les designers et des sociologues.</p>
MOYENS	Ce projet est inscrit au PPI BR2 de 2023 pour 3,65 M€ (2.7 M€ financés par le CPER).
INDICATEUR(S)	Ouverture du Tiers lieu

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 5 - Politique sociale et qualité de vie au travail

Action 5-D.3 : Améliorer le bien-être des personnels et des étudiants avec le réaménagement des espaces extérieurs des sites des quais (Athéna et Palais des Quais)

PORTEUR(S)	DIL et rectorat
PLANNING	La réalisation est prévue en 2025 dans la cour du bâtiment Athéna et au Palais de la recherche.
ACTION(S)	Réaménagement visant plusieurs objectifs : aménager des espaces pour les personnels et étudiants, le développement de la biodiversité par le biais d'espèces autant que possible locales et d'une gestion écoresponsable, des plantations plus abondantes, la désimperméabilisation, une gestion des eaux de pluie de façon à les conserver en partie pour la végétation et à les réinfiltrer dans la nappe phréatique, l'adaptation au réchauffement climatique en créant des espaces plus confortables de ce point de vue (ombre, humidité...). Plusieurs travaux préparatoires ont été engagés : sondage sur les sols, étude de faisabilité 2024, cadrage des aménagements des espaces extérieurs (cf. Action 4-F.2).
MOYENS	Financement État 400 k€ (CPER)
INDICATEUR(S)	Aménagement des cours

Action 5-D.4 : Créer un jardin partagé

PORTEUR(S)	SGTE et DIL
PLANNING	Plusieurs travaux préparatoires ont été engagés : faisabilité juridique par des étudiants en Master Droit de l'Environnement, sondage sur les sols (à venir en 2024), cadrage des aménagements des espaces extérieurs (cf. Action 4-F.2). La réalisation est prévue en 2026 dans la cour du bâtiment Athéna.
ACTION(S)	Espace dédié à la végétation, tant d'ornement qu'alimentaire, avec une vocation pédagogique et de sensibilisation des publics personnels et étudiants. Une partie de l'espace dédié pourrait être consacré à un jardin sensoriel. Une action particulière sera menée pour la ressource en eau nécessaire, provenant du toit voisin.
MOYENS	Inclus dans les travaux d'aménagement de la cour du bâtiment Athéna
INDICATEUR(S)	Surface dédiée au jardin partagé ; nombre d'usagers impliqués

Action 5-D.5 : Promouvoir une alimentation plus respectueuse de l'environnement⁶⁵

PORTEUR(S)	SGTE et Service de Santé Etudiante
PLANNING	2025
ACTION(S)	Notamment action de sensibilisation et de pédagogie sur les bienfaits de la réduction de l'alimentation carnée et les bienfaits des produits issus de l'agriculture biologique.
MOYENS	Interne et prestation
INDICATEUR(S)	Nombre d'actions de sensibilisation

⁶⁵ SPE 10.2

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 5 - Politique sociale et qualité de vie au travail

Action 5-D.6 : Créer un point de collecte de paniers de produits alimentaires biologiques et locaux

PORTEUR(S)	SGTE, SACSO et DIL
PLANNING	2025
ACTION(S)	Proposer des paniers bio en partenariat avec une AMAP à des prix accessibles à tous les personnels de l'Université. Ce dispositif est déjà mis en place sur le site de Bourg-en-Bresse.
MOYENS	Interne
INDICATEUR(S)	Nombre de personnels ayant bénéficié d'un panier

OBJECTIF 5-E

Mettre en place une politique d'égalité des chances et de prise en compte de la diversité des publics pour les personnes en formation

Le bilan présenté en introduction au Schéma Directeur montre l'action menée par l'Université Lyon 3 dans le sens de l'égalité des chances. Plus récemment, cette action a été déclinée sous la forme du **Schéma Directeur Handicap**, approuvé en CA le 31/01/2023.

Action 5-E.1 : Mettre en place un certificat niveau 2 ou un DU pour les Softskills

PORTEUR(S)	Pôle réussite-DEVU et PAPN, DNUM
PLANNING	2025
ACTION(S)	<p>L'Université via le pôle réussite décerne un certificat soft skills attestant l'initiation des étudiants certifiés à des compétences de savoir-être professionnels. Ce certificat peut ensuite être présenté sur un CV et faciliter une future recherche de stage ou d'emploi, les soft skills étant très recherchées depuis quelques années. Le certificat ne décerne qu'une initiation à des compétences. Vu le succès rencontré, il s'agit de proposer une version encore plus complète et professionnelle du certificat. Soit un certificat niveau 2, soit un D. U. centré sur les soft skills.</p> <p>Enjeux : meilleure insertion professionnelle des étudiants, meilleure estime de soi, plus grande implication dans la vie de l'Université et rapport à la société grâce aux outils appris. Des étudiants d'autres Universités peuvent aussi en bénéficier, sous réserve de suivre les modules à la Manufacture. Pour Lyon 3, nous continuons de nous positionner comme un acteur de référence sur ce champ de compétences.</p>
MOYENS	COMP 2024-2026
INDICATEUR(S)	Mise en place de la formation. Nombre d'étudiants inscrits et de DU délivrés

PARTIE 3**ACTIONS PAR AXE**

> Axe 5 - Politique sociale et qualité de vie au travail

Action 5-E.2 : Ouvrir des activités culturelles de l'Université vers les établissements secondaires partenaires pour faciliter la transition Université-lycée

PORTEUR(S)	Pôle réussite et Service des affaires culturelles
PLANNING	2025
ACTION(S)	<ul style="list-style-type: none"> • Étudier la faisabilité de l'itinérance dans les lycées de l'exposition « Dessiner le droit dans l'anthropocène », réalisée à l'occasion de la Fête de la Science 2023 en associant des juristes et des artistes autour de la création d'affiches portant sur des articles de loi ou des cas en lien avec des problématiques environnementales ; • Inviter les publics scolaires aux événements de la programmation culturelle, gratuite et ouverte à tous les publics, et organiser des temps de rencontre – échanges en amont et en aval de ces événements ; • Organiser des sessions d'ateliers de pratiques artistiques mêlant étudiants et lycéens.
MOYENS	Internes & externes (partenaires culturels du territoire)
INDICATEUR(S)	Nombre d'actions proposées / nombres de partenaires scolaires et de lycéens impliqués / bilan qualitatif

Action 5-E.3 : Mettre en place un parrainage étudiant pour réduire l'isolement et faciliter l'intégration des jeunes issus de la diversité

PORTEUR(S)	Pôle réussite et Service des affaires culturelles
PLANNING	2025
ACTION(S)	Cette action déjà développée dans le département en Histoire sera étendue à toutes les composantes
MOYENS	Internes
INDICATEUR(S)	Nombre d'étudiants bénéficiant du dispositif

Action 5-E.4 : Développer la série de vidéos YouTube : « les modules du pôle réussite »

PORTEUR(S)	Pôle réussite-DEVU, PAVM, DNUM et Service de la Communication et des Partenariats
PLANNING	2025
ACTION(S)	<p>En complément des vidéos déjà existantes il s'agit de poursuivre le développement de celles-ci et de travailler sur d'autres ressources, comme des podcasts et conférences sur les domaines d'activité du pôle réussite. Le pôle possède aujourd'hui un réseau de partenaires, notamment des professionnels de la santé et de l'accompagnement et nous pouvons proposer aux étudiants d'autres ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des conférences sur l'aide à la réussite, la motivation et des témoignages de sportifs, auteurs, chercheurs ; Des podcasts issus de ces conférences et des interviews pour étoffer l'offre distancielle et numérique de ressources. <p>Enjeux : Comme les vidéos, les podcasts sont facilement accessibles. Ils offrent une possibilité d'obtenir des outils qui aident à améliorer l'estime de soi et la confiance en soi, entre autres. Ils sont aussi le préalable à des échanges, des contacts et favorisent l'ambition et l'insertion professionnelle en mettant en avant métiers et parcours professionnels</p>
MOYENS	Inclus dans les travaux d'aménagement de la cour du bâtiment Athéna
INDICATEUR(S)	Surface dédiée au jardin partagé ; nombre d'usagers impliqués

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAP	Appel À Projets
AG	Accords de Grenoble
AMI	Appel à Manifestations d'Intérêt
AMUE	Agence de Mutualisation des Universités et Établissements
BAIP	Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle
BASE	Bureau d'Accompagnement Social des Étudiants
BPI	Banque Publique d'Investissement
B.U.T.	Bachelor Universitaire de Technologie
BEGES	Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre
CADH	Cellule d'Accompagnement contre les Discriminations et le Harcèlement
CADOR	Cellule d'Appui à la Gestion des Données de Recherche
CAI	Centrale des Achats et Immobilisations
CCC	Conséquences du Changement Climatique
CHEL[s]	Collège des Hautes Études Lyon Science[s]
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CIFRE	Convention Industrielle de Formation par la Recherche
CIRSES	Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale et du développement durable dans l'Enseignement Supérieur.
COM	Contrat d'Objectifs et de Moyens
COMP	Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance
ComUE	Communauté d'Universités et Établissements
CNOUS	Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
CNU	Conseil National des Universités
CPER	Contrat Plan État Région
CPI	Classe Préparatoire Intégrée
CR	Commission Recherche
CRI	Centre de Ressources Informatiques
CSI	Comités de Suivi Individuel
CTE	Commission Transition Écologique
DAFA	Direction des Affaires Financières et des Achats
DCE	Dossier de Consultation des Entreprises
DD&RS	Développement Durable et Responsabilité Sociétale
DD&RSE	Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale
D3E	Déchets d'Equipements Électriques et Electroniques (aussi appelés DEEE)
DEVU	Direction des Études et de la Vie Universitaire

DGESIP	Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle
DID	Direction de l'Innovation et du Développement
DIDAP	Direction de l'Information Décisionnelle et de l'Appui au Pilotage
DIL	Direction de l'Immobilier et de la Logistique
DNUM	Direction du Numérique
DRED	Direction de la Recherche et des Études Doctorales
DRI	Direction des Relations Internationales
DSG2	Dialogue Stratégique de Gestion
EC	Enseignant-chercheur
ED	École Doctorale
ESS	Economie Sociale et Solidaire
EUA	<i>European Universities Association</i>
EuTRE	École universitaire de la Transition Écologique
FNEGE	Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion
2IF	Institut International de la Francophonie
EVS	Environnement Ville Société
FR	Fédération de Recherche
FS-CSAE	Formation spécialisée-Comité Social d'Administration d'Établissement
GES	Gaz à Effet de Serre
GIS	Groupement d'Intérêt Scientifique
GTC	Gestion Technique Centralisée
HAL	Hyper-Articles en Ligne
HCERES	Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
HRER	<i>Human Resources Excellence in Research</i>
HRS4R	<i>Human Resources Strategy for Researchers</i> (labellisation)
IMU	Intelligence des Mondes Urbains (Labex)
L3DD	Association Lyon3 Développement-Durable
MSH	Maison des Sciences de l'Homme
MESR	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
NBGEN	Nouveau Baccalauréat Général
ODD	Objectifs de Développement Durable
PAE	Plan d'Action Égalité hommes-femmes
PEPR	Programmes et Equipements Prioritaires de Recherche
PNSO	Plan National pour la Science Ouverte
PPP	Projet Professionnel Personnalisé
PRIME	(ou PRME) Principes pour une Éducation au Management Responsable (ou <i>Principles for Responsible Management Education</i>)

LISTE DES ABRÉVIATIONS

OFIP	Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle
OTHU	Observatoire de Terrain en Hydrologie Urbaine
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
RIS	Référente Intégrité Scientifique
RS	Responsabilité Sociétale
RT	Référentiel Technique
SA-DAFA	Service Achats et Direction des Affaires Financières et des Achats
SAJGA	Service des Affaires Juridiques, Générales et des Archives
SAPS	Sciences Avec et Pour la Société
SATT	Société d'Accélération du Transfert de Technologies
SCUIO-IP	Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle
SGRI	Service Général des Relations Internationales
SGTE	Service Général de la Transition Écologique
SHON	Surface Hors-Œuvre Nette
SMERAA	Société Mutualiste Etudiante Régionale Rhône Alpes Auvergne
SPASER	Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables
SPE	Services Publics Écoresponsables
SPSI	Schéma Pluriannuel Stratégie Immobilière
SRESRI	Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation
SSE	Service Santé Étudiants

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Indicateurs proposés pour un tableau de bord DD&RSE à l'échelle du site Lyon St-Étienne (p.35)

Tableau 2 Données 2022-2023 du service statistique et décisionnel sur le financement des thèses (p.64)

Tableau 3 Nombre de conventions en cours au total et sur les thématiques DD&RSE Sur les conventions en cours en 2023, 26 % sont en lien avec les thématiques DD&RSE (p.65)

Tableau 4 Insertion de clauses sociales dans les marchés de 2021 à 2023 (p.73)

Tableau 5 Détails de clauses sociales dans les marchés de 2021 à 2023 (p.74)

Tableau 6 Évolution des postes informatiques entre 2016 et 2022 (p.77)

LISTE DES FIGURES

-
- Figure 1 Sources de financement de l'Université Lyon 3 en 2023-2024 (p.17)**
-
- Figure 2 Répartition Femme/Homme du personnel de l'Université (p.17)**
-
- Figure 3 Répartition Femme/Homme de l'effectif étudiant (p.19)**
-
- Figure 4 Répartition par cursus de l'effectif étudiants (Année 2023-2024) (p.19)**
-
- Figure 5 Nouveaux bacheliers par série de baccalauréat (p.19)**
-
- Figure 6 Taux de réussite par niveau de diplôme à la session 2023 (p.19)**
-
- Figure 7 Taux d'insertion professionnelle par niveau de diplôme (2020) (p.20)**
-
- Figure 8 Effectifs alternants et formation continue (p.21)**
-
- Figure 9 Effectifs doctorants par École Doctorale (2023-2024) (p.22)**
-
- Figure 10 Effectifs étudiants internationaux (2023-2024) (p.23)**
-
- Figure 11 Effectifs étudiants étrangers par nationalité (p.23)**
-
- Figure 12 Distribution des étudiants étrangers par niveau de diplôme (2023-2024) (p.24)**
-
- Figure 13 Budget annuel TTC et achat HTR de 2021 à 2023 (p.70)**
-
- Figure 14 Part des dépenses achats en pourcentage par famille en 2023 (p.71)**
-
- Figure 15 Taux de couverture par des marchés entre 2021 et 2023 (p.71)**
-
- Figure 16 Marchés avec des clauses DD par rapport au nombre total de marché lancés (p.72)**
-
- Figure 17 Consommation annuelle d'eau en m³ pour l'ensemble des sites de l'Université (p.82)**
-
- Figure 18 Les indicateurs pour le CROUS de la Manufacture en 2022 sur les produits durables (p.84)**
-
- Figure 19 Données du mois d'octobre 2023 sur le site de la Manufacture (p.85)**
-
- Figure 20 Répartition produits classiques/bio ou sains entre septembre et novembre 2023 (p.87)**
-
- Figure 21 Évolution de la consommation liée au chauffage depuis 2013 en kWh (en énergie finale) (p.92)**
-
- Figure 22 Évolution de la consommation liée au chauffage depuis 2013 en kWh/m² (à climat constant) (p.92)**
-
- Figure 23 Évolution des consommations d'énergie électrique depuis 2013 en kWh/m² (énergie finale) (p.92)**
-
- Figure 24 Schéma des missions de l'économie de flux - Université Lyon 3 (p.94)**



© UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

Création - Conception - Mise en page
SERVICE DE LA COMMUNICATION & DES PARTENARIATS
Infographie : Frédéric GERLAND
Photos : David VENIER

Schéma Directeur DD&RSE



❖ Manufacture des Tabacs
❖ Campus des Quais
❖ Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR